

«Salat Al-Istisqa» accomplie à travers toutes les mosquées du pays

Les fidèles ont accompli, hier matin, «Salat Al-Istisqa» (prière des rogations pour la pluie) à travers toutes les mosquées du pays en réponse à l'appel lancé, jeudi, par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Le ministère avait lancé, jeudi, un appel aux imams et aux fidèles pour accomplir «Salat Al-Istisqa» à travers toutes les mosquées du pays.

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 2 Mai 2015 - 13 Rajab 1436 - N° 946 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FIN DE LA VISITE DE PREMIER MINISTRE EN CHINE

UN NOUVEL ÉLAN AUX RELATIONS BILATÉRALES

P. 6

M. Yousfi
s'entretient avec l'ambassadeur climat français pour la région MENA et Afrique

CRISE LIBYENNE

M. Messahel
reçoit les chefs de missions diplomatiques du Groupe «3+5»

P. 7

ATTAQUE DU GROUPE BOKO HARAM CONTRE LES FORCES ARMÉES DU NIGER

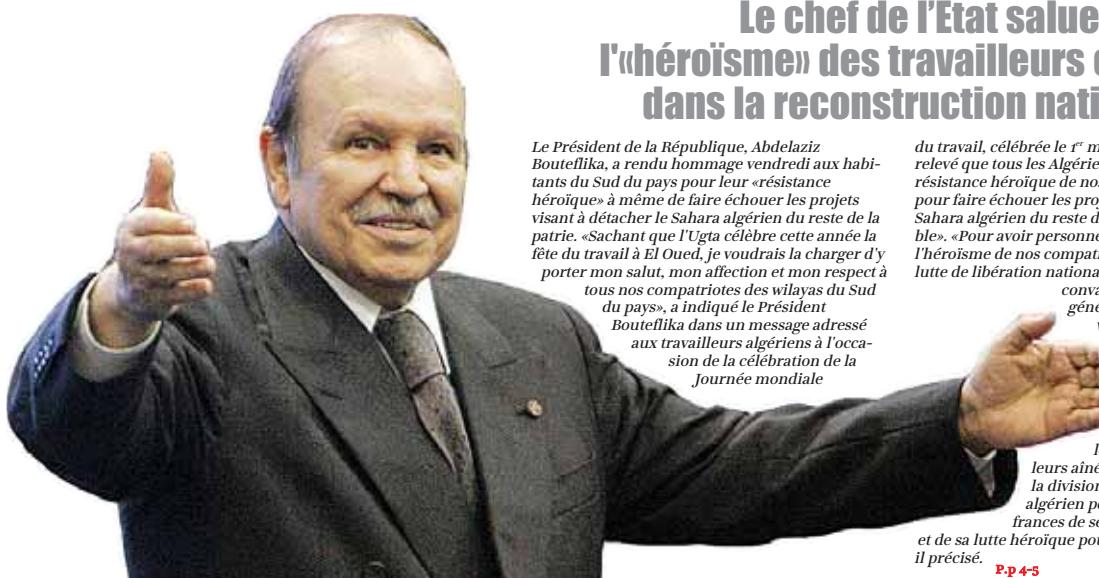
L'Algérie
condamne dans «les termes les plus forts»

P. 7

DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL

Le Président Bouteflika salue les habitants du Sud pour leur «résistance héroïque» contre les projets de division

Le chef de l'Etat salue l'«hérosme» des travailleurs engagés dans la reconstruction nationale



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a rendu hommage vendredi aux habitants du Sud du pays pour leur «résistance héroïque» à même de faire échouer les projets visant à détacher le Sahara algérien du reste de la patrie. «Sachant que l'Urga célèbre cette année la fête du travail à El Oued, je voudrais la charger d'y porter mon salut, mon affection et mon respect à tous nos compatriotes des wilayas du Sud du pays», a indiqué le Président Bouteflika dans un message adressé aux travailleurs algériens à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale

du travail, célébrée le 1^{er} mai de chaque année. Il a relevé que tous les Algériens «n'oublient pas la résistance héroïque de nos compatriotes du Sud pour faire échouer les projets visant à détacher le Sahara algérien du reste de notre patrie indivisible». «Pour avoir personnellement partagé la foi et l'héroïsme de nos compatriotes du Sud durant la lutte de libération nationale, je suis profondément convaincu que nos jeunes générations qui, à travers les wilayas du Sud du pays, ont des attentes sociales aussi légitimes que leurs frères dans le Nord du pays, sauront également opposer

le même patriotisme que leurs aînés à toutes les sirénies de la division des rangs du peuple algérien pétri et uni par les souffrances de ses résistances séculaires et de sa lutte héroïque pour l'indépendance», a-t-il précisé.

P. 4-5

MODERNISATION DU SYSTÈME FINANCIER ALGÉRIEN

M. Djellab : «Le lancement du e-paiement interviendra avant la fin de l'année»

EDUCATION

Plus de 2 millions d'élèves inscrits aux examens de fin d'année scolaire 2014/2015

P. 7

RETRAITÉS

Revalorisation de 5 % des pensions et allocations de retraite à partir du 1^{er} mai 2015

P. 2

MDN

11 contrebandiers arrêtés au Sud du pays

P. 6

SANTÉ

La solitude
serait 2 fois plus dangereuse que l'obésité

Pages 14-15

F T B A L L

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE,
CET APRÈS-MIDI À BLIDA

MO BÉJAIA-RC L'ARBA

Les 2 finalistes hôtes jeudi de la DGSN

P. p 25-28



POLICE

20 000 nouveaux éléments sortent annuellement des écoles de police en Algérie

P. 6

Météo



Régions Nord : 31° à Alger

Prédominance d'un temps ensoleillé et relativement chaud notamment vers les régions intérieures Ouest et Centre.

Les vents seront variables faibles.
La mer sera belle.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps généralement voilé vers le Hoggar/Tassili et le Sahara Oriental avec localement foyers orageux isolés.

Les vents seront modérés en général avec quelques soulèvements de Sable Locaux.

	Max	Min
Alger	31°	19°
Oran	25°	11°
Annaba	20°	16°
Béjaïa	22°	17°
Tamanrasset	35°	21°

Horaires des prières

Jeudi 13 Rajab 1436

Fajr	04:20
Dohr	12:46
Asr	16:32
Maghreb	19:39
Isha	21:06



TRAVAUX PUBLICS

Kadi à Mascara, Saïda et Naâma

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Mascara, Saïda et Naâma.



LES 3 ET 4 MAI À CONSTANTINE

Journée mondiale de la liberté de la presse

Le ministère de la Communication organise une série d'activités, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. La célébration, en présence de M. Hamid Grine, ministre de la Communication, s'ouvrira le 3 mai à 14h, à l'université Emir Abdelkader.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À 18H30 AU PALAIS DE LA CULTUREMOUDI-ZAKARIA

Journée de la danse internationale

Dans le cadre de la célébration de la Journée de la danse internationale, le 29 avril de chaque année, le Ballet national célèbre cet événement les 2 et 3 mai au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à partir de 18h30.



DEMAIN À TLEMCEN

Atelier régional sur la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture

Le ministère des Ressources en eau et l'Institut méditerranéen de l'eau, organisent demain à partir de 8h30 à la salle du parc Lalla Setti de Tlemcen, un atelier régional sur la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture. Les potentialités en eau usée épurée, les normes et la législation en matière de réutilisation ainsi que les expertises de réutilisa-

sation en Algérie et dans les pays participants seront présentées lors de cet atelier.



Le 3 et 4 mai à Tlemcen et Aïn Témouchent

M. Hocine Necib, ministre des Ressources en Eau, effectuera dimanche et lundi 3/4 mai une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Tlemcen et Ain Témouchent.



RETRAITÉS

Revalorisation de 5 % des pensions et allocations de retraite à partir du 1^{er} mai 2015

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a annoncé mercredi à Alger une revalorisation de 5% des pensions et allocations de retraite au profit de plus de 2,2 millions de retraités, qui prend effet à compter du 1^{er} mai 2015. Le ministre qui était invité à une émission à la télévision algérienne a indiqué que le coût global de cette revalorisation est évalué à 30 milliards de dinars annuellement et à la charge de l'Etat. M. El Ghazi a souligné que cette revalorisation permettrait d'améliorer la situation des retraités.

«Salat Al-Istisqa» accomplie à travers toutes les mosquées du pays

Les fidèles ont accompli, vendredi matin, «Salat Al-Istisqa» (prière des rogations pour la pluie) à travers toutes les mosquées du pays en réponse à l'appel lancé jeudi par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Le ministère avait lancé, jeudi, un appel aux imams et aux fidèles pour accomplir «Salat Al-Istisqa» à travers toutes les mosquées du pays.

AUJOURD'HUI, A L'HÔTEL MERCURE

Congrès maghrébin des sages-femmes

L'Association algérienne pour la planification familiale (AAPF) de la wilaya d'Alger célèbre, cette année, la Journée internationale de la sage-femme, en organisant le Congrès maghrébin, en partenariat avec le ministère de la Santé et le FNUAP.

BATISTORE

Ouverture de la 1^{re} franchise des matériaux de construction à Djelfa



Batistore, enseigne spécialisée dans la distribution des matériaux de construction, ouvrira aujourd'hui la 1^{re} franchise des matériaux de construction à Djelfa. Ce point de vente d'une superficie de 5400 m² proposera à sa clientèle de la gamme grosœuvre, second œuvre, outillage sous une même enseigne. Une gamme complète de produits et services issue des plus grandes marques du secteur du bâtiment et à 90% d'origine algérienne sera distribuée. Avec un objectif de 100 points de vente en 2018, l'engagement de Batistore est de proposer à sa clientèle un large choix de produits et services sur l'ensemble du territoire national tout au long de l'année à des prix stables et abordables.

FLN, À L'HÔTEL MONCADA

Réception en l'honneur de la presse

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saâdani, présidera ce matin à partir de 9h30 à l'hôtel Moncada, Ben Aknoun, Alger, une réception en l'honneur de la famille de la presse.



CET APRÈS-MIDI, À 14H30 À LA LIBRAIRIE KALIMAT

Rachik Bouanani signe son livre

La librairie Kalimat reçoit Rachik Bouanani qui signera son livre Dzaïr, le samedi 2 mai à 14h30.

CET APRÈS-MIDI, À 14H À LA LIBRAIRIE DU TIERS-MONDE

Omar Touati dédicace

La librairie du Tiers-Monde reçoit Omar Touati pour la signature de son ouvrage : Les Chroniques bônoises, éditions Deuzeud, aujourd'hui à partir de 14h.

LES 14 ET 15 MAI À L'HÔTEL MERCURE

Séminaire sur les conditions de certification des états financiers



BMGI Center, organise les 14 et 15 mai à l'hôtel Mercure, un séminaire sur les conditions de certification des états financiers de 2014 selon les nouvelles normes de rapports d'opinion du Commissaire aux Comptes et les missions d'audit. Le séminaire sera animé par le président de l'Ordre des experts-comptables et qui est expert-comptable, commissaire aux comptes.

OULD KHELIFA : Investir dans les cerveaux algériens en faveur du développement national

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a souligné mercredi la nécessité d'investir dans les cerveaux algériens pour «le développement du pays afin qu'il puisse être au diapason des pays pionniers dans le domaine scientifique aux plans arabe et africain», indique un communiqué de l'APN.



Intervenant lors d'une réunion de la commission de l'Education, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et affaires religieuses de l'APN consacrée à la présentation par la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri du projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, M. Ould Khelifa a mis en exergue le rôle stratégique des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le développement de la recherche

scientifique». Pour sa part, Mme Derdouri a affirmé lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, que la recherche scientifique en Algérie «tend à être au diapason de l'évolution technologique grâce aux efforts de l'Etat dans le raccordement des régions éloignées à l'Internet».

Cet effort vise, selon la ministre, à «promouvoir la recherche scientifique et à améliorer la performance pédagogique». Elle a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de jeter des passerelles entre

l'Université algérienne et les entreprises économiques privées ou publiques au service du développement de la recherche scientifique et l'économie nationale en général. La ministre a rappelé l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication notamment dans le domaine de l'Internet ayant «permis de réaliser un bond qualitatif en matière de collecte et de diffusion de l'information, la présentation de produits et services, les méthodes de travail et la recherche scientifique».

EDUCATION

Plus de 2 millions d'élèves inscrits aux examens de fin d'année scolaire 2014/2015

Plus de 2 millions d'élèves sont inscrits pour les examens de fin d'année scolaire 2014/2015 pour les trois cycles (primaire, moyen et secondaire), ce chiffre a connu une augmentation «sensible» en raison des deux groupes d'élèves qui ont rejoint cette année les classes d'exams.

Lors de la conférence nationale des directeurs de wilayas de l'éducation tenue mercredi à Alger, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé que cet événement était important pour les élèves, leurs parents et tous les membres de la corporation éducative car, a-t-elle dit, il concerne plus de 2 millions d'élèves.

Elle a précisé que sur ce total, 648.572 candidats se présenteront à l'examen de fin de cycle primaire, 542.025 candidats à l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM) et enfin, 853.780 candidats à l'examen du baccalauréat.

L'encaissement de ces examens qui se dérouleront à travers 13 000 centres d'exams, de collecte et de correction est assuré par près de 600 000 agents du secteur de l'éducation et 100 000 intervenants d'autres secteurs (protection civile, services de la sûreté...).

Les examens nationaux officiels supervisés par l'Office national des examens et concours (ONEC) et prévus

du 2 au 16 juin, permettront au secteur de l'éducation d'évaluer les compétences acquises par l'élève et le rendement interne de chaque établissement éducatif à même de définir sa place à l'échelle nationale d'une part, et à l'échelle mondiale d'autre part en comparaison avec d'autres établissements étrangers lors de compétitions auxquelles prend part l'Algérie.

A cette occasion, Mme Benghebrit a rappelé que les examens nationaux seront précédés de tests de niveau que compte organiser l'Office de formation et d'enseignement à distance les 12 et 13 mai prochain au profit de 460 000 candidats dont 33% filles et plus de 31 000 détenu des centres de rééducation.

Au regard de l'importance des examens de fin d'année, le ministère de l'Education nationale avait entamé les préparatifs depuis le début de l'année, a-t-elle souligné avant de dire que toutes les dispositions organisationnelles «ont été prises pour assurer le déroulement des examens dans des conditions normales».

Elle a estimé également que ce travail «s'est concrétisé grâce aux efforts exceptionnels consentis cette année par le ministère de l'éducation nationale, à la mobilisation de toute la corporation éducative et au sens de responsabilité des différents syndicats du secteur».

Elle a en outre souligné le travail des conseillers à l'orientation pour la préparation psychologique des élèves en classe d'examen, la prise en charge des cas psychologiques, l'activation des cellules d'écoute au niveau des lycées et le renforcement du dispositif de mise en œuvre des programmes pédagogiques.

Mme Benghebrit s'est félicitée par ailleurs de la «sérénité» qui marque l'opération de préparation des examens de fin d'année scolaire et ce, a-t-elle affirmé, «grâce aux efforts exceptionnels consentis cette année par le ministère de l'éducation nationale, à la mobilisation de toute la corporation éducative et au sens de responsabilité des différents syndicats du secteur».

Concernant le nombre de candidats au baccalauréat 2015, la ministre de l'Education a indiqué que la filière des Sciences expérimentales vient en tête avec 40% suivie de la filière Littératures et philosophie. La filière des Mathématiques et Maths techniques enregistre toujours un faible taux «d'où la préoccupation des responsables du secteur», a-t-elle ajouté.

S'agissant des mesures prises pour garantir le bon déroulement des examens, la ministre a souligné que les parties concernées avaient mis en place un dispositif de suivi des épreuves afin d'assurer un maximum de rigueur. Il s'agit de la commission nationale de suivi et de la cellule centrale supervisée par l'ONEC.

Selon la ministre, parallèlement aux efforts «colossaux» pour la préparation de ces examens, le secteur s'attelle également à la préparation de la prochaine rentrée scolaire à travers l'organisation en mai prochain du concours de recrutement d'enseignants, de la conférence nationale d'évaluation du cycle d'enseignement secondaire en juillet prochain et des concours de recrutement des fonctionnaires administratifs, en sus des efforts visant la résolution des problèmes posés par les syndicats.

MÉDICAMENTS

Recul de 40% de la facture d'importation de médicaments durant les 4 derniers mois

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé jeudi à Alger, que la facture d'importation de médicaments avait reculé de 40% durant les 4 derniers mois, ajoutant que près de 200 médicaments seraient prochainement radiés de la liste d'importation.

«Les récentes statistiques révèlent une baisse de 40% de la facture d'importation de médicaments durant les quatre premiers mois de l'année 2015», a déclaré M. Boudiaf à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Le ministre a souligné, dans ce sens, qu'il s'agissait «des premiers résultats positifs» de la stratégie mise en place par le ministère pour la réforme du secteur de la santé, précisant que «près de 200 médicaments (produits localement ou n'étant pas indispensables) seront radiés de la liste de médicaments importés ce qui contribuera davantage à la réduction de la facture d'importation».

A une question sur les erreurs médicales, le ministre a précisé que «le projet de loi sur la santé qui sera soumis dans dix jours au gouvernement pour examen, avant de le soumettre au parlement pour débat «tient compte de tous les aspects inhérents à la santé, y compris les erreurs médicales».

«Cette question est prise en charge par une commission installée au niveau du ministère», a indiqué le ministre, ajoutant que «l'indemnisation des malades qui en sont victimes n'est pas possible avant le verdict final». M. Boudiaf, d'autre part, indiqué que le taux d'adhésion à la grève déclenchée, lundi dernier, par le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) «ne dépasse pas 10%», précisant que la revendication relative au règlement du dossier d'équivalence des diplômes de doctorat et de licence pour les chirurgiens dentistes et les pharmaciens, «ne relève pas des prérogatives du ministère de la Santé, mais de celles de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique».

Le dossier a été soumis au ministère de l'Enseignement supérieur pour examen, a indiqué le ministre qui n'écarte pas l'éventualité d'une formation à titre complémentaire d'une durée de six mois à une année au profit de cette catégorie. La décision sera débattue avec la participation de toutes les parties concernées», a-t-il ajouté.

ABROGATION DE L'ARTICLE 87-BIS La décision d'application interviendra en août au plus tard

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Mohamed El Ghazi a annoncé mercredi à Alger que l'application de la décision relative à l'abrogation de l'article 87 bis du code de travail 11-90 interviendra au mois d'août prochain au plus tard.

La décision relative à l'abrogation de l'article 87 bis du Code de travail (11-90) interviendra en août prochain au plus tard avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2015 a indiqué le ministre qui était l'invité de l'émission Hiwar Essaa de la télévision nationale. Plus de 1,4 million travailleurs de la fonction publique et près de 2 millions de salariés du secteur économique bénéficieront de cette mesure, selon M. El Ghazi qui a imputé le retard de la mise en oeuvre de la décision à des «facteurs d'ordre technique».

«Aucun salarié ne percevra désormais une rémunération inférieure au salaire national minimum garanti (Sng) arrêté actuellement à 18 000 DA», a-t-il dit.

Examens 2014- 2015 en chiffres

Plus de deux (02) millions de candidats sont concernés par les examens de fin d'année scolaire 2014-2015 dans les trois paliers (fin de cycle primaire, BEM et baccalauréat).

Voici en chiffre les examens de fin d'année présentés par la ministre de l'Education, Nouria Benghebrit lors de la conférence nationale des directeurs de l'éducation en prévision de ces examens :

- Les examens officiels de fin d'année scolaire 2014-2015 se dérouleront entre le 02 au 16 juin 2015.
- Epreuves de fin de cycle primaire : 02 juin 2015.
- Epreuves du baccalauréat : du 07 au 11 juin 2015.
- Epreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) : du 14 au 16 juin 2015.

- Baccalauréat blanc : à partir du 19 mai 2015.
- Baccalauréat sportif : du 02 au 20 mai 2015 (les candidats libres du 02 au 10 mai 2015).
- BEM sportif+musique/dessin : du 02 au 20 mai 2015.
- Nombre global des candidats aux trois examens: 2.044.377 candidats.
- Nombre de candidats à l'examen de fin de cycle primaire : 648.572.
- Nombre de candidats au BEM : 542.025.
- Nombre de candidats au baccalauréat : 853.780.
- Nombre d'enseignants surveillants : 303.090.
- Nombre d'observateurs : 10.000.
- Nombre de centres d'exams : 8.075.

MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL

El-Oued abrite les festivités officielles

La wilaya d'El-Oued a abrité vendredi les festivités officielles célébrant la journée mondiale du travail. Les festivités ont été marquées par un meeting de travailleurs à la salle omnisport "Taksebt", au chef lieu de la wilaya, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Said.

Dans un message lu en son nom par son conseiller, Mohamed Benamar

Zerhouni, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a noté qu'"en ce qui concerne l'exigence pressante liée au développement des régions des Hauts plateaux et du Sud du pays où le 1er Mai doit autant fleurir que partout ailleurs, l'UGTA peut jouer, grâce à l'esprit responsable et engagé de ses militants, un rôle déterminant dans l'accompagnement du processus engagé comportant des programmes conséquents de réalisation de projets dans tous les domaines d'activités". De ce fait, les efforts de l'Etat pour renforcer les infrastructures et le développement humain dans tous ses aspects à travers les wilayas du Sud et des Hauts plateaux «seraient insuffisants s'ils n'étaient accompagnés d'une création de richesses et d'emplois, à la mesure des capacités qui recèlent ces régions et des attentes que nourrissent notamment nos jeunes en quête de travail, de valorisation de leurs connaissances et de leurs compétences et, partant, de leur insertion sociale», a relevé le président Bouteflika.

Le président de la République, a invité, à cet effet, l'UGTA à «associer ses efforts à ceux des pouvoirs publics et de la société civile pour promouvoir, à travers les wilayas du Sud et des Hauts plateaux, le développement de tous les secteurs économiques, y compris l'agriculture et le tourisme». Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Said a, de son côté, exprimé sa "gratitude" et "reconnaissance" pour le contenu du message adressé par le Président de la République, à cette occasion, "pour ce qu'il (message) comporte comme acquis pour la classe des travailleurs". Auparavant, MM.El-Ghazi et Sidi-Said ont inauguré le salon régional Sud-est de la micro-entreprise, regroupant à la maison de la Culture du chef lieu de wilaya une cinquantaine d'exposants.

APS

Le Président Bouteflika salue l'«héroïsme» des travailleurs engagés dans la reconstruction nationale

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé vendredi un message aux travailleurs algériens à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du travail, dont voici le texte intégral:

«Chers frères, Chères soeurs,

Al l'instar de la communauté internationale, notre pays célébre le 1er Mai, consacré à la fête du travail si pleine de symboles pour nos travailleuses et nos travailleurs qui, après avoir apporté une contribution déterminante au combat libérateur contre le colonialisme, entreprirent la reconstruction de l'économie nationale aussitôt la souveraineté nationale recouverte. A cette occasion, je tiens à m'incliner une nouvelle fois à la mémoire des vaillants chouhada de la liberté, militants de l'UGTA, à leur tête le Martyr Aïssat Idir, tout comme je salue avec ferveur l'héroïsme des travailleuses et travailleurs qui, dès la première année de l'indépendance, ont engagé la bataille de la reconstruction nationale dans tous les secteurs, avec des moyens dérisoires, mais avec une foi inébranlable dans l'avenir de l'Algérie.

Travailleuses, travailleurs,

Les années écoulées depuis ont été jalonnées d'importantes réalisations accomplies grâce aux efforts de toute la collectivité nationale, et qui se sont traduites également par des avancées significatives y compris dans la promotion des droits et acquis sociaux.

Ainsi, les travailleuses et les travailleurs ont bénéficié d'importants acquis suite aux revalorisations successives de leurs salaires aussi bien dans le secteur économique que dans celui de la fonction publique. Les pensions et allocations de retraite ont également connu une évolution régulière suite aux augmentations opérées, dans le cadre de la loi ou à titre exceptionnel.

Le système national de protection sociale a été consolidé récemment par la promulgation de la nouvelle loi relative aux mutuelles sociales qui institue la retraite complémentaire au bénéfice de leurs adhérents, ce qui permettra à tout travailleur d'avoir la possibilité d'augmenter son revenu à l'âge de la retraite.

S'agissant du dialogue social, je me félicite de la constance et de la qualité de la concertation traditionnelle entre le Gouvernement et les partenaires socio-économiques qui fut couronnée, en février 2014, par la conclusion du pacte économique et social de croissance, lequel est devenu, depuis, une référence en matière de partenariat stratégique autour d'objectifs et d'actions à mener, en commun, pour assurer le développement du pays.

Je voudrais, à cette occasion, saluer chaleureusement l'UGTA, ainsi que les organisations patronales et les fédérations pour leur engagement et leur persévérance dans la consolidation de la culture du dialogue.

Je saisais également l'opportunité que m'offre la Fête du travail pour inviter tous les travailleurs et travailleuses à continuer à œuvrer à la concré-



tisation de ce pacte qui vise, notamment, à affirmer la bonne gouvernance, à renforcer les capacités nationales de gestion du développement durable et à accélérer le processus de réformes économiques afin d'impulser le développement du pays.

A cet effet, des résolutions ont été prises et se sont traduites par la mise en place d'un cadre approprié pour le développement des investissements, l'appui à l'entreprise et l'encouragement des partenariats Public-Privé national dans différents domaines d'activités.

Travailleuses, travailleurs,

Au-delà de la sphère à laquelle s'applique le pacte économique et social de croissance, tous les autres domaines d'activités ont connu également une évolution significative grâce aux efforts des travailleuses et travailleurs et aux volumes d'investissements publics importants dont ils ont bénéficié, sans discontinuer, depuis quelques années. Dans le domaine de l'agriculture, la mise en œuvre du plan national de développement agricole et du Plan national du développement du renouveau rural s'est traduite par une redynamisation

et une diversification de la production à travers l'extension des surfaces exploitées, la mise en valeur de nouveaux espaces dans les régions des hauts plateaux et du sud du pays, et la revitalisation des zones rurales.

Dans le domaine de l'industrie et des services, le dispositif d'encouragement des investissements a permis d'amorcer le renouveau des filières de la sidérurgie, de la mécanique et de l'industrie agro-alimentaire d'une part, et de créer un nombre important de petites et moyennes entreprises dans les diffé-

rents créneaux d'activités d'autre part, élargissant ainsi le tissu industriel national et générant de nombreux emplois destinés, notamment, aux jeunes.

S'agissant du développement humain, tous les indicateurs, tels que l'espérance de vie, le taux de scolarisation, le taux de raccordement des ménages aux réseaux publics de l'eau, de l'électricité et du gaz naturel, ont connu un accroissement remarquable. Les résultats obtenus permettent, ce faisant, à notre pays d'afficher de nombreuses réalisations des objectifs du millénaire en matière de développement humain, bien avant l'échéance fixée.

Travailleuses, travailleurs,

L'économie mondiale vit aujourd'hui de profondes mutations qui remettent en question les positions acquises. Mais dans le cas de l'Algérie, ces mutations peuvent, au contraire, ouvrir des perspectives de création de richesses dont l'industrie demeure, précisément, l'une des sources privilégiées. C'est le rôle qui est conféré à notre industrie nationale, qu'elle soit publique ou privée, pour donner corps à cette ambition, en valorisant les facteurs clés de succès qui résident, d'abord et avant tout, dans la stabilité du cadre juridique et institutionnel ainsi que dans la détente du climat social. L'industrie apparaît comme un puissant vecteur de création de richesses à même d'entrainer notre économie dans son ensemble, de développer l'employabilité et de diffuser la prospérité. Dans ce sens, trois leviers seront actionnés, à savoir la diversification et le développement de la production nationale, l'encouragement de l'investissement et, enfin, l'amélioration du climat des affaires. Dans cette optique, l'impulsion de l'entreprise, placée au cœur de ces actions, bénéficiera de toute notre attention.

• • •

MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL

• • •

Mais, dans le même temps, il faut que nos entreprises soient performantes, que notre système productif soit moderne et qu'il puisse intégrer l'innovation comme source principale des gains de compétitivité et d'avantages comparatifs.

Nous sommes en mesure d'enclencher ce cercle vertueux en comptant notamment sur l'engagement de nos travailleurs et de tous les partenaires socio-économiques, mais aussi en réalisant des synergies avec les centres de recherches relevant, à la fois, des entreprises et des universités. La promotion de la production nationale ne va pas sans l'amélioration simultanée de la compétitivité et de la qualité des produits nationaux, tout en veillant à ce que le principe de la préférence nationale prévaille, rigoureusement, et conformément aux lois en vigueur, notamment dans les commandes publiques.

Dans cette démarche, la priorité sera accordée aux activités de valorisation des ressources naturelles comme elle consistera aussi à encourager l'intégration et les remontées de filières. La promotion de la production nationale nécessite également une réelle politique d'incitation et de soutien à l'innovation et à la libération des énergies. Dans cette optique, nous nous attacherons à créer, pour notre jeunesse, les conditions et les moyens qui lui permettront de prendre des initiatives, d'entreprendre et d'être à même d'apporter sa contribution à l'éducation du pays fondée sur la connaissance, la rigueur dans le travail et la création de richesses.

Travailleuses, travailleurs,

La politique que nous avons menée, avec détermination, pour lever l'hypothèque de la dette extérieure et mettre en place des mécanismes efficaces d'accumulation et de gestion des réserves de change, permet à notre pays de disposer, aujourd'hui, d'une marge de manœuvre de nature à atténuer l'impact de la crise du marché mondial pétrolier et de la contraction de nos ressources extérieures.

Il nous faut donc garder, constamment, en ligne de mire la nécessité absolue de préserver cette latitude pour que nous puissions poursuivre, sans rupture, notre marche vers le développement de notre pays et le bien-être de notre nation. Dans cette optique et s'agissant du monde du travail, je voudrais souligner que la Fête du 1er Mai est une occasion appropriée qui nous rappelle à nos devoirs pour lever les contraintes et défis que nous impose la conjoncture économique et sociale du pays. A cet égard, une double exigence doit requérir, de nous tous, une attention soutenue, la première étant liée aux performances de l'appareil national de production, et la seconde au challenge lancé depuis quelques années, pour faire prospérer davantage les immenses territoires des hauts plateaux et du Sud du pays. Pour répondre à la première exigence, il ne fait aucun doute que l'UGTA est en mesure d'apporter, en collaboration avec les institutions concernées, une contribution décisive à la préserva-

tion et à la promotion de l'outil national de production constitué à la fois par les entreprises publiques et par celles relevant du secteur privé pour créer davantage de richesses et d'emplois. L'UGTA qui milite, depuis longtemps, pour cet objectif crucial, doit continuer à l'inscrire parmi ses priorités dans la mission qu'elle s'est assignée et qu'elle remplit, avec responsabilité et engagement, grâce à sa capacité de mobilisation des travailleurs et à la grande audience dont elle peut, légitimement, se prévaloir auprès des employeurs et des pouvoirs publics. L'UGTA constitue tant avec les uns qu'avec les autres, un partenaire incontournable dans le cadre de la mise en œuvre du pacte économique et social qui apporte une contribution indiscutable à la stabilité du monde du travail et, partant, à celle du pays.

La solution d'avenir, personne n'en discouvrira, passe incontestablement par une politique résolue visant d'une part, à concentrer nos efforts sur l'élargissement substantiel de l'offre nationale et, d'autre part, sur une amélioration significative de la productivité du travail.

L'offre nationale s'est en effet beaucoup contractée au fil des années alors que la demande globale de tous les agents économiques et sociaux a considérablement augmenté et entraînant un recours sans cesse croissant aux importations de biens et de services, de toute nature, financées grâce aux recettes d'hydrocarbures. Cette situation devra être progressivement mais rapidement redressée.

L'urgence est en effet à la reconquête du marché intérieur, ce qui constitue la meilleure voie qui puisse garantir une croissance saine et durable, et qui renforcera, sans nul doute, nos capacités à investir les marchés étrangers.

Travailleuses, travailleurs,

Sachant que l'UGTA célèbre cette année la fête du travail à El Oued, je voudrais la charger d'y porter mon salut, mon affection et mon respect à tous nos compatriotes des wilayas du Sud du pays. Tous les Algériens n'oublient pas la résistance héroïque de nos compatriotes du Sud pour faire échouer les projets visant à détacher le Sahara algérien du reste de notre patrie indissoluble. Pour avoir personnellement partagé la foi et l'héroïsme de nos compatriotes du Sud durant la lutte de libération nationale, je suis profondément convaincu que nos jeunes générations qui, à travers les wilayas du Sud du pays, ont des attentes sociales aussi légitimes que leurs frères dans le Nord du pays, sauront également opposer le même patriotisme que leurs ainés à toutes les sirènes de la division des rangs du peuple algérien pétri et uni par

les souffrances de ses résistances séculaires et de sa lutte héroïque pour l'indépendance. S'agissant de l'exigence présente liée au développement des régions des hauts plateaux et du Sud du pays où le 1er Mai doit autant fleurer que partout ailleurs, l'UGTA peut également jouer, grâce à l'esprit responsable et engagé des ses militants, un rôle déterminant dans l'accompagnement du processus engagé comportant des programmes conséquents de réalisation de projets dans tous les domaines d'activités.

De fait, les efforts de l'Etat pour renforcer les infrastructures et le développement humain dans tous ses aspects à travers les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, seraient insuffisants si ils n'étaient accompagnés d'une création de richesses et d'emplois à la mesure des capacités que recèlent ces régions et des attentes que nourrissent notamment nos jeunes en quête de travail, de valorisation de leurs connaissances et de leurs compétences et, partant, de leur insertion sociale. J'invite donc l'UGTA à associer ses efforts à ceux des Pouvoirs Publics et de la société civile pour promouvoir, à travers les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, le

développement de tous les secteurs économiques, y compris l'agriculture et le tourisme. Nul doute que l'UGTA saura, de concert avec le Gouvernement et les associations patronales, faire du développement accru des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, un des objectifs de leurs délibérations tripartites et l'une des finalités du pacte économique et social de croissance.

Chers frères, Chères sœurs,

Pour chacun d'entre nous, le 1er Mai rappelle, non seulement les sacrifices des travailleuses et travailleurs algériens pour l'établissement d'une économie nationale indépendante et prospère, mais il réveille, en même temps, en nous, le souvenir de leur combat héroïque pour sauver l'outil de production et permettre à notre économie de résister, au côté de tous ceux qui sont restés debout, aux plus violents péris qui ont mis en danger l'Etat républicain et fait subir à toute la nation une véritable tragédie nationale. A cette occasion, je m'incline à la mémoire des Chouhada du devoir national y compris parmi nos travailleuses et travailleurs dont Abdelhak Benhamouda reste, à jamais, l'exemple et le symbole.

Cette Fête du travail m'offre enfin l'occasion d'exprimer ma considération et mon admiration à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs algériens pour leurs efforts considérables et de réitérer mon engagement d'œuvrer sans cesse pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des citoyennes et des citoyens.

Le monde du travail, un facteur de préservation et de renforcement de l'unité nationale

Kamel Cherif

Le monde du travail en Algérie, représenté par le plus grand syndicat du pays à savoir l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a toujours été un facteur ayant uni et unifié les Algériens.

De Aissa Idir à Abdelhamid Sidi-Said, en passant par les Rabah Djermame, Mouloud Oumeziane, Abdellkader Benikkous, Abdallah Demene-Débi, Tayeb Belakhdar et Boualem Benhamouda, l'UGTA a toujours symbolisé l'union des travailleurs algériens.

A travers l'histoire récente de l'Algérie, il ressort que plusieurs tentatives avaient été menées pour déstabiliser le pays en utilisant ou en manipulant les travailleurs des divers secteurs. Toutefois, il faut reconnaître que les travailleurs algériens ont fait montre de patriotism et de nationalisme, déjouant ainsi tous les complots dirigés contre le pays.

Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda n'a-t-il pas payé de sa vie ses positions courageuses pour la sauvegarde de la République algérienne ? Il en est de même pour Aissa Idir qui avait unifié les travailleurs algériens au temps du colonialisme français. Le dénominateur commun des travailleurs algériens demeure la préservation et la sauvegarde de l'Algérie contre les ennemis extérieurs.

Aujourd'hui encore, les travailleurs algériens sont confrontés au même défi compte tenu des tentatives de déstabilisation auxquelles fait face le pays. Après avoir farouchement résisté au terrorisme aveugle et barbare des années 1990, l'Algérie a pu s'interposer à ce qui est fallacieusement appelé « printemps arabe ». A l'évidence, il y a eu tentative vainue de manipulation de la classe ouvrière et des travailleurs d'une manière générale qui ont donné une leçon de nationalisme à tous ceux qui œuvrent dans le sens d'ébranler l'Algérie.

Ces forces du mal avaient déjà mené des attaques contre l'économie et les travailleurs algériens, notamment la base gazière de Ti-guentourine en 2013. A présent, ces aventuriers et apprentis-sorciers tentent de semer les troubles en ciblant les régions du Sud, lesquelles représentent le poumon de l'économie algérienne.

Cependant la vigilance des travailleurs et de l'Etat aura été payante quand on sait que ces aventuriers ont été démasqués et leurs complots mis à l'échec. En ce sens, les festivités de la fête du travail ont été programmées dans la ville du Sud, à El Oued. C'est dire tout l'intérêt que porte l'Etat au développement des régions du Sud et des Hauts Plateaux. La journée du 1er Mai aura ainsi permis aux travailleurs algériens de raffermir leurs liens et renforcer l'unité du pays.

Adopter le dialogue dans le règlement des questions liées au monde du travail

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmajid Sidi-Said, a mis l'accent, vendredi à El-Oued, sur l'importance du dialogue pour trouver les solutions idoines aux questions liées au monde du travail.

S'exprimant lors d'un meeting de travailleurs, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du Travail, en présence notamment du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, le SG de la centrale syndicale a appelé à "recourir à la voie du dia-

logue seul à même de permettre de dégager des solutions idoines aux questions liées au monde du travail". M. Sidi-Said a rappelé, dans ce contexte, les "importants" acquis réalisés ces dernières années en faveur des travailleurs algériens, grâce à la politique du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, notamment en matière d'amélioration des salaires et de la couverture sociale, "convaincu que l'essor économique passe par la prise en charge de la catégorie des travailleurs, pilier central du développement de l'économie nationale". Le

patron de la centrale syndicale a salué, par la même occasion, les forces de l'Armée nationale populaire, héritière de l'Armée de libération nationale, garante de la protection des frontières du pays et de sa stabilité permanente, pour les efforts déployés pour la défense de la Nation.

Il s'est aussi félicité de la politique de réconciliation nationale, "un acquis historique pour le peuple algérien, qui a contribué à la stabilité du pays".

Lors du meeting de célébration, à la salle omnisport Taksebt, de la journée

mondiale du travail, dont la wilaya d'El-Oued a accueilli cette année les festivités officielles, a été honorée la famille du regretté Djillali Cherrada, ancien cadre de la centrale UGTA à El-Oued. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, avait auparavant procédé, en compagnie du SG de l'UGTA, Abdelmajid Sidi-Said, à l'inauguration, au chef-lieu de wilaya d'El-Oued, d'un salon régional Sud-Est de la micro-entreprise, auquel ont pris part plus de cinquante exposants.

APS

11 contrebandiers arrêtés au sud du pays (MDN)



Onze (11) contrebandiers ont été arrêtés et une quantité de denrées alimentaires saisie mercredi au Sud du pays par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), indique jeudi le ministère de la Défense national dans un communiqué (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) ont arrêté, le 29 avril 2015, onze (11) contrebandiers et saisi quatre (4) véhicules, 1.300 kg de denrées alimentaires, quatre (4) déten-

teurs de métaux et 420 litres de carburants», précise la même source.

D'autre part, les éléments des Gardes-frontières de Bab El-Assa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) «ont saisi 34 kg de kif traité ainsi qu'une quantité de carburant s'élevant à 1.380 litres destinée à la contrebande», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, et au niveau de la 4^e région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djinet, «a saisi, sept (7) téléphones portables, une somme d'argent de 6.500 CFA et deux (2) détecteurs de métaux», conclut la même source.

POLICE 20 000 nouveaux éléments sortent annuellement des écoles de police en Algérie

Pas moins de 20.000 nouveaux éléments sortent annuellement des écoles de police à travers le pays, a affirmé, jeudi à Tébessa l'inspecteur régional Est de ce corps, Mustapha Benaini.

M. Benaini qui présidait la cérémonie de sortie d'une promotion de 318 agents de l'ordre public (AOP) de l'école de police de Tébessa, a souligné les efforts déployés par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) pour éléver constamment le niveau des formations théorique et pratique dispensées aux éléments appelés à servir ce corps. Des formations de 18 mois qui englobent dés-

ormais, a-t-il ajouté, l'environnement, les questions des droits de l'Homme et la police scientifique.

L'inspecteur régional Est a également souligné «l'intérêt particulier» accordé par la DGSN aux postes de police frontaliers terrestres où des efforts sont consentis pour «améliorer leurs prestations et développer leurs performances au plan sécuritaire, pour ce qui concerne la wilaya de Tébessa, de concert avec les frères tunisiens». La promotion sortie jeudi de l'école de Tébessa a été baptisée du nom du martyr du devoir, le lieutenant de police Layachi Berraï.

GRÈVE DANS LE SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE : Le taux de suivi n'a pas dépassé 7%

Le taux de suivi à laquelle a appelé le syndicat national des travailleurs du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, affiliée à l'UGTA pour les journées du 27, 28 et 29 avril «n'a pas dé-

passé 7%» au niveau national, indique mercredi un communiqué du ministère. Selon la même source, 25 wilayas ont enregistré un taux de grève de 0%. Le ministère rappelle que la majorité des revendications exprimées par les tra-

APS

vailleurs et fonctionnaires du secteur «sont satisfaites» et que les portes du ministère «demeurent ouvertes pour la poursuite de l'examen des préoccupations posées dans le cadre du dialogue et de la concertation».



AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST : Des peines de prison d'une année à 20 ans requises par le procureur général

Des peines de prison d'une année à 20 ans ont été requises vendredi par le procureur général contre 15 personnes impliquées dans l'affaire de l'autoroute est-ouest dont le procès se déroule au tribunal criminel d'Alger.

Le ministère public a demandé également dans son réquisitoire une amende de 5 millions de dinars contre chacune des sept entreprises étrangères, à savoir Citic Crc Chine, Cojaal Japon, Pizarro suisse, Caraventa Suisse, Isolux Corsan Espagne, SMI Canada et COBA Portugal, impliquées dans la même affaire. Le procureur général n'a pas émis de réquisitions concernant le 16^e inculpé en fuite Koudri Tayeb.

Une peine de 20 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de 8 millions de DA ont été requises contre le principal accusé, Chani Medjdoub (conseiller de Citic Crc Chine) pour commandement d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent.

La même peine d'emprisonnement assortie d'une amende de 5 millions DA a été requise contre Khalladi Mohamed (directeur des nouveaux programmes de l'autoroute) pour organisation d'une association de malfaiteurs, perception de présents injustifiés, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et corruption.

Par ailleurs, une peine de 15 ans de réclusion assortie d'une amende de 8 millions DA a été requise contre Hamdane Rachid Salim (directeur de planification au ministère des travaux publics) pour organisation d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption, blanchiment d'argent, abus de fonction et perception de présents injustifiés.

La même peine a été requise contre Adou Tadj eddine, homme d'affaires pour organisation d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent. Le procureur général a, d'autre part, requis huit (8) ans de réclusion assortie d'une amende de 8 millions DA contre Adou Sid Ahmed, homme d'affaires, pour organisation d'une association de malfaiteurs, corruption, trafic d'influence et dilapidation de deniers.

La même peine d'emprisonnement assortie d'une amende de 1 million DA a été requise contre Ghalab El khayar, investisseur, pour organisation d'une association de malfaiteurs et trafic d'influence. Trois ans de réclusion assortie d'une amende d'un million DA ont été requises contre Ouzane Mohamed dit Colonel Khaled, fonctionnaire au mi-

nistère de la Justice pour trafic d'influence, corruption, abus de fonction et perception de présents injustifiés.

Deux (2) années de réclusion ont été requises contre Bouchama Mohamed secrétaire général du ministère des Travaux Publics pour trafic d'influence, perception de présents injustifiés et abus de fonction, Ghazali Ahmed Rafik, directeur des études à l'Agence nationale des autoroutes (ANA) pour corruption, trafic d'influence et perception de présents injustifiés.

Une (1) année de réclusion a été requise contre les trois soeurs Ghareib pour complicité dans le blanchiment d'argent ainsi que contre les deux frères Bouznacha, commerçants, pour violation de la législation et du règlement relatifs aux changes et aux mouvements des capitaux et vers l'étranger.

Dans son réquisitoire, le représentant du parquet général a relevé l'extrême gravité de cette corruption à grande échelle qui touche l'économie nationale.

«Cette affaire de corruption touchant le projet de l'autoroute est-ouest ainsi que d'autres projets de transport en Algérie a terni la réputation économique du pays» a relevé le représentant du parquet. Il a ajouté que l'Algérie a été entraînée devant les instances de l'arbitrage international par le groupe japonais COJAAL en relation avec le projet de l'autoroute est-ouest pour réclamer des sommes colossales, a-t-il martelé.

Rappelant que le projet de l'auto-

route est-ouest avait coûté à l'Etat des sommes faramineuses, il a relevé que l'accusé principal dans l'affaire Chani Majdoub avait perçu 4,89% du coût global du projet en question en forme de commissions.

Selon le parquet, ce dernier qui agissait pour le compte du groupe chinois CITIC CRC utilisait ses connaissances au ministère des Travaux Publics afin d'obtenir des informations importantes permettant au groupe chinois de gagner illégalement des projets. Chani versait en contrepartie, en guise de récompense, des sommes d'argent colossales dans les comptes de ses sources, selon le procureur général.

Il a pu avec la complicité étroite de Khalladi Mohamed et Adou Taj Ed-dine réunir des informations importantes émanant de hauts responsables aux ministères des Travaux publics et du Transport concernant des projets futurs en Algérie et en faire bénéficier les groupes étrangers incriminés dans cette affaire sous la forme de commissions, a déclaré le procureur dans sa plaidoirie.

Usant d'une grande habileté dans le domaine des techniques bancaires et de financement, Chani et ses complices ont pu placer l'argent émanant de la corruption dans des comptes au Luxembourg, en Suisse et en France dans des comptes bancaires de sociétés fictives et dans des comptes de personnes de leurs connaissances telles les soeurs Ghareib qui sont accusées de complicité de blanchiment d'argent, a-t-il souligné.

Le procès se poursuivra vendredi après-midi avec les plaidoiries de la défense des accusés.

AFFAIRE DU GROUPE CNAN : Le verdict sera rendu le 20 mai prochain

Le verdict dans l'affaire de la Compagnie nationale de navigation (Cnan) sera rendu le 20 mai prochain, a annoncé tard dans la soirée de jeudi à vendredi le président du pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed, après les plaidoiries de la défense.

Dans son réquisitoire prononcé dans la journée de jeudi, le représentant du ministère public avait requis des peines de prison ferme allant de 2 à 10 ans, contre les 21 personnes, des cadres du groupe, impliqués dans cette affaire. Le procureur a requis 10 ans de prison ferme contre les deux ex-P-DG Ali Koudil et Ali Boumbar, et la même sentence contre Ghit Feraoun, un ressor-

tissant saoudien, en fuite.

Cette affaire a été reportée à plusieurs reprises dont la non comparution des accusés en liberté (placés sous contrôle judiciaire) et l'absence de certains témoins. Selon l'arrêt de renvoi, les 21 personnes impliquées dans cette affaire étaient accusées de plusieurs chefs d'accusation, dont «dilapidation de deniers publics, violation de la réglementation relative aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger et passation illégale de marchés».

Le principal accusé dans cette affaire, l'ex-directeur général de Cnan Group (actuellement en détention préventive), était accusé de plusieurs dépassements alors qu'il

était en poste, dont celui d'avoir bradé 10 navires appartenant à la flotte de la compagnie, et à sa richesse, accumulée durant plus de 40 ans et ce dans le cadre d'une privatisation», selon le document.

Une enquête sur ces dépassements a été menée par les services de sécurité et les services de l'Inspection générale des finances (IGF) dans le cadre de laquelle 78 cadres ont été interrogés, ajoute la même source.

L'enquête a également porté sur les réparations des navires et autres rénovations réalisées à l'étranger. Les contrats conclus par la Cnan avec des compagnies étrangères et le fret des navires algériens

au profit de ces dernières étaient au centre de l'enquête qui a concerné aussi les filiales du groupe. Miloud Brahimi, un des défenseurs des prévenus, dont Ali Boumbar, a critiqué dans sa plaidoirie la manière dont cette affaire a été traitée par la justice.

«Ce n'est pas de cette manière qu'on va convaincre l'opinion publique qu'on lutte contre la corruption», a-t-il expliqué, avant de plaider pour la dépénalisation de l'acte de gestion.

À l'issue des plaidoiries de la défense, le président du tribunal a annoncé que le verdict dans cette affaire qui a débuté en 2002, sera rendu le 20 mai.

NECIB L'A ANNONCÉ «Restructuration prochaine des entreprises publiques du secteur des ressources en eau»



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé jeudi à Alger la restructuration prochaine des vingt (20) entreprises publiques relevant de son secteur en vue d'améliorer leur performance et leur efficacité.

A l'occasion d'une visite d'inspection à l'entreprise nationale des aménagements hydrauliques (Hydro-aménagement) de Rouiba, M. Necib a annoncé le diagnostic des entreprises publiques relevant de la société de gestion des participations de l'Etat-Etudes et réalisation des grands travaux hydrauliques (Sg-ergthy) a été parachevé, ajoutant que le rapport final relatif du plan de restructuration sera remis dans une semaine.

Le plan porte sur la transformation des 20 entreprises publiques en groupement ou en deux grands groupements en fonction des résultats du rapport final qui sera soumis au conseil des participations de l'Etat (CPE), a précisé le ministre.

L'opération vise l'amélioration de la rentabilité des entreprises du secteur et de leur compétitivité devant les grandes entreprises étrangères qui s'apparentent aux marchés publics notamment dans le domaine de la construction des barrages.

«Grâce à la nouvelle organisation, le groupement ou les deux groupements seront compétitifs avec les entreprises étrangères souscrivant aux appels d'offres internationaux lancés par le secteur ou, du moins, en mesure de s'engager dans des partenariats avec ces entreprises».

Cependant, M. Necib a affirmé que l'opération «ne touchera pas les acquis sociaux du secteur. Tous les postes d'emploi actuels des entreprises publiques seront maintenus et d'autres nouveaux postes seront créés».

L'autonomie et la libération de l'initiative pour améliorer la performance du secteur public

L'opération de restructuration s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche du secteur économique public où l'entreprise est une source génératrice de ri-

ches et d'emplois.

«L'Etat est déterminé à accompagner les entreprises publiques mais ce soutien doit être accompagné, lui aussi, de résultats concrets», a indiqué le ministre des Ressources en eau.

Le ou les deux groupements jouiront d'une autonomie car la tutelle met au point sa stratégie et son plan d'action en fonction de ce qui est favorable avec l'obligation de réaliser les objectifs fixés.

Cette autonomie s'accompagne d'une libération de l'initiative en faveur des responsables et directeurs, a précisé le ministre qui a souligné la nécessité de gérer les entreprises publiques sur la base d'une logique économique visant à assurer une bonne place sur le marché.

D'autre part, M. Necib a ajouté que l'entreprise nationale des aménagements hydrauliques (Hydro aménagement) doit être la locomotive qui traira les autres entreprises publiques pour la concrétisation de cette vision.

Il a appelé à la révision de son règlement intérieur notamment en ce qui a trait à la gestion des ateliers pour améliorer la performance de l'entreprise qui emploie 4 107 travailleurs.

Hydro aménagement a réalisé en 2014, un chiffre d'affaires de 8,386 milliards de DA soit une augmentation de 63% par rapport à 2013.

Elle a réalisé également un résultat net avoisinant les 787 millions de DA en 2014 avec une hausse de 157% par rapport à 2013 et ce grâce au plan de redressement qui repose sur la modernisation de l'administration et le renforcement du contrôle.

L'entreprise intervient dans le domaine de pose de conduites et la réalisation de grands projets hydrauliques. Depuis sa création il y a 40 ans, elle a assuré la réalisation de 792 projets dans 39 wilaya et 6 743 km de conduites.

Elle possède en outre une unité béton pour la production de canalisations qui a fait récemment l'objet de modernisation afin d'augmenter sa capacité de production à 72 km par an.

MODERNISATION DU SYSTÈME FINANCIER ALGÉRIEN M. Djellab : «Le lancement du e-paiement interviendra avant la fin de l'année»

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a annoncé jeudi le lancement d'opérations de paiement à distance avant la fin de l'année en cours en tant que premier pas vers la modernisation du système financier algérien. «La modernisation du système est une opération continue» qui repose sur plusieurs axes dont l'introduction du système de paiement via Internet (e-paiement), a affirmé M. Djellab qui répondait à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les entraves enregistrées devant l'exécution de la réforme financière et bancaire et l'application du système de paiement global en Algérie.



Il a indiqué que l'introduction de ce type de paiement englobera dans une première étape, les opérations privées qui débuteront avant la fin de l'année, rappelant que le e-paiement a été accompagné de textes réglementaires pour garantir la sécurisation de ces opérations et définir les droits et devoirs des clients. Ainsi, une instance appelée Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE-monétique) a été instituée avec pour mission la régulation et la gestion de ce nouveau système de paiement, a-t-il encore précisé. M. Djellab a souligné à ce propos, que la réforme financière et bancaire initiée depuis quelques années, englobait plusieurs axes dont la modernisation de l'infrastructure technique et matérielle des banques et l'amélioration de la qualité des prestations bancaires proposées aux clients. Il a tenu à dire également que cela a impliqué aussi la modernisation globale des systèmes de paiement rapide de montants élevés et du nouveau système de paiement entré en vigueur depuis quelques années. D'autre part, le ministre des Fi-

nances a salué la modernisation des systèmes de paiement au niveau des banques qui a permis l'accélération de la cadence de modernisation du système informatique des banques publiques dans le but d'activer un nouveau système commercial pour leurs agences et de développer leurs prestations bancaires électroniques outre le renouvellement de leurs réseaux.

Chaque banque s'est attelée à relancer ses réseaux bancaires à un seul système intégré et activer un nouveau système commercial pour ses agences.

Ces banques ont également procédé à l'introduction d'un système informatique qui permet le traitement instantané des chèques et opérations bancaires dans l'esprit de gagner du temps, d'accélérer les prestations et de généraliser les opérations bancaires.

Il a rappelé à cet effet, les mesures prises par les banques publiques afin de diversifier les produits et prestations en direction des clients et qui consistent à encourager l'utilisation des outils du paiement électronique et l'introduction

du e-banking en vue de fournir aux clients toutes les informations sur leurs comptes par le biais d'Internet.

«L'accélération des réformes garantira le renforcement de l'intégration financière et le développement de services financiers efficaces en tant que support aidant à améliorer la compétitivité de l'économie nationale et sa diversification», a encore dit le ministre.

Il a relevé dans ce contexte, que ces réformes qui ont englobé les banques publiques et privées ont touché tous les marchés bancaires et financiers et les assurances à travers l'amélioration de la médiation financière et la réduction des frais par l'introduction de nouveautés financières.

A une autre question sur le retrait des vieux billets de banque, M. Djellab a ajouté que cette question était du ressort du gouverneur de la Banque d'Algérie qui a affirmé avoir retiré les billets de 100 DA mis en circulation en 1981 et 1982 et les billets de 200 DA, de 20 DA et de 10 DA éculés en 1983 et remplacé par des pièces métalliques notamment de 200 DA, de 100 et 50 DA.

VIGNETTE AUTOMOBILE 2015 Prorogation du délai d'acquittement jusqu'au 14 mai prochain

Le ministère des Finances informe l'ensemble des propriétaires de véhicules de tourisme, utilitaires et de transport de voyageurs que le délai d'acquittement de la vignette automobile 2015 est prorogé au jeudi 14 mai, a indiqué la Direction générale des impôts (DGI) sur son site web.

Cette prorogation de délai, décidée par le ministre des Finances, Mohamed Djellab, est motivée par «le souci de permettre aux citoyens de s'acquitter de leurs obligations dans les meilleures conditions et de leur faire éviter tout désagrément», précise la même source. Mise en vente depuis début avril, le délai initial de la vente de la vignette automobile devait prendre fin aujourd'hui.

Disponible auprès des services des recettes des imposés et des recettes d'Algérie Poste, cette vignette est vendue aux mêmes tarifs que ceux de 2014 et des années précédentes.

Pour assurer un meilleur déroulement de l'opération de vente de vignettes, la DGI avait instruit toutes ses recettes d'ouvrir pendant les jours ouvrables de 8 heures à 16 h 30 sans pause déjeuner alors que les horaires habituels sont sur la tranche 8h-16h avec une pause déjeuner.

En 2014, la DGI a engrangé près de 9,5 milliards de DA (mds de DA) en provenance de ventes de vignettes automobile (pénalités non incluses), contre plus de

11 mds de DA en 2013 (pénalités comprises), avec des prévisions de l'ordre de 12 mds de DA pour 2015.

Une partie de 20% de ces recettes est affectée au Trésor public, alors que le Fonds commun des collectivités locales (FCCL) reçoit les 80% restants.

Instituée en 1981 puis abrogée en 1990, la vignette automobile avait été rétablie en 1997 dans le cadre d'une loi des finances pour entrer en vigueur en 1998. Son prix varie en fonction de la puissance de motorisation du véhicule et de son ancienneté.

Une fourchette de 300 à 2.000 DA est imposée sur les véhicules ayant plus de 10 ans, contre 700 à 3.000 DA pour ceux dont l'âge varie entre 6 et 10 ans et de 1.000 à 4.000 DA pour les 3 à 6 ans. Les véhicules ayant moins de 3 ans sont imposés d'une vignette dont le prix oscille entre 1.500 et 8.000 DA.

Toutefois, l'exemption de la vignette automobile est toujours accordée au profit des véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes, daïras, wilayas) et les véhicules dont les propriétaires bénéficient de priviléges diplomatiques ou consulaires. Cette exonération touche aussi les ambulances, les véhicules équipés de matériels sanitaires, les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie, les véhicules destinés aux handicapés et les véhicules roulant au GPL/C.

APS

FIN DE LA VISITE DE PREMIER MINISTRE ABDELMALEK SELLAL EN CHINE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a achevé, jeudi, sa visite en Chine, qui l'a mené successivement à Pékin et à Shanghai, à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang.

Lors de cette visite, M. Sellal a été reçu, dans la capitale chinoise, par le Président de la Chine, Xi Jinping, et s'est entretenu avec son homologue chinois ainsi qu'avec le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, Yu Zhengsheng. En outre, le Premier ministre a présidé, mardi dernier à Pékin, le forum économique algéro-chinois qui a été sanctionné par la signature de 15 protocoles d'accord, de deux contrats et d'un mémorandum d'entente portant essentiellement sur l'industrie, les mines, l'agriculture et le tourisme.

A Shanghai, M. Sellal a visité notamment le port en eau profonde de Yangshan, situé sur les îles Yangshan au large de Shanghai, cœur battant de l'économie chinoise.

Il a eu également un entretien avec le maire de Shanghai, M. Yang Xiong, à qui il proposa d'étudier la possibilité de jumelage entre cette municipalité chinoise et une ville algérienne. Cette visite en Chine s'inscrit à la faveur du développement du

Partenariat global stratégique, initié par les présidents de deux pays en mai 2014 et conforté par la signature d'un Plan quinquennal de coopération stratégique global pour la période 2014-2018.

M. Sellal a été accompagné, lors de cette visite, des ministres, respectivement, de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, du Commerce, Amara Benyounes, et de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que d'une délégation de chefs d'entreprises publiques et privées.

Un nouvel élan aux relations bilatérales

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exprimé, jeudi à Shanghai, sa satisfaction des résultats de sa visite de quatre jours en Chine, en soutenant qu'elle a ouvert un «nouvel élan» aux relations entre l'Algérie et ce grand pays asiatique.

«Les résultats de notre visite en Chine ont été très satisfaisants», a-t-il déclaré à la presse à l'issue de sa visite au port en eau profonde de Yangshan (Shanghai). Il a rappelé que cette visite, qui a été couronnée par la conclusion, mardi dernier à Pékin, de plusieurs accords de partenariat bilatéraux, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration du partenariat stratégique global signée par les présidents des deux pays en mai 2014, et conforté par la signature d'un Plan quinquennal de coopération stratégique global pour la période 2014-2018.

Le Premier ministre a, alors, affirmé que cette visite allait donner un «nouvel élan» aux relations entre l'Algérie et la Chine, notamment dans le domaine économique.

Cette visite s'est axée principalement autour du volet économique, et ce, dans l'objectif d'orienter notre coopération vers des domaines ciblés par la politique économique (de l'Algérie) visant, notamment, à diversifier l'économie en renforçant les investissements productifs.



vestissements dans les secteurs hors hydrocarbures», a-t-il précisé.

Selon lui, des projets d'investissements productifs chinois en Algérie devraient se multiplier dans différents secteurs d'activités tels que ceux de l'industrie et de l'agriculture.

M. Sellal a insisté sur le fait que ces projets de partenariat à venir devraient être «gagnant-gagnant» et profiter à l'économie algérienne car, a-t-il précisé, «le Trésor public ne peut plus (assurer) seul à assurer les besoins (financiers) du développement de l'économie nationale», tout en relevant l'importance de renforcer les investissements productifs.

Le Premier ministre s'est rendu jeudi à Shanghai en provenance de Pékin dans le cadre d'une visite officielle de quatre jours en Chine, à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang.

À Shanghai, il a effectué une visite au port de Yangshan pour lequel il a exprimé le souhait de l'Algérie de bénéficier de l'expérience de cette infrastructure portuaire pour la réalisation du nouveau projet du port Centre, prévu entre Chercell (wilaya de Tipaza) et Ténès (Chlef).

Il a également visité la Tour de télévision «Perle de l'Orient», la plus ancienne tour de Shanghai et un des symboles de son déve-

loppement. Il s'est aussi rendu au musée historique de Shanghai, situé au sein de cette tour, où toutes les étapes du développement de cette ville sont retracées.

Avant de quitter la tour «Perle de l'Orient», le Premier ministre a signé le livre d'Or de cet édifice et a reçu un prototype représentatif de cette tour.

Au cours de sa visite en Chine, M. Sellal est accompagné des ministres, respectivement, de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, et du Commerce, Amara Benyounes, et d'une délégation de chefs d'entreprises publiques et privées.

Alger-Pékin plus proches

Boualem Branki

L'Axe Alger-Pékin s'est considérablement renforcé avec la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal en Chine. Une visite qui a permis d'abord de resserrer les liens déjà très forts entre les deux Etats, ensuite de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale. Il faut dire que la visite officielle de M. Sellal en Chine a été de celles qui augmentent d'un meilleur ancrage politique d'abord, économique et culturel ensuite entre l'Algérie et la Chine, deux pays liés depuis la guerre d'indépendance nationale par des liens très profonds. C'est dire qu'entre l'Algérie et la Chine, les liens de la coopération et des relations bilatérales sont très forts. C'est dans ce sens que la visite de travail de M. Sellal en Chine, ponctuée par une rencontre avec le président chinois Xi et son homologue a été succès et un nouvel élan dans leurs relations. Tous les aspects de la coopération ont été ainsi passés en revue d'abord à Pékin, ensuite à Shanghai. Ce qui a permis à la délégation algérienne conduite par le Pre-

mier ministre d'affirmer cette complicité politique entre les deux pays pour l'étendre vers la coopération économique et financière. Plus de contrats entre opérateurs algériens et chinois, plus de projets et plus de coopération économique dans l'ensemble des segments porteurs du développement ont été dès lors prospectés, discutés et affirmés durant cette visite, en particulier lors du forum d'affaires tenu dans la ville cosmopolite, et la place financière par excellence de la Chine, Shanghai. Il n'est point étonnant dès lors, après un étalage des opportunités de coopération économique, adossée à l'excellence des relations politiques entre Alger et Pékin, que le Premier ministre livre sur le «vif» ses impressions quant aux résultats de cette visite. «Les résultats de notre visite en Chine ont été très satisfaisants», a-t-il déclaré, avant de préciser qu'elle a été couronnée par la conclusion de plusieurs accords de partenariat bilatéraux. Et puis, il rappelle que cette visite de travail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration du partenariat stratégique global signée par les présidents des deux pays en mai 2014, et conforté par la signature d'un Plan quin-

quennal de coopération stratégique global pour la période 2014-2018. Mieux, le déplacement du Premier ministre à Pékin, accompagné de ministres et chefs d'industrie algériens a donné un «nouvel élan» aux relations entre l'Algérie et la Chine. En particulier dans le domaine économique. Cette visite s'est axée principalement autour du volet économique dans l'objectif d'orienter notre coopération vers des domaines ciblés par la politique économique de l'Algérie), qui vise notamment à diversifier l'économie en renforçant les investissements dans les secteurs hors hydrocarbures», a affirmé le Premier ministre pour qui «des projets d'investissements productifs chinois en Algérie devraient se multiplier dans différents secteurs d'activités tels que ceux de l'industrie et de l'agriculture». Entre l'Algérie et la Chine, devenue une des grandes puissances économiques et très sollicitée par les grandes économies occidentales, il y a dorénavant de nouveaux ressorts politiques et économiques qui ont été mis en œuvre, notamment à travers les nouveaux accords qui ont sanctionné cette visite de travail de M. Sellal au pays de l'Empire du Milieu.

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

L'Algérie veut s'inspirer de l'expérience de Shanghai

L'Algérie souhaite s'inspirer de l'expérience de Shanghai (Chine) pour développer ses infrastructures portuaires qui constituent un élément majeur de la logistique venant en appui des investissements et du commerce extérieur. C'est ce qu'a affirmé, jeudi, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa visite du port en eau profonde de Yangshan, situé sur les îles Yangshan au large de Shanghai, cœur battant de l'économie chinoise.

De son côté, la partie chinoise, représentée par le groupe Shanghai Tongsheng Investment qui a fait l'étude de réalisation, la construction et assure la gestion du port de Yangshan, a affiché son intérêt et sa volonté pour par-

tager son expérience avec l'Algérie dans ce domaine.

D'ailleurs, cette visite au port de Yangshan s'inscrit dans la perspective du projet de réalisation du nouveau port Centre entre Chercell (wilaya de Tipaza) et Ténès (Chlef) dont l'étude de réalisation devra être achevée avant fin mai prochain.

Dévant s'étendre sur une surface de plus de 1.000 hectares et être réalisé en eau profonde, le projet du port Centre peut s'inspirer de l'expérience du port de Yangshan, construit sur une profondeur d'eau de 18 mètres. Le nom de Shanghai signifie «sur la mer» laquelle a joué un rôle fondamental dans la prospérité économique de cette plus grande

ville de la Chine. Mis en exploitation en 2005, ce port a été construit sur une île située à plus de 32 kms de la zone urbaine de Shanghai et qui représente une extension de l'ancien port de cette ville. Quant au nouveau port algérien, il devrait, entre autres, être doté d'un tirant d'eau profond (hauteur de la partie immergée du bateau) pour accueillir des navires de dernière génération, d'espaces importants pour le traitement notamment de conteneurs ainsi que d'une base logistique.

Un port construit en eau profonde permet particulièrement l'accostage de navires de grand tonnage.

Actuellement, les marchandises destinées vers l'Algérie sont

transbordées notamment aux ports de Giatora (Italie) et d'Algésiras (Espagne) car la profondeur des eaux dans la plupart des ports algériens ne dépasse pas les 11 mètres. La réalisation de cette infrastructure portuaire devra permettre de réduire la pression que subissent les ports nationaux. Une fois ce port réalisé, il est prévu que certaines activités du port d'Alger soient transférées progressivement vers cette nouvelle place portuaire.

L'Algérie compte dix ports commerciaux construits, pour la plupart, au cours de la période coloniale, ce qui représente un grand déficit par rapport aux autres pays côtiers.

ALGÉRIE-HONGRIE**M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur de la Hongrie en Algérie**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu jeudi à Alger, Helga Katalin Pritz, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Hongrie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Azerbaïdjan en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Mahir Mammid Oghlo Aliyev, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Azerbaïdjan auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

MÉTÉOROLOGIE**Les ministres arabes adoptent une position commune à défendre lors du prochain congrès de l'OIM**

Les travaux de la réunion des ministres arabes en charge de la météorologie et du climat, qui se tient depuis mardi à Djeddah, ont été marqués par l'adoption d'une «position commune» à défendre lors du prochain Congrès général de l'Organisation internationale de la météorologie (OIM), a-t-on appris jeudi auprès du ministère des Transports.

Les participants à cette réunion, à laquelle prend part le ministre des Transports, Amar Ghoul, ont débattu et approuvé les décisions et recommandations de la 31^e session de la commission arabe permanente de la météorologie ainsi que les recommandations du Forum arabe consacrée à l'amélioration des capacités et des services de la météorologie et du climat dans les pays arabes, indique un communiqué du ministère.

Les ministres arabes ont également adopté «une position commune à défendre lors de la 17^e session du congrès général de l'OIM qui se tiendra à Genève du 25 mai au 12 juin.

Ils ont réitéré leur volonté politique pour redynamiser la coopération en matière de stages, de formation, de recherche scientifique, de communication et des systèmes d'information pour une meilleure efficacité des services de la météorologie.

En outre, les participants à la réunion ministérielle arabe, qui prendra fin demain vendredi, ont «accueilli favorablement» la proposition de l'Algérie pour abriter le Centre arabe de la météorologie et des changements climatiques dont l'approbation intervient lors de la prochaine session, précise le communiqué.

Les ministres arabes en charge de la météorologie et du climat se sont accordés, par ailleurs, à ce que les sessions de leur conseil se tiennent de manière périodique pour une participation plus efficace dans le développement de la coopération arabe commune et pour une meilleure atteinte des objectifs fixés, ajoute la même source.

ALGÉRIE-UE**Déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères**

Suite à l'adoption par un groupe de députés d'une résolution jeudi, sur l'Algérie en recourant à la procédure d'urgence, le porte-parole du ministère des Affaires Etrangères, Abdelaziz Benali Cherif a évoqué dans une déclaration à l'APS une action «initiée par un groupuscule connu pour avoir versé dans l'agitation médiatique pour servir des desseins inavouables et contraires à la volonté clairement affichée par l'Algérie et l'UE d'aller de l'avant».

«Trente-cinq eurodéputés sur les 751 que compte le Parlement européen ont adopté, ce jour, quasiment à la sauvette, une résolution sur l'Algérie, en réel décalage tant avec l'esprit qui préside aux relations de dialogue et de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne qu'avec la dynamique qui anime les rapports de l'Algérie avec ses Etats membres», a-t-il affirmé.

«Cette action a été initiée par un groupuscule connu pour avoir souvent versé dans l'agitation médiatique pour servir des desseins inavouables et contraires à la volonté clairement affichée par l'Algérie et l'UE d'aller de l'avant dans la promotion de leur partenariat global et multidimensionnel. Le recours à l'adoption d'une telle résolution sous le sceau de l'urgence est une mesure qui s'apparente à une escroquerie procédurale», a encore ajouté le responsable.

«Le fait ordinaire choisi comme prétexte par les auteurs de cette résolution renseigne tout sur leur acharnement à vouloir porter préjudice à l'atmosphère sereine qui caractérise le dialogue entre l'Algérie et le parti-



naire européen que sur les limites de leur vision quant aux intérêts mêmes de l'UE. Les vaines tentatives de ces quelques détracteurs, qui se trompent d'époque et d'adversaire, ne peuvent en aucun cas altérer et, encore moins, remettre en cause, la marche résolue de l'Algérie et de l'UE vers la consolidation du partenariat mutuellement avantageux que projette l'accord d'association», a-t-il dit soulignant que «l'Algérie, qui a conclu l'accord d'association en tant que cadre global du dialogue et de partenariat, entend poursuivre cette dynamique, à travers une participation active au processus de révision de la Politique européenne de voisinage, dans le respect de sa souveraineté nationale et dans le contexte de la promotion des intérêts propres.»

«Du reste, a-t-il encore affirmé, et durant les dix années de mise en œuvre de l'accord d'association, les questions relatives à la gouvernance, à la démocratie et aux droits de l'homme ont fait l'objet régulièrement d'échanges à la satisfaction des deux parties.»

«Le dialogue interparlementaire qui n'a cessé de se renforcer entre les

institutions législatives algérienne et européenne, à travers notamment la tenue de treize sessions de dialogue, a permis une meilleure connaissance des évolutions internes en cours en Algérie et parmi les pays de l'UE. Partant, l'adoption de cette résolution, qui s'écarte de l'esprit du dialogue confiant, décrédibilise ses propres auteurs qui se sont arrogés le droit de tenter de jeter la suspicion sur la justice algérienne face à des faits répréhensibles qui font l'objet d'actions judiciaires similaires dans nombre de pays européens.»

«En rejetant cette intrusion suspecte et irresponsable dans les affaires intérieures de l'Algérie, le Ministère des Affaires Etrangères, qui a pris le soin d'attirer l'attention des partenaires européens sur les retombées négatives que pourrait avoir cet acte sur le développement des relations entre les deux parties, réitère la ferme volonté de la partie algérienne de poursuivre activement la mise en œuvre des réformes qu'elle a souverainement engagées et compte l'édification d'un partenariat algéro-européen respectueux de ses choix», a conclu M. Benali.

CRISE LIBYENNE**M. Messahel reçoit les chefs de missions diplomatiques du Groupe «3+5»**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel a, reçu jeudi à Alger, à leur demande, dans le cadre d'une démarche commune, les chefs de missions diplomatiques du Groupe dit «3+5» (Etats-Unis-France-Royaume-Uni-Italie, Espagne, Allemagne, UE, ONU), a indiqué le ministère des Affaires étrangères.

«Cette démarche entre dans le cadre des consultations permanentes entre l'Algérie et les principaux acteurs internationaux au sujet de la crise en Libye, à la lumière des derniers développements intervenus sur la scène libyenne et de l'évolution du dialogue international», a précisé la même source dans un communiqué.

Il a été procédé à l'occasion de cette rencontre à un «échange d'analyses et de vues sur la situation qui prévaut en

Libye et dans la région, ainsi que sur les approches adoptées en vue de parvenir à une solution politique durable», a ajouté le communiqué du MAE.

M. Messahel a développé la vision algérienne, en mettant en exergue «la nécessité d'une convergence des processus en cours, pour aboutir à un règlement rapide et définitif de la crise libyenne, à travers, notamment, la mise en place rapidement d'un gouvernement d'union nationale, seul à même de faire face aux défis multiples qui se posent en Libye, dont le terrorisme, de favoriser la réconciliation nationale et d'engager la dynamique de reconstruction d'un Etat moderne». Les chefs de missions diplomatiques ont loué les efforts «colossaux» déployés par l'Algérie et son rôle «énormément positifs» dans la recherche d'une solution pérenne à la crise en Libye et son appui «conséquent» au processus initié par les Nations unies dans ce cadre», a relevé le ministère dans son communiqué.

«Il a été convenu de poursuivre la concertation dans la perspective des prochaines étapes et échéances inhérentes à la question libyenne», a conclu le communiqué du MAE.

M. Dahmani Toufik nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la Bolivie

Le gouvernement de l'Etat plurinational de Bolivie a donné son agrément à la nomination de M. Dahmani Toufik, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Etat plurinational de Bolivie, avec résidence à Brasilia, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

**M. Yousfi s'entretient avec l'ambassadeur climat français pour la région MENA et Afrique**

Le ministre de l'Energie Youcef Yousfi s'est entretenu jeudi à Alger avec l'ambassadeur climat français pour la région Afrique du Nord-Moyen Orient et Afrique, Stéphane Gompertz, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Gompertz effectue cette visite dans le cadre de la préparation de la conférence sur le climat (COP21) qui se tiendra en décembre prochain à Paris, et pour s'enquérir de la vision de l'Algérie concernant les changements climatiques, selon le communiqué.

Le ministre a rappelé, à cette occasion, le programme «ambitieux» des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Algérie, a-t-on ajouté.

M. Yousfi a affirmé aussi qu'une coopération dans les domaines industriels et de recherche permettrait d'accélérer le développement de l'énergie propre et par là contribuer de manière active à l'effort global de lutte contre les changements climatiques, précise le communiqué.

APS

M. ABDELAZIZ ZOUKH,
WALI D'ALGER
«Les projets d'amélioration urbaine de la wilaya d'Alger avancent à un rythme satisfaisant»



Les projets d'amélioration urbaine dans la wilaya d'Alger avancent à un rythme satisfaisant », a indiqué le wali, Abdeleziz Zoukh, à l'issue d'une visite d'inspection à divers chantiers ouverts dans plusieurs communes de la capitale.

Les projets inscrits dans le cadre de l'amélioration urbaine de la wilaya d'Alger avancent à un rythme satisfaisant mais les entreprises doivent consentir davantage d'efforts pour raccourcir les délais de réalisation», a insisté M. Zoukh.

Il a assuré qu'il n'y a aucun problème de financement de ces projets », ce qui signifie qu'il n'y a pas de raison de ne pas les achever dans les délais impartis. Le wali a visité notamment les chantiers de dédoublement de nombreuses routes ainsi que d'aménagements et des projets de réalisation de gares routières, de parkings et de places publiques.

Ces chantiers sont situés dans les communes de Staoueli, Sidi M'hamed, Hussein Dey et Belouizdad ou encore Hydra et Bir Mourad Raïs, qui se partagent la compétence territoriale sur le boulevard Sidi Yahia qui subit une opération d'aménagement et de requalification mais où les travaux peinent à être achevés. Dans ce quartier, le wali a haussé le ton pour exiger des bureaux d'études et des entreprises de réalisation d'accélérer la cadence des travaux pour lesquels une enveloppe de 700 millions DA a été dégagée.

La construction de parkings a aussi été l'un des points sur lesquels a insisté M. Zoukh lors de cette visite, dont celui situé au port d'Alger d'une capacité de 700 places et devant être livré dans trois semaines.

Le wali a aussi inspecté le chantier de création d'une voie spécialisée de 800 mètres, longeant l'usine de dessalement du Hamma, pour l'accès des véhicules poids lourds au port d'Alger, et doit être achevé en six mois avec un coût de 56 millions de DA.

EDUCATION NATIONALE Recrutement des enseignants : Des spécialités ignorées ?

De nombreux citoyens titulaires de licences en Droit (système classique avec 04 années d'études) et d'autres titulaires de licences en journalisme, ont fait partie de leur grand étonnement, de ne pas voir leurs spécialités retenues pour le concours des professeurs décidé par le ministère de l'éducation nationale.

La ministre en personne avait pourtant déclaré qu'aucune injustice ne sera tolérée, mais suite à la publication de la liste des concernés, les licenciés en droit et ceux en journalisme ne figuraient pas.

La question qui se pose est la suivante : «Pourquoi un licencié en histoire et géographie, peut postuler à un poste de professeur d'arabe par exemple et non pas un licencié en droit ou en journalisme? »

Le motif des postes d'emplois offerts aux licenciés en droit et en journalisme ne tient pas la route, car les licenciés en histoire et en géographie, ont aussi des institutions spécialisées qui les concerne et n'ont qu'à s'adresser à celles-ci.

Tous les licenciés en droit ne sont pas avocats et tous les licenciés en journalisme ne sont pas journalistes. La majorité de ces deux catégories de licenciés sont au chômage. Alors pourquoi les exclure de ce concours ?

Le premier ministre M. Sellal, a pourtant été clair en annonçant que personne ne serait lésé. Les citoyens en questions lancent un appel au premier ministre, avant la date du concours, afin qu'ils puissent eux aussi déposer leurs dossiers respectifs et bénéficier des mêmes chances que les autres citoyens, « C'est une question de justice sociale! »

O.K. (Bouguia, Sétif)

BEJAIA : CRISE AU SEIN DE L'APW

Les bons offices du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales

Arslan-B

Une commission a été tout récemment (les 28 et 29 mai 2015) dépêchée à Bejaia par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, à sa tête M. Mohamed Talbi, Directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques (au MICL) accompagné par le Directeur des élus, aux fins d'aider cet organe délibérant qu'est l'APW à sortir de l'impasse dans lequel il se trouve.

L'APW de Bejaia est, en effet, depuis quelque temps, empêtrée dans un enchevêtrement complexe et quasi inextricable de dissensions internes dont la première conséquence s'est traduite par une paralysie du fonctionnement de ladite assemblée (examen de programmes, étude de propositions d'allocations budgétaires, débats, délibérations et décisions...). La commission dépeçée d'Algier (MICL) se devait donc de se rechercher avec les élus la solution



idoine » susceptible de concilier les différentes parties (appartenant à différentes formations politiques) jusqu'à la fin du conflit. Aux deux rencontres qui ont eu lieu au siège de la wilaya les 28 et 29 mai 2015 ont pris part le Wali de Bejaia, le PAPW, les chefs de groupes et les présidents de commissions, le SG de la wilaya, le DRAG et le DAL. Ces rencontres ont été l'occasion pour les membres de la commission d'Algier d'écouter toutes les parties en conflit et de connaître les raisons du blocage de l'assemblée. L'examen de tous ces exposés (soutaire catharsis !) aura permis aux opérateurs des bons offices de présenter des propositions de sortie de crise et

c'est ainsi qu'au terme de deux journées d'intenses tractations une solution consensuelle a pu agréer toute les parties auparavant engluées dans l'adversité : il s'agira, ainsi, de procéder à la recomposition de l'instance exécutive de l'Assemblée (Désignation de nouveaux vice-présidents ainsi qu'à la révision de la composante des commissions, suivie de l'élection de leurs bureaux respectifs. Démarche sanctionnée par la signature d'un PV par l'ensemble des parties concernées et approuvée à l'unanimité à main levée. Voilà donc que s'annonce, à priori (?), une ère nouvelle pour l'APW dont les membres (notamment les élus) évolueront dans une atmosphère « assainie », enfin à même de s'atteler à la relance de projets engagés par l'Etat mais en souffrance, veiller à insuffler à une région riche en potentialités, une dynamique de développement durable et la hisser au rang mérité de pôle économique d'excellence. Le vœu de tous les citoyens de la wilaya, en somme et de toute évidence.

A. B.

Un appel de Sétif de la petite Hala-Noor au ministre de la Santé

Azzedine Tiouri.

« Je suis une jeune handicapée, atteinte du syndrome d'Ulrich, l'une des formes les plus sévères de myopathie rare, une cinquantaine de cas connus dans le monde, je lance un appel aujourd'hui à notre ministre de la Santé, de la population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudjaf, mais aussi au père de famille et à l'humanitaire pour m'aider à retrouver un sens et un goût à la vie, pour récupérer toute mon autonomie que seule une opération chirurgicale pourrait me les rendre. Je suis dépendante à 100% avec l'assistance d'une tierce personne à longueur de journée pour le moindre acte de la vie ». C'était là un appel de Sétif qu'à voulu faire la petite Hala-Noor à M. le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à travers notre journal. Benabid Hala-Noor est une petite fille, jolie et forte sympathique, est née le 17 janvier 2003 à Sétif. A cause de cette handicape maladie, elle a du quitter avec résignation l'école

à l'étranger. J'en appelle à votre esprit humain en tant que responsable d'un aussi important et sensible secteur, mais aussi au père de famille pour m'aider à retrouver un sens et un goût à la vie, pour récupérer toute mon autonomie que seule une opération chirurgicale pourrait me les rendre. Je suis dépendante à 100% avec l'assistance d'une tierce personne à longueur de journée pour le moindre acte de la vie ». C'était là un appel de Sétif qu'à voulu faire la petite Hala-Noor à M. le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à travers notre journal. Benabid Hala-Noor est une petite fille, jolie et forte sympathique, est née le 17 janvier 2003 à Sétif. A cause de cette handicape maladie, elle a du quitter avec résignation l'école

cette année avec une grande amertume et une déception inconsolable. Elle est clouée à la chaise roulante depuis quatre années. Elle a marché jusqu'à l'âge de 8 ans, lorsqu'elle a perdu toutes ses facultés motrices et physiques. Cela s'est répercute sur sa scolarité qu'elle a malgré tout voulu maintenir, alors qu'elle ne pouvait pas rester une demi-heure sur une chaise. C'est justement pour pouvoir y retourner un jour au sein de ses camarades de classe, retrouver cette chaleur humaine et l'ambiance de l'école, qu'elle garde un espoir en lançant cet appel au premier responsable de la Santé en Algérie pour pouvoir l'aider à y accéder à ce bonheur perdu en lui octroyant une prise en charge pour des soins à l'étranger, plus précisément à l'hôpital Necker de Paris.

CNAS : JOURNÉES PORTES OUVERTES :

Pour informer et sensibiliser sur les risques des accidents du travail

Pour la quatrième année consécutive, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) de la wilaya de Sétif organise des Journées portes ouvertes, qui pour cette année porte sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Cette manifestation organisée dans le grand hall du siège de la Cnas au vu du grand public durant trois jours, sous le thème : « Pour une culture de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles » coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de la sécurité et la santé au travail. A cette occasion, le directeur de l'agence Cnas de Sétif, M Houïdèche Boualem a animé un point de presse où il a mis l'accent sur l'importance de ces actions menées par la Caisse nationale en déclarant : « Il s'agit d'une campagne d'information et de sensibilisation à l'échelle nationale qui a pour objet de promouvoir la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Cette action de la Cnas intervient dans le cadre des orientations du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale qui commémore chaque année depuis 2004, la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail sous le thème choisi par le Bureau international du travail (BIT). Lors de ces trois journées où tout un programme a été élaboré pour informer et sensibiliser le maximum d'employeurs et de travailleurs, la Cnas compte donner un coup de projecteur sur la prévention des chutes de hauteur dans le bâtiment et travaux publics (BTP). Les principaux objectifs de base, nous dit-on, restent l'amélioration de la compréhension de la réglementation et son application, notamment celle relative au plan d'hygiène et de sécurité dans la BTPH, la prise de conscience des employeurs en matière des mesures nécessaires permettant la maîtrise des risques en général et des risques liés au bâtiment en particulier et l'information et la sensibilisation des employeurs et travailleurs aux risques de chutes de hauteur. Selon le premier responsable de la Cnas de Sétif, il y a une augmentation sensible des accidents de travail au niveau des travaux publics et du bâtiment. De l'examen des statistiques de la caisse concernant les accidents

du travail, un tiers de ces derniers enregistrés au niveau national sont localisés dans les activités du bâtiment et des travaux publics, dont 22 % concernent les chutes de hauteur avec dénivellation. Durant ces dernières années, dans la wilaya de Sétif, le secteur du bâtiment et des travaux publics s'est développé d'une manière fulgurante. Durant ces dernières années, il a été créé plus de 4 000 entreprises. C'est devenu un grand chantier à ciel ouvert. C'est aussi l'un des secteurs qui emploient le plus de main d'œuvre non qualifiée. Ces journées portes ouvertes, nous précise-t-on, organisées par la Cnas permettront aux employeurs et aux travailleurs de s'enquérir auprès des professionnels de la caisse, médecins, ingénieurs, inspecteurs et contrôleurs de prévention, des connaissances et des outils nécessaires à la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels. Les chutes en hauteur représentent plus du tiers des accidents. Pour les travaux en hauteur, nous n'avons pas le droit à l'erreur, nous dit-on, et trois reflexes sont nécessaires pour organiser le chantier. Il faut avoir de bons équipements, former et informer les salariés et minimiser les dégâts. Le contrôle des brigades ne suffit pas en lui-même d'atténuer les risques. Le manque de moyens humains ne peut couvrir tous les chantiers quotidiennement. Actuellement, les accidents de travail viennent en deuxième position après ceux de la route. C'est pour ce faire, qu'il a été mis à la disposition des visiteurs, de plus en plus nombreux, des stands d'information et de sensibilisation sur les risques professionnels en général et les risques liés aux activités du bâtiment en particulier. Cela a permis aussi de se rapprocher davantage des assurés sociaux.

Côté chiffres, en 2009, la Cnas a enregistré 534 accidents de travail dans le BTPH, dont 153 graves et 16 mortels. En 2010 : 475, en 2011 : 540, en 2012 : 561, en 2013 : 706 et en 2014, il a été signalé 736 accidents, dont 188 graves et 27 mortels. On ne peut qu'il y a progression ou diminution tant nous n'avons pas d'indices ni de paramètres de comparaison. La Cnas de la wilaya de Sétif compte 560 804 assurés salariés.

A. T.

ALGER**Il tue son frère****20 ans de réclusion criminelle**

La cour criminelle d'Alger a eu à statuer sur une affaire d'homicide volontaire dont les faits ont eu pour théâtre un quartier de Gué de Constantine.

**A.Ferrag**

Le pauvre Yahia son frère Rachid âgé de 45 ans lui menait la vie dure. Yahia ne s'entendait pas du tout avec son frère à cause de sa violence.

Ce jour-là, Yahia et son frère se disputent depuis un bon moment, et voilà que Yahia lui assène un coup de couteau en plein cœur. Yahia se présente au commissariat de police où il avoue avoir tué son frère. Il est arrêté.

Le jour du procès, l'affaire est jugée en session criminelle en ce mois d'avril 2015, au tribunal d'Alger, le prévenu s'appelle Yahia, c'est un homme de 39 ans, il répond aux questions des juges

et avocats. Introduite en appel alors que l'accusé était debout derrière la barre pour plaider sa cause, des cris ont retenti parmi l'assistance nombreuse venue assister à ce procès. Il reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails.

L'accusé déclare : « Je ne voulais pas le tuer ! Je ne voulais pas le tuer mais juste lui donner un leçon, je regrette mon geste » dit-il. Pour son dernier mot, Yahia dira qu'il met son sort entre les mains de la justice.

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public, après avoir rappelé les faits, requiert 23 ans de prison ferme contre l'accusé. L'avocat du prévenu rejette la prémeditation, insistant sur le

fait que son client n'avait à aucun moment l'intention réelle de tuer son frère. La mort de la victime est un accident et non un acte prémedité, la preuve il ne lui a donné qu'un seul coup qui lui a été malheureusement fatal, étant donné que le coupable a reconnu son crime et demande à la cour de prendre en considération le fait que l'accusé s'est rendu de son propre chef aux services de la police. Il fera valoir en conséquence les circonstances atténuantes pour son client.

Après une heure de délibérations, le jury rend son verdict : en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accusé déclaré coupable est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

TISSEMSILT**Les psychologues de la Sûreté de wilaya préparent les candidats aux examens****Abed Meghit**

Comment être prêt pour l'examen de fin d'année ? Comment organiser sa révision ? Qu'est-ce que le stress ? Comment le gérer positivement ? Ce sont, entre autres, quelques-unes des « inquiétudes » des futurs candidats au baccalauréat et au BEM, ses-

sion 2015, auxquelles la sûreté de wilaya de Tissemsilt a consacré des « Journées de sensibilisation ». Dans le cadre de l'illustration parfaite du concept de police de proximité et en application des instructions de la Dgsn relatives au programme de l'année algérienne de la prévention de la proximité en milieu urbain pour l'année 2015 et la-

quelle serait animée par des psychologues relevant de la sûreté nationale. Les services de police relevant du bureau de la formation et de la préparation ont lancé une louable initiative illustrée par des conférences débâti à l'adresse des candidats aux examens du Bac et du BEM sous le slogan : Examens sans pressions psychologiques et ce pour per-

mettre aux candidats de subir les examens dans de meilleures conditions.

Pour rappel, cette opération de proximité s'étendra jusqu'au 31 mai 2015 et se déroulera au niveau des établissements scolaires (collèges et lycées) et sera animée par des psychologues spécialisés relevant de la sûreté de wilaya.

RENCONTRE SUR LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES ENFANTS**1 365 délinquants impliqués dans des affaires criminelles durant le 1^{er} trimestre 2015 selon la DGSN**

Quelque 1.365 enfants ont été impliqués dans des affaires criminelles durant le premier trimestre 2015, a indiqué jeudi la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn). Lors d'une rencontre sur la responsabilité pénale de l'enfant, la commission divisionnaire, Kheira Messaoudene a précisé dans une déclaration à l'APS que 1.365 enfants délinquants ont été recensés durant le 1^{er} trimestre 2015 dont deux sont impliqués dans une affaire d'homicide volontaire et 4 quatre autres dans une tentative d'homicide volontaire. Sept (07) mineurs sont impliqués dans des affaires de violence

contre ascendants et sept autres dans des affaires de violences causant la mort. 438 enfants sont impliqués durant la même période dans des affaires de vol, 67 mineurs dans l'association de malfaiteurs et 75 dans des affaires liées aux mœurs. Selon les services de sûreté, 81 enfants consomment de la drogue tandis que 332 autres sont impliqués dans divers délits. 858 du total des mineurs délinquants sont âgés entre 16 et 18 ans dont 423 (13-16 ans) et 65 autres (13-10 ans), a précisé Mme Messaoudene soulignant que 19 d'entre eux n'ont pas encore atteint dix ans. Elle a expliqué les causes de

cette situation par la dégradation des valeurs morales dans la société, les conséquences néfastes de l'usage des nouvelles technologies, l'absence de l'autorité parentale et le manquement des collectivités locales et des associations concernées.

Par ailleurs, des mesures draconiennes sont prises à l'encontre de ceux qui exploitent les enfants en Algérie, a fait savoir Mme Messaoudene rappelant que les unités de la protection de l'enfance relevant de la Dgsn ont été renforcées par la police de proximité à l'intérieur des quartiers populaires.

BILAN DE LA DGSN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE DURANT LE 1^{ER} TRIMESTRE 2015**Les motocyclistes à l'origine de 477 accidents de la route**

Les services de la sûreté nationale ont enregistré 447 accidents de la route provoqués par les motocyclistes à l'échelle nationale au cours du premier trimestre 2015, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction nationale de la sûreté nationale (Dgsn). L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non respect du code de la route et des dispositifs de sécurité dont le port du casque sont les principales causes de ces accidents, précise la même source .

Baisse de 6% du nombre de victimes des accidents de la routes

Une baisse de 6,38% des victimes des accidents de la route dans les zones urbaines a été enregistrée durant le premier trimestre 2015 par rapport à la même période de l'année précédente. Le nombre de victimes des accidents de la route a baissé de 6,83% durant le premier trimestre de l'année en cours par rapport à la même période de l'année précédente, a indiqué jeudi à Alger le commissaire de police, Ahmed Naït El-Hocine, sous-directeur chargé de la prévention routière à la direction générale de la sûreté nationale (Dgsn), en marge du 2^{ème} congrès de la médecine du sommeil. Selon le même responsable, le nombre d'accidents a connu une baisse passant de 4189 accidents durant le premier trimestre 2014 à 3683 accidents durant la même période de l'année en cours (une baisse de 12,9%). Cette baisse est due notamment au redéploiement par la Dgsn des unités territoriales et celles de lutte contre les infractions du code de la route.

ACCIDENT AU BARRAGE DE TAKSEBT Recueillement, émois et appel à la vigilance

Des dizaines de citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou continuent à affluer au barrage de Taksebt pour se recueillir à la mémoire de trois jeunes gens morts noyés vendredi soir lors du dérapage de leur véhicule, ayant chuté du haut du pont pour aboutir dans le gouffre d'eau de cet ouvrage, et lancer des appels à la vigilance sur les routes, a-t-on constaté, mercredi.

Emus par ce tragique accident qui a coûté la vie à des jeunes originaires de la commune de Béni Zmenzer, morts à la fleur de l'âge, et dont le véhicule a été repêché lundi soir à 70 m de profondeur, des citoyens, notamment des jeunes et des

moins jeunes, mais aussi des pères de familles accompagnés de leurs enfants, affluent depuis samedi passé (au lendemain de l'accident) vers le lieu du drame pour assister aux opérations de recherche, soutenir les amis et proches des victimes, mais aussi se recueillir à la mémoire des disparus.

Cet accident, qui continue à alimenter les discussions des habitants de la wilaya de Tizi-Ouzou notamment des transporteurs de voyageurs, a eu l'effet d'une onde de choc parmi la population locale. Après le repêchage, par les plongeurs de la protection civile, des corps des trois vic-

tims, dont un remonté dimanche et les deux autres lundi soir, des dizaines de citoyens se rendent au barrage pour observer une minute de silence à la mémoire des victimes, lire la « Fatihah » du Livre saint, et constater l'ampleur du drame à travers le véhicule endommagé, qui se trouve encore sur place.

De nombreux véhicules sont garés à l'entrée et sur le pont et des automobilistes descendant vers le plan d'eau, tandis que d'autres en remontent, dans un va et vient incessant. Les jeunes sont plutôt silencieux ne cherchent à incriminer personne et prient pour que les âmes des trois

victimes reposent en paix. Les personnes âgées, ne cessent d'appeler à la vigilance et au respect du code de la route et surtout à éviter l'excès de vitesse, une des principales causes des accidents de la circulation.

De leur côté les habitants de Béni Zmenzer ont enterré, mercredi, dans la douleur et la consternation et en présence d'une foule nombreuse, les deux dernières victimes, retrouvées coincées à bord de leur véhicule qui a été repêché lundi soir, alors que la première victime, repêchée dimanche, a été enterrée la veille (mardi).

APS

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Séisme de 6,7 pas de risque de tsunami

Un séisme de magnitude 6,7 a secoué l'île de Nouvelle-Bretagne située dans le nord-est de l'archipel de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais ne menaçait pas de provoquer un tsunami, selon les instituts américains spécialisés.

La terre a tremblé le matin à 680 kilomètres au nord-est de la capitale Port Moresby, a précisé l'Institut géologique américain (USGS). «Il n'y a pas de menace de tsunami liée à ce séisme», ont indiqué de leur côté les météorologues américains.

PORUGAL: Séisme de magnitude 4,6 au large des Açores

Un séisme de magnitude 4,6 a été enregistré jeudi au large de l'île de Faial, sur l'archipel portugais des Açores, sans provoquer de dégâts, a annoncé l'institut météorologique portugais. Son épicentre s'est situé à 35 km au nord-ouest de Faial, une région qui a connu une série de tremblements ces derniers jours.

Un premier séisme de magnitude 4,9 signalé le 19 avril avait été suivi de nouvelles secousses de magnitude 4,8 et 3,9 respectivement, selon l'institut météorologique portugais.

Au total, 160 «événements» sismiques ont été enregistrés depuis le 19 avril, a précisé le Centre d'information et surveillance sismo-volcanique des Açores (Civisa), en rappelant que cet «épisode d'activité sismique accrue» n'était pas sans précédent dans la région. Situé en plein Atlantique nord, l'archipel des Açores est composé de neuf îles d'origine volcanique.

CHILI: Le volcan Calbuco entre en éruption

Le volcan Calbuco, situé dans le sud du Chili, est entré jeudi en éruption pour la troisième fois après deux violentes éruptions dans la semaine, selon le Bureau national des urgences (ONEMI). L'ONEMI a décrété l'état d'alerte rouge dans la région de Los Lagos, dans laquelle se situe le volcan après une troisième éruption du volcan Calbuco depuis la semaine dernière. Le volcan Calbuco se trouve à environ 1.300 kilomètres au sud de Santiago. Quelque 6.600 personnes ont été évacuées, dans un périmètre de 20 km autour du volcan Calbuco, dans les zones Correntoso, Lago Chapo, Ensenada, Colonia Tres Puentes et Cascada, a indiqué le gouvernement de la région de Los Lagos, Nofal Abud. Plus de 200 millions de tonnes de cendre grise avaient recouvert récemment plusieurs localités de la région de Los Lagos, depuis la première entrée en éruption de ce volcan la semaine dernière.

CHINE: Un réactif de test en temps réel du virus Ebola approuvé par l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a approuvé cette semaine un réactif de test en temps réel du virus Ebola, selon un communiqué.

Le kit de diagnostic en temps réel a été classé mercredi comme éligible pour les acquisitions de l'OMS et recommandé pour diagnostiquer le virus Ebola dans le monde entier, annonce le communiqué de l'entreprise chinoise ayant fabriqué le produit.

Selon le document, trois kits ont été approuvés par l'OMS. Les deux autres sont fabriqués par des développeurs aux Etats-Unis et en Allemagne. Selon les dernières données de l'OMS, 26.300 personnes ont été contaminées par l'épidémie, qui a fait 10.900 morts, essentiellement dans trois pays: Guinée, Liberia et Sierra Leone.

APS

SOLIDARITÉ : Un détachement de la Protection civile dépêché au Népal

Un détachement spécialisé, composé 70 secouristes de la Protection civile, s'est dirigé vendredi matin vers le Népal à bord d'un avion militaire pour apporter aide et assistance à la population de ce pays dévasté samedi dernier par un puissant tremblement de terre. Prévue initialement lundi, l'expédition a été retardée à cause de la saturation de l'aéroport de Katmandou.



«Sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la direction générale de la Protection civile a décidé d'envoyer un détachement de renfort et de première intervention (DRPI) composé de 70 personnes, dont deux médecins», a indiqué à l'APS le responsable de la communication à la Protection civile, le colonel Farouk Achour. Il a précisé que ce détachement, dirigé par le commandant de l'unité, le colonel Kamel Hallaoui, regroupe des compétences «avérées» dans le domaine de sauvetage.

Ce détachement, composé de plusieurs équipes de différentes disciplines, notamment cynotechnique, de localisation et de recherche ainsi que de sauvetage, sera muni d'équipements «sophistiqués» pour gérer l'intervention. Il s'agit, entre autres, de caméras infrarouge, de détecteurs sonores, de matériel de dernière technologie, en plus de chiens dressés pour la localisation des victimes sous les dé-

combres particulièrement les survivants.

Pour sa part, le colonel Hallaoui a rappelé que cette intervention n'est pas la première du genre, puisque l'Algérie a eu déjà à apporter aide et assistance à d'autres pays lors de catastrophes naturelles, citant dans ce sens, les tremblements de terre ayant touché le Mexique en 1985, le Salvador en 1986, l'Arménie en 1987, et bien d'autres pays à l'instar de l'Egypte, la Turquie, l'Inde, l'Iran et le Maroc.

Le président Bouteflika avait décidé dimanche l'octroi d'une aide financière d'un montant d'un million de dollars, de même que la mobilisation de moyens conséquents en guise d'assistance d'urgence, suite au séisme destructeur qui a frappé samedi le Népal.

L'aide de l'Algérie consiste également à l'envoi de médicaments, de tentes, de couvertures et d'autres équipements nécessaires pour la prise en charge des sinistrés et des blessés.

6 254 morts et 13 932 blessés

Le puissant séisme survenu la semaine dernière au Népal a fait au moins 6.254 morts et 13.932 blessés, selon le dernier bilan officiel communiqué vendredi par les autorités du pays himalayen.

Selon l'ONU, huit des 28 millions de Népalais, dont 1,7 million d'enfants, ont été affectés par ce séisme de magnitude 7,8, le plus meurtrier dans le pays depuis plus de 80 ans.

La communauté internationale s'est rapidement mobilisée et des centaines de secouristes étrangers sont à pied d'oeuvre pour rechercher des rescapés dans les décombres, soigner les blessés, installer camps de fortune ou équipements sanitaires.

Deux survivants, un adolescent de 15 ans et une jeune femme, ont été sortis jeudi des gravats sous lesquels ils avaient été ensevelis samedi 25 avril dans la capitale Katmandou, dévastée par la secousse.

Ces découvertes offrent une rare éclaircie dans un horizon très sombre pour le Népal, les coordinateurs de l'aide ayant prévenu que certains villages très touchés ne pouvaient être rejoints qu'après cinq jours de marche.

Les Nations unies ont lancé un appel de fonds de 415 millions de dollars.

ESPACE

La sonde américaine «Messenger» s'est écrasée comme prévu sur Mercure

La sonde de la Nasa «Messenger» s'est écrasée comme prévu sur Mercure jeudi après avoir épuisé son carburant, mettant fin à une fructueuse mission d'exploration de la plus petite planète du système solaire, qui est aussi la plus proche du Soleil.

Le vaisseau a frappé le sol de Mercure à 19H30 GMT, a indiqué la Nasa dans un message sur Twitter. Sa vitesse dépassait alors les 14.000 km/h.

Lancée en 2004, Messenger (MErcury Surface, Space ENvironment, GEo-chemistry, and Ranging) s'était mise en orbite au-

tour de Mercure en mars 2011 après trois survols rapprochés.

Le 21 avril, le centre de contrôle du Laboratoire de physique appliquée (APL) de l'université de Johns Hopkins à Laurel, dans le Maryland (est des Etats-Unis), avait exécuté la première de quatre corrections d'orbite.

La dernière manœuvre a été faite le 24 avril, épuisant quasiment tout son carburant, de l'hélium, avait expliqué Daniel O'Shaughnessy, l'ingénieur système de la mission.

«Pour la première fois

de l'histoire, nous avons une bonne connaissance de Mercure qui révèle une planète fascinante dans notre système solaire», avait commenté la semaine dernière John Grunsfeld, le directeur des missions scientifiques de la Nasa. Initialement prévue pour durer un an, la mission de Messenger a été prolongée à deux reprises pour se poursuivre par de quatre ans supplémentaires.

Parmi ses principales découvertes scientifiques, la sonde a fourni en 2012 des données confortant l'hypothèse que Mercure

contient d'abondantes quantités d'eau sous forme de glace dans les cratères des régions polaires qui ne voient jamais le Soleil.

Les chercheurs ont calculé que si ces glaces étaient étendues sur une zone de la superficie de la capitale fédérale américaine Washington (environ 180 km²), l'épaisseur dépasserait trois kilomètres. Outre Messenger, Mariner 10 avait été la première sonde à s'approcher de Mercure et ce à trois reprises en 1974 et en 1975. La mission Messenger a coûté 446 millions de dollars.

HAWAII

Une femme tuée par un requin

Une femme de 65 ans a succombé à ses blessures après ce qui était vraisemblablement une attaque de requin sur l'île hawaïenne de Maui, ont indiqué les autorités locales jeudi.

Le corps de la victime a été découvert mercredi, flottant dans les eaux

au bord de la baie de Ahili Kinai, au sud-ouest de l'île, selon la police du comté de Maui. «Elle a été ramenée sur la plage par des promeneurs», a précisé la police.

«Malgré les efforts entrepris, cette dame a subi des blessures fatales qui semblent avoir résulté d'une at-

taque de requin», a ajouté la police dans un communiqué, précisant que les plages avoisinantes avaient été bouclées en attendant d'en savoir plus. Maui est la deuxième île la plus importante de l'archipel américain, dans le Pacifique, qui attire chaque année des millions de touristes.

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LES URGENCES CARDIOVASCULAIRES

Vers la mise en place d'une stratégie nationale de prise en charge des malades souffrant de pathologies cardiaques

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé jeudi à Blida l'élaboration prochaine d'une stratégie nationale de prise en charge des malades souffrant de pathologies cardiaques.

M. Boudiaf a indiqué, en marge d'un séminaire national sur les urgences cardio-vasculaires, organisé à Blida, que l'objectif de cette stratégie est «d'assurer une prise en charge exemplaire et sans faille des patients souffrant de problèmes cardiaques, durant les différentes étapes de leur admission au sein des structures sanitaires spécialisées», soulignant que le séminaire tend à «encourager la concertation et l'échange d'idées» entre spécialistes présents afin de «dégager les grandes lignes de cette stratégie».

Une stratégie qui va se focaliser, selon le directeur général des services de santé auprès du ministère de la Santé, Mohamed El Hadj, sur trois axes principaux, à savoir la formation du personnel médical affecté aux services de cardiologie, l'acquisition d'équipements médicaux modernes et, enfin, la création de nouveaux services de cardiologie, a-t-il expliqué à l'APS.

Dix-huit (18) services de cardiologie sont opérationnels à travers les différents hôpitaux du pays, a révélé la même source, précisant que les structures en question ont une capacité globale de 705 lits et disposent de douze (12) unités de médecine interne, encadrées par 321 mé-



decins spécialistes et 589 agents paramédicaux.

Les pathologies cardiaques constituent l'une des principales causes de mortalité dans le pays, a relevé M. Mohamed El Hadj, rappelant, à cet égard, la mise en place, depuis janvier dernier, d'un registre national au niveau de l'ensemble des structures sanitaires du pays en vue de recenser les malades souffrant de cette pathologie.

Le président de l'association nationale des malades du cœur, Mohamed Bouaffia, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'un tiers des décès recensés en Algérie est dû à des problèmes cardiaques, insistant, dans ce contexte, sur la nécessité de suivre une hygiène de vie, le recours à une alimentation équilibrée, outre l'impératif de se faire consulter par un médecin spécialisé dès l'apparition des premiers symptômes.

2^e COLLOQUE NATIONAL SUR LA MÉDECINE DU SOMMEIL Mise à jour de l'arrêté interministériel de 1984 sur la délivrance du permis de conduire

Le Commissaire de police Ahmed Nait El Hocine, sous-directeur chargé de la prévention routière à la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) a annoncé jeudi à Alger, la mise à jour de l'arrêté interministériel de 1984 sur la délivrance du permis de conduire.

Le même responsable a indiqué, en marge du 2^e colloque national sur la médecine du sommeil, que la Direction générale de la sûreté nationale, étant un intervenant efficace dans la prévention routière, propose à travers la mise à jour de l'arrêté interministériel sur la délivrance du permis de conduire, la mise en place d'un comité médical multidisciplinaire, pour le diagnostic des maladies «incompatibles avec la conduite».

Il a cité entre autres maladies le diabète, l'hypertension artérielle et les maladies cardiaques et ophthalmiques. Le docteur Hafidha Lotfi, spécialiste en médecine du sommeil à l'établissement Hospitalier public de Birtraria, a de son côté mis en garde contre les troubles du sommeil, appelant les personnes souffrant de graves maladies, comme l'hypertension artérielle, le diabète et de problèmes cardiaques, à consulter le médecin pour remédier aux troubles de sommeil dûs à ces maladies.

De son coté, le docteur Mohamed Bakat Barkani, spécialiste en maladies respiratoires a proposé la prise en charge des troubles du sommeil, notamment chez les personnes souffrant de maladies graves. Il a en outre souligné la nécessité de diagnostiquer ces troubles, afin de réduire leurs effets préjudiciables pour la société, appelant en outre à encourager la commercialisation des appareils respiratoires.

COLLOQUE RÉGIONAL SUR LA NÉPHROLOGIE Le prélèvement de reins sur cadavres à partir de juin prochain au service néphrologie du CHU Mustapha Pacha

Le prélèvement de reins sur cadavres est prévu «à partir du mois de juin» prochain au service néphrologie et prise en charge des insuffisants rénaux au Centre hospitalo-universitaire Mustapha Pacha d'Alger, a indiqué jeudi à Bouira son responsable, précisant que l'opération permettra de répondre à la forte demande en matière de transplantation rénale. «Nous prévoyons lancer l'opération de prélèvement de reins sur cadavres à partir du mois de juin prochain au CHU de Mustapha Pacha d'Alger», a affirmé M. Haddoum Farid lors d'un colloque régional sur la néphrologie organisé à l'Institut national de formation professionnelle de Sour El Ghozlane (sud de Bouira) par l'association El-Amel d'aide aux insuffisants rénaux.

A cet effet, une opération d'inscription des malades rénaux au niveau du service néphrologie a été entamée. «Nous saisisons justement la présence de la presse et des médias au colloque régional pour sensibiliser et informer le grand public sur cette démarche afin que les patients se rapprochent de notre établissement», a souligné M. Haddoum, qui est également enseignant en médecine.

«Pour le moment on a recensé une centaine de malade et on souhaite arriver à 1000 patients d'ici à la fin de l'année en cours», a-t-il souligné.

Selon les statistiques données par le même responsable, «20.000 personnes souffrent de maladies rénales, dont 5.000 d'entre elles nécessitent une transplantation urgente de reins qui doit se faire dans un délai ne dépassant pas les trois ans afin d'aider ces patients à en finir avec ce problème de santé publique».

«Nous réalisons presque 100 à 150 greffes rénales chaque année, et une cinquantaine de greffes rénales ont été

réalisées durant le premier trimestre 2015», a fait savoir M. Haddoum lors de cette rencontre à laquelle ont pris part plus d'une centaine de médecins spécialistes et professeurs venus de Bouira et d'Alger. Le même responsable a toutefois relevé que «ce chiffre reste très insuffisant par rapport à la demande enregistrée».

Dans son intervention au cours du colloque, M. Haddoum a appelé les médecins spécialistes de s'enquérir des nouvelles méthodes et moyens efficaces pour assurer une bonne prise en charge des patients, tout en invitant les malades à se rapprocher des services spécialisés. La prévention via un dépistage précoce est le meilleur moyen de se protéger contre les maladies rénales, a-t-il dit, ajoutant que le traitement des insuffisants rénaux est basé essentiellement sur l'hémodialyse, la dialyse péritonale et la transplantation de rein. «Tout un travail de sensibilisation sur l'importance de la deuxième méthode (Dialyse péritonale), ainsi que sur le don de rein doit se faire de façon continue afin d'arriver à des résultats satisfaisants», a-t-il souligné.

D'autres communications animées par des spécialistes venus de Bouira et d'Alger se sont articulées autour de plusieurs formes de maladies rénales et autour du dépistage précoce et le suivi de certaines pathologies, comme le diabète et l'hypertension artérielle, responsables pour une large part des maladies rénales.

Certains intervenants ont plaidé, d'autre part, en faveur de l'élargissement et la clarification du cercle de don de rein ainsi que du cadre juridique pour développer la spécialité le don et la transplantation de rein pour sauver des vies humaines.

2^e JOURNÉE D'ORTHOPÉDIE ET TRAUMATOLOGIE La prise en charge des polytraumatisés dans les premières 24h peut sauver des vies

La prise en charge rapide, soit dans les 24h qui suivent l'accident, des personnes souffrant de polytraumatismes, peut sauver des vies, ont insisté, jeudi à Tizi-Ouzou, des spécialistes en orthopédie et traumatologie. Ces médecins qui participaient à la deuxième journée inter congrès d'orthopédie et traumatologie, organisée par le Centre hospitalo-universitaire Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, ont insisté sur la prise en charge rapide et correcte, des polytraumatisés/poly fracturés afin d'éviter des complications pouvant entraîner la mort. A ce propos, le Dr Said Khemici, de l'hôpital de Constantine, a relevé que les premières heures voire, les premières minutes qui suivent l'accident, comptent beaucoup pour le pronostic vital. Des soins doivent être prodigues en urgence afin d'éviter des complications, tel que l'apparition d'une «embolie graisseuse» qui est une accumulation de gouttelettes grasses provenant de la moelle osseuse d'un os fracturé et ayant pour conséquence la formation d'un caillot provoquant des perturbations vasculaires et un dysfonctionnement de l'organe touché, ce qui peut engager le pronostic vital de l'accidenté et lui est fatal.

Ce médecin a cité l'exemple d'un patient âgé de 39 ans, qui a été transféré vers l'hôpital 5 jours après l'accident, période durant laquelle il n'avait reçu aucun soin alors qu'il souffrait notamment de luxation et de fractures ouvertes, blessures nécessitant une prise en charge immédiate. «Ce malade est décédé d'une embolie graisseuse faute de prise en charge immédiate» a-t-il déploré.

Le Dr. Ali Youcef, du CHU de Tizi-Ouzou, qui a abordé pour sa part les cas de choc hémorragique, a souligné qu'au même l'arrivée du patient à l'hôpital, certains soins doivent être apportés afin de maîtriser l'hémorragie, de compenser la perte sanguine et d'assurer une oxygénation et une ventilation efficaces dans un temps le plus bref possible.

Ce même médecin a mis en garde contre tout retard dans la prise en charge de cas d'hémorragie grave en soulignant que «sans un traitement approprié, l'état de choc hémorragique évolue de façon irréversible vers le décès du patient, par une dysfonction d'organes dont ceux dits vitaux faute d'oxygénation par le sang».

Sur un autre volet, le Dr. Medjani Saïd, du CHU de Tizi-Ouzou, et président de cette journée, a indiqué à l'APS, que certaines structures de proximité ne disposent pas de spécialistes, voire d'un plateau technique, pour assurer la stabilisation et la sécurisation des accidentés avant leur évacuation vers le CHU. «Il arrive que des blessés soient évacués dans de mauvaises conditions, sans une immobilisation et une stabilisation des lésions fracturées et sans sécurisation préalable, ce qui risque d'aggraver leur cas», a-t-il regretté en relevant que ces structures disposent pourtant de moyens matériels nécessaires dont des ambulances médicalisées, pour l'évacuation de ces polytraumatisés. A titre illustratif, une étude effectuée sur 84 cas de multi-fracturés, majoritairement jeune (73% âgés entre 20 et 30 ans) a démontré que la poly fracture est la première cause de mortalité avant l'âge de 40 ans. Les accidents de la circulation, sont la cause principale de ces multi-fractures avec un taux de 40%, les accidents domestiques arrivent en seconde position avec 23% des cas, suivis des accidents de travail (21%). Les participants à ces journées ont par ailleurs, insisté sur l'importance de surveiller le patient, même après traitement, pour détecter d'éventuelles lésions non apparentes.

L'AMITIÉ AURAIT UN CARACTÈRE GÉNÉTIQUE

Nos amis seraient génétiquement proches de nous selon une nouvelle étude scientifique américaine.

L'adage «on ne choisit pas sa famille, on choisit ses amis» vient d'être remis en cause par la science. En effet, selon les résultats d'une étude parue dans les Comptes rendus de l'Académie nationale des Sciences, il semblerait que nos amis aient 1% de gènes communs avec nous. Ils ressemblent donc à notre famille et sont même aussi proches que des cousins du quatrième degré.

Les chercheurs de l'Université Yale ont analysé les marqueurs génétiques de 1932 individus en comparant ceux d'amis proches et sans lien de parenté et ceux de personnes totalement inconnues.

Nos amis ressemblent génétiquement à notre famille

Les résultats de l'étude ont mis en évidence la ressemblance des gènes des

amis proches. En effet, l'amitié aurait 1% de gènes communs.

«Même si 1% de gènes en commun a l'air très peu, pour les généticiens, c'est un chiffre significatif», explique le coauteur des travaux, Nicholas Christakis, professeur de sociologie, de biologie de l'évolution et de médecine à l'Université Yale. «Ce pourcentage de similarités génétiques est du niveau de celles de cousins au quatrième degré», souligne l'étude. Ces analyses ont révélé que les liens génétiques entre amis étaient très forts et beaucoup plus marqués que ce que les chercheurs imaginaient d'individus du même groupe ethnique.

«D'une certaine manière, nous parvenons, parmi une myriade de possibilités, à choisir comme amis des gens qui ressemblent à notre famille», conclut l'auteur de l'étude.



LA SOLITUDE SERAIT DEUX FOIS PLUS DANGEREUSE QUE L'OBÉSITÉ

Des chercheurs américains se sont intéressés à l'impact du sentiment de solitude chez les personnes âgées de plus de 50 ans. Se sentir isolé augmenterait la pression artérielle, affaiblirait le système immunitaire et perturberait le sommeil.

Le poids de la solitude causerait plus de dégâts que l'obésité, selon des chercheurs de l'université de Chicago, aux Etats-Unis. Le professeur de psychologie John Cacioppo, qui s'intéresse à l'impact de la solitude depuis près de 20 ans, et son équipe, ont mené une étude sur une durée de six ans auprès de 2 000 hommes et femmes âgés de plus de 50 ans. Les scientifiques ont présenté les résultats lors de la conférence annuelle de l'association américaine pour l'avancement des sciences.

Se sentir coupé des autres peut faire monter la pression artérielle à des niveaux dangereux, augmentant les risques de crises cardiaques et d'accidents vasculaire cérébraux, tout en affaiblissant le système immunitaire et augmentant les risques de dépression. Le sentiment de solitude peut également perturber le sommeil, donnant une sensation de léthargie au réveil et entraînant souvent une prise de somnifères,



ont ajouté les auteurs de l'étude. La quantité du sommeil reste la même, mais les réveils sont beaucoup plus fréquents car le corps des personnes qui se sentent isolées est en alerte pendant la nuit.

Une mauvaise notion de la retraite

Les personnes qui se sentent seules ont presque deux fois plus de risques de mourir que ceux qui se sentent utiles et entourés. «Une autre étude révèle que la solitude peut être deux fois plus mortelle que l'obésité», rapporte le site du quotidien britannique Daily Mail. D'après John Cacioppo, «nous avons des notions mythiques de la retraite. Nous pensons qu'en cette période, il faut quitter ses amis et sa famille pour déménager dans un endroit chaud et vivre heureux pour toujours. Mais ce n'est pas la meilleure des idées.»

Lors de la conférence, les chercheurs ont précisé que ce n'est pas l'isolement en soi qui est dangereux, mais le sentiment d'être seul. Il est donc possible de ressentir les effets néfastes de la solitude même lorsqu'on est entouré par sa famille.

COMMENT NOTRE CERVEAU PREND-IL LES DÉCISIONS ?

Une équipe de chercheurs français a analysé les mécanismes de la prise de décision au cœur de notre cerveau. En réalité, tout se passe dans notre cortex préfrontal...

Lundi matin. Soudain, le ciel jusqu'ici d'un bleu limpide se couvre de nuages noirs, alors que vous vous apprêtez à partir travailler. Plusieurs choix s'offrent alors à vous : develez-vous glisser un parapluie dans votre sac ? Enfiler un gilet ? Vérifier la météo pour la journée ? Rentrer le linge ? Autant de stratégies possibles

parmi lesquelles il va falloir faire un choix... Et ça, c'est le rôle du cerveau. Les scientifiques savaient déjà que, lorsqu'il faut prendre une décision, c'était le cortex cérébral préfrontal qui s'y collait. Mais une nouvelle étude menée conjointement par les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et de l'Ecole nationale supérieure (ENS) et publiée dans la revue Science Express vient de préciser les mécanismes -complexes- de ce processus. Pour ce faire, les

neuroscientifiques ont observé l'activité cérébrale de 40 jeunes (âgés de 18 à 26 ans) en bonne santé tandis qu'ils participaient à un test, proche du jeu Mastermind, où un joueur doit faire deviner à son partenaire une combinaison de pions de couleur. Par imagerie cérébrale, ils ont pu mettre en évidence deux régions du cerveau fortement impliquées dans les mécanismes de déduction et de prise de décision. Une première zone est d'abord chargée d'évaluer la situation et,

donc, le bon comportement à adopter. Ensuite, la seconde analyse deux, voire trois stratégies alternatives afin de choisir la plus efficace. Cette dernière, qui porte le nom de « frontopolaire » est absente chez les animaux et nous permet notamment de formuler des hypothèses. Grâce à l'action conjointe de ces deux régions du cortex préfrontal, nous sommes alors à même de déterminer quelle attitude adopter... face à une averse subite, par exemple !

COMMENT RECONNAÎTRE UNE RELATION TOXIQUE ?

On a beau connaître cette personne et la fréquenter depuis une dizaine d'années, on ressent comme un malaise auprès d'elle. Il arrive que l'on s'entoure sans le savoir de relations négatives qui nous empoisonnent la vie à petit feu. Peur de l'échec, d'être rejeté, jugé. Les raisons sous-jacentes à cette "mauvaise fréquentation" sont multiples et souvent inconscientes. Apprendre à identifier cette relation toxique peut nous épargner du stress inutile. On fait le test !

Cette personne est-elle bienveillante envers moi ? Me fait-elle du bien ou au contraire nuit-elle à mon équilibre ? Pour le savoir, faites le bilan de toxicité relationnelle en répondant aux questions qui suivent. Si vous répondez oui à au moins un tiers d'entre elles, c'est que vous êtes probablement prisonnière d'une relation toxique. Vous savez alors ce qu'il vous reste à faire : fuir gentiment !

1. Est-ce que la personne vous critique et vous dévalorise en permanence ?

2. Est-ce que la personne vous agresse régulièrement physiquement et verbalement ?

3. Est-ce que cette personne est violente et vous met dans des situations où vous vous sentez mal à l'aise, où vous avez peur ou honte ?

4. Est-ce que cette personne est très déprémiée et vous met systématiquement à contribution ? Vous sentez-vous responsable ? Vous vous sentez obligé de prendre soin d'elle ?

5. Avez-vous peur que cette personne vous rejette si vous ne faites pas comme elle veut ? Si vous exprimez vos sentiments ?

6. Trouvez-vous que cette relation est abusive et destructive ?

7. Avez-vous peur de blesser cette personne si vous affirmez votre choix de vie ?

8. Avez-vous peur que si cette personne vous connaît vraiment elle arrêterait de vous aimer ?

9. Avez-vous honte de réussir vis-à-vis de cette personne ?

10. Etes-vous perfectionniste à outrance ?

11. Est-il difficile pour vous de vous détendre ou de passer un bon moment avec cette personne ?

12. Avez-vous des réactions émotionnelles ou physiques intenses après avoir passé ou anticipé de passer du temps avec cette personne ?

13. Avez-vous peur d'être en désaccord avec cette personne ?

14. Cette personne utilise-t-elle le chantage affectif et la culpabilité pour vous manipuler ?

15. Cette personne se sert-elle de l'argent pour vous manipuler ?

16. Vous sentez-vous responsable des états d'âme de cette personne ? Si elle ne va pas bien, pensez-vous que c'est de votre faute ?

17. Avez-vous l'impression que, quoi que vous fassiez, ce n'est jamais assez bien pour cette personne ?

18. Entretenez-vous l'espoir qu'un jour cette personne change ?

LE PARDON ÇA SOIGNE AUSSI !

"Tout est pardonné". Cette « Une » aura fait le tour du monde et déclenché des interprétations diverses. Mais savez-vous que le pardon, au-delà de sa dimension religieuse, est aussi un outil de guérison. Sans contre-indication ni effet secondaire !

"Si je n'avais pas pardonné j'aurais succombé aux humiliations quotidiennes". C'est Natascha Kampush, la jeune femme autrichienne séquestrée et violente pendant 8 ans qui le dit. Le pardon est un moyen puissant de résister aux vicissitudes de la vie. Au quotidien c'est aussi une excellente méthode pour se maintenir en bonne santé. D'ailleurs, des études scientifiques récentes le prouvent. La raison ? Le pardon efface le ressentiment. Or ce ressentiment fait le lit de la rumination, engendre un stress chronique, et perturbe le fonctionnement de notre organisme, explique le Dr Philippe Rodet, médecin urgentiste et coach en entreprise.

Il apaise les réactions biologiques néfastes

Le ressentiment augmente les émotions négatives, favorise donc la libération de cortisol, de noradrénaline, d'adrénaline, d'aldostéron... L'adrénaline augmente la force de contraction du cœur et diminue le calibre des vaisseaux. Sans surprise cela retient sur la pression artérielle. La noradrénaline, renchérit le phénomène, tandis que le cortisol en retenant le sel et l'eau augmente encore la masse sanguine. Et donc la tension. On vous a fait du mal ? Vous vous êtes juré que vous ne "pardonnerez jamais". Et bien sachez que vous augmentez singulièrement votre risque d'AVC... C'est dommage ! Le ressentiment favorise également les maux de tête, les lombalgies et les troubles digestifs. Selon le Dr Rodet, urgentiste et coach en entreprise spécialisé dans le stress et



les risques psychosociaux, il modifie la flore intestinale, et joue sur les émotions. C'est un cercle vicieux : vos émotions négatives altèrent votre flore. Et cette dernière à son tour, envoie au cerveau des messages qui renforcent l'anxiété et la dépression. On a ainsi pu montrer des modifications de l'activité électrique cérébrale sous l'effet du ressentiment. Et comme cette émotion stimule les mêmes hormones que le stress chronique, il est probable que sur le long terme elle impacte les défenses immunitaires.

Il favorise le bien-être

Et le pardon dans tout ça ? Il a exactement l'effet inverse : il diminue la colère, l'anxiété, la dépression. Par ce fait, il régularise la pression artérielle, améliore la qualité du sommeil, favorise un état de bien-être général. Mieux encore, rappelle le Dr Rodet, il

booste l'estime de soi. "Après avoir pardonné, on a plus confiance en soi, en l'avenir, on est plus optimiste..."

Le Dr Patrick Lemoine, docteur en neurosciences et psychiatre, est lui aussi convaincu de l'efficacité du pardon, dans sa double fonction : pardonner et ETRE pardonné. Le psychiatre l'utilise notamment pour aider à passer un deuil. "Je demande aux familles d'écrire au défunt. Puis de rédiger la lettre de réponse du trépassé. Le plus souvent, une demande de pardon émerge de ces échanges. Parfois, le premier échange ne suffit pas. Il faut poursuivre la correspondance jusqu'à ce que les proches arrivent à pardonner au défunt de les avoir abandonnés." Le pardon est à la fois une aide à la guérison et un signe de cette guérison". Dans certaines histoires familiales particulièrement violentes, ou dans les cas de stress

post-traumatique, lorsque se manifeste le pardon, c'est le signe que le stress est maîtrisé, la souffrance gérée."

A lire

-Le bonheur sans ordonnance (Eyrrolles) 2015 par le Dr Philippe Rodet. L'optimisme et la gratitude comme clef du bonheur en famille comme dans l'entreprise, c'est le parti pris du Dr Rodet dans un petit ouvrage (140 p) riche en conseils pour apprivoiser le stress et vivre heureux.

-Soigner sa tête sans médicaments, ou presque... Dr Patrick Lemoine(Robert Laffont), 2014. Le livre part du principe que le corps possède toutes les capacités d'autoguérison. Il peut fabriquer des antibiotiques, des anticancéreux, des antidépresseurs... Trop de traitements chimiques finissent par altérer notre capacité d'autoguérison...

RÉPONDRE À L'AGRESSIVITÉ RÉDUIRAIT LE STRESS

Face à l'agressivité d'un supérieur hiérarchique, il serait préférable de riposter plutôt que de se laisser marcher sur les pieds, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Personnel Psychology. Répondre permettrait de se sentir mieux et d'évacuer le stress généré par cette situation.

Votre supérieur hiérarchique vous a pris pour cible ? Pas un jour se passe sans qu'il ne vous fasse une remarque désagréable, vous ridiculisant dans l'open-space où qu'il ne vous mette dans des situations

professionnelles inextricables ? La solution pour ne pas pâtir de cette situation et d'être atteint psychologiquement est de répondre à toutes ces agressions, selon les chercheurs du Fisher College of Business de l'université d'Ohio (Etats-Unis). Ne pas se laisser martyriser permettrait aussi de révaloriser sa fonction professionnelle et l'image de soi.

Les chercheurs du Fisher College of Business de l'université d'Ohio ont mené deux enquêtes pour analyser la situation professionnelle de 198 personnes et leurs rapports avec leurs supérieurs hiérarchiques. Au cours des 7 mois de

l'étude, les volontaires ont dû noter toutes les fois où ils répondraient ou ignoraient leur supérieur quand celui-ci créait une situation hostile et leur niveau de satisfaction au travail. Les résultats de l'étude révèlent que l'agressivité professionnelle favorise le stress, la dépression et la mauvaise estime de soi. Et que les employés qui ont répondu à leur chef ou ignore l'hostilité se sentaient moins des victimes que les autres. Et qu'en aucun cas se défendre avait nuït à leur carrière.

« Avant de faire cette étude, je pensais que répondre ou ignorer un patron agressif pouvait amplifier le phénomène d'hostilité. En réalité c'est l'inverse qui se produit », affirme Bennett Tepper, professeur de management et de ressources humaines au Fisher College of Business de l'université d'Ohio.

« La meilleure des situations, c'est évidemment quand il n'y a aucune hostilité. Mais quand un boss est agressif, il y a des bénéfices à lui rendre la pareille. Les salariés se sentent mieux parce qu'ils ne sont pas restés assis à endurer ces abus », explique Bennett Tepper. Le bénéfice de cette animosité exprimée envers son patron peut



aussi s'expliquer par la mentalité des supérieurs hiérarchiques : "Nous respectons les personnes qui contre-attaquent. Gagner ainsi le respect de ses collègues peut aider les employés à être plus attachés à leur entreprise et plus épousés dans leur travail » expliquent-ils.

SÉMINAIRE NATIONAL SUR «LA RÉSISTANCE POPULAIRE DANS LE SAHARA ORIENTAL 1850-1875», Un exemple du ciment de l'unité nationale



La résistance populaire en Algérie a constitué un exemple fort du ciment de l'unité nationale contre le colonialisme, ont indiqué des participants à un séminaire national sur «la résistance populaire dans le Sahara oriental 1850-1875», organisé mercredi à l'université Amar Thelidji de Laghouat.

Le Dr Ali Ghenabzi de l'université d'El Oued a indiqué que les véritables valeurs d'unité nationale se sont cristallisées lors des soulèvements populaires contre l'occupant français, à l'exemple de la bataille de Mégarine (novembre 1854) à laquelle ont pris part des moudjahidine des régions de Laghouat, Touggourt, Ouargla et d'El-Oued.

Le conférencier a également fait état de fréquents déplacements alors de chefs de la résistance d'une région à une autre du pays, pour prêter main forte à leurs concitoyens, comme ce fut le cas du déplacement du Moudjahid Bennacer Benchohra de Laghouat vers Ouargla, et le retrait, en compagnie des chefs d'autres régions du Sahara, aux frontières avec la Tunisie, dans le cadre d'une position unifiée.

L'universitaire Aissa Bougrine de l'université de Laghouat a relevé que l'unification des trois commandements de Cherif Bouchoucha, Bennacer Benchohra et Cherif Mohamed Benabdallah, est un exemple marquant de l'unité nationale durant les résistances populaires pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

Selon cet intervenant, «l'histoire des résistances dans cette région n'a pas, toutefois, suscité tout l'intérêt voulu, en matière d'études historiques, bien qu'elles furent d'une grande importance dans cette région du pays». Le président de l'Union des historiens algériens, Benyoucef Tlemçani, a évoqué, pour sa part, les débuts des mouvements de résistance populaire face, et sur différentes périodes, aux tentatives d'invasion du colonialisme français à travers le territoire algérien, dont le Sahara.

Le programme de cette rencontre comporte l'examen en ateliers d'autres thèmes liés aux «convoyages de l'occupant français au Sahara algérien», «la contribution des chefs de résistance et des populations du Sahara à d'autres résistances populaires» et «les épées de Bennacer Benchohra et Cherif Bouchoucha». Initiée par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Laghouat, cette rencontre de deux jours se déroule avec la participation d'historiens et chercheurs issus de différentes institutions universitaires et centres de recherches en histoire.

EVOCATION

1^{er} mai 1945, sauvage répression à Alger et Oran de manifestants algériens

Il y a 70 ans, jour pour jour, une semaine avant le génocide dans l'Est algérien, la France coloniale s'était sauvagement illustrée en Algérie en réprimant des manifestants algériens, qui avaient réclamé en portant l'emblème national, l'indépendance.



C'était à Alger et Oran, le 1^{er} mai 1945. Les syndicalistes du monde entier sont sortis ce jour là célébrer la fête du Travail, à l'aube d'une ère nouvelle, celle de l'après-Hitler, la fin du nazisme et le début d'un monde nouveau.

En Algérie, militants du Parti du peuple algérien (PPA), des amis du Manifeste, syndicalistes et jeunes scouts avaient prévu de défilé à Alger, Oran et les grandes villes, pour réclamer d'abord la libération de Messali Hadj, déporté la veille (30 avril 1945) à Bravazza-Ville après avoir été assigné à résidence à Ksar El Boukhari, ensuite celle des militaires emprisonnés.

Mais, en toile de fond de ces revendications, il y avait surtout celle de l'indépendance, que projetaient de réclamer lors de leur marche les Algériens à l'occasion de la journée internationale du travail. A Alger, ce jour là, les Algériens sortirent massivement dans plusieurs quartiers de la ville. Objectif : réclamer le droit des Algériens d'exister, d'avoir eux aussi leur indépendance, et que la France emboîte le pas à la Grande-Bretagne, qui s'est retirée de ses colonies à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les Algériens, militants du PPA et des amis du Manifeste, ont soigneusement préparé cette manifestation, à Alger et Oran en particulier. Les principaux mots d'ordre qui devaient être scandés lors des manifestations étaient : «Libérez Messali», «Algérie libre et indépendante».

Selon Annie Rey Goldzeiguer (Aux origines de la guerre d'Algérie), syndicalistes et nationalistes algériens avaient voulu démontrer à travers ces

manifestations tant à la France coloniale qu'à la communauté internationale en pleine liesse après la fin du Nazisme, la volonté du peuple algérien à recouvrer son indépendance.

L'événement a été minutieusement préparé par les militants algériens, à leur tête Ferhat Abbas. Les autorités coloniales ont, de leur côté, mis en place un impressionnant dispositif sécuritaire et sorti un arsenal de guerre à Alger, Oran, Sétif, Guelma.

Objectif : barrer la route aux manifestants et réprimer, dans le sang s'il le faut, les manifestants s'ils arboraient le drapeau algérien.

Le jour «», le 1^{er} mai 1945, les Algériens étaient dans la rue, à Alger, Oran, mais également Sétif, Guelma... L'agression des manifestants, selon des historiens et des militants nationalistes, dont Henri Alleg (La Question), a commencé dès l'apparition de l'emblème national.

À Alger, la police coloniale a sauvagement réprimé cette manifestation, qui s'était déroulée dans les quartiers du centre-ville et la banlieue. Pour autant, la police n'était pas la seule à avoir violé les syndicalistes et militants algériens, et de jeunes scouts.

Tirs, brimades, humiliations contre les manifestants

Annie Rey Goldzeiguer rapporte que «les Européens des abords de la rue d'Iby (Larbi-Ben-M'Hidi) ont non seulement barricadé leur balcon, mais des coups de feu ont été tirés sur les manifestants». Ailleurs, dans les autres quartiers d'Alger, les Européens se sont livrés à des humiliations et des bri-

mades des manifestants qui avaient été arrêtés et livrés à la vindicte des «cols» par la police.

Plusieurs manifestants sont morts à Alger durant cette journée, certains par balles. Selon Alleg, il y aurait eu au moins huit morts. Ailleurs, la répression a été également féroce, en particulier à Oran où des morts et des blessés ont été enregistrés à la suite de la répression de la marche des Algériens lors de cette journée internationale des travailleurs. Au lendemain de ces tristes événements, qui ont démonté, selon l'historien français Benjamin Stora, que la 4^e République n'allait «pas renoncer à ses colonies», les nationalistes Algériens ont fait le bilan de la gravité et l'ampleur de la répression du mouvement en ce 1^{er} mai 1945.

Dans les jours qui ont suivi, la police coloniale et les services de renseignements français ont arrêté systématiquement tous les militants et nationalistes à Alger, Oran.

Par contre, le déroulement plus ou moins dans le calme des manifestations du 1^{er} mai 1945 dans l'est du pays, n'a pas été suivi d'arrestations des militants algériens. Ce seront eux, une semaine après, qui déclencheront les manifestations du 8 mai 1945 contre la colonisation. À Sétif, Guelma, Kherrata, Béjaïa, et dans l'ensemble du Constantinois, la répression a été telle qu'elle a été qualifiée par des historiens de génocide du peuple algérien.

Pour d'autres, c'était la démonstration de la cruauté et la sauvagerie de l'un des derniers systèmes coloniaux dans le monde, celui français.

TISSEMSILT

Commémoration du 54^e anniversaire de la mort du Chahid Djillali Boudernane

La wilaya de Tissemsilt a commémoré jeudi le 54^e anniversaire de la mort du chahid le commandant Djillali Boudernane, un des responsables de la Wilaya IV historique.

La commémoration de cet anniversaire, qui a eu lieu à Theniet El Had en présence des autorités locales et de membres de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), du vice-président de la Fondation mémoire de la Wilaya IV historique, de moudjahidine et de citoyens, a été marquée par la lecture de la Fatihia du Livre saint à la mémoire des martyrs et la pose d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle du chahid, érigé au centre-ville.

Plusieurs activités ont été organisées à cette occasion, dont des jeux d'équitation et des spectacles de fantasia au stade municipal de Theniet El Had, de même que la présentation d'une opérette intitulée «Hayat batal» (vie d'un héros) et un chant patriotique sur le chahid Djillali Boudernane, par des lycéens de l'établissement portant son nom à Theniet El Had.

En outre, des moudjahidine ont été honorés et une exposition montée au centre culturel de la ville de Theniet El Had a mis en exergue le parcours révolutionnaire du chahid à tra-

vers des photos et des documents. Le compagnon d'armes du chahid et vice-président de la Fondation «Mémoire de la Wilaya IV historique», M. Boukadaoum Boughanem, a évoqué, à cette occasion, le parcours du commandant moudjahid Djillali Boudernane qui a livré batailles menées par la katiba qu'il dirigeait ayant causé de grandes pertes aux forces du colonisateur.

Né en 1934 au village de Ouled Yahia (commune de Theniet El Had), Djillali Boudernane a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 assumant plusieurs responsabilités à la zone 3 de la Wilaya IV historique.

Il dirigea plusieurs batailles contre l'ennemi colonial français dont celle de Oued Bounah à Djebel Amrouna, dans la région de Theniet El Had en mai 1958, où un hélicoptère a été abattu et 50 soldats français tués dont un capitaine.

Neuf chouhadas sont tombés au champ d'honneur ce jour-là. Djillali Boudernane fut arrêté par les forces coloniales dans la région de Zeddine (Ain Defla) et succomba aux tortures le 30 avril 1961.

CONSTANTINE

CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

La force «incomparable» du cinéma féminin palestinien mise en relief par une écrivaine palestinienne

Le cinéma féminin palestinien «exprime la réalité de ce pays meurtri avec une force incomparable», a estimé jeudi soir à Constantine l'écrivaine palestinienne Assia El Rayane.

S'exprimant en marge de la cérémonie de clôture de la semaine culturelle de Palestine à Constantine, organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», Mme El Rayane a précisé à l'APS que le cinéma palestinien, jadis cinéma militant, «s'affirme depuis quinze ans en tant qu'art véritable et authentique».

La sensibilité des cinéastes palestiniennes «fait découvrir avec une force inouïe la vie quotidienne en Palestine, même sous l'occupation israélienne», selon cette femme de lettres qui a souligné que les réalisatrices de son pays «racontent à leur manière les souffrances endurées par des milliers de palestiniens, privés de leur terre».

Assia El Rayane a cité entre autres le rôle de la réalisatrice palestinienne Aliya Araoughly qui ne cesse d'appuyer et d'encourager les cinéastes émergents dans le cinéma, avant d'affirmer que le festival Chachat, grâce auquel le cinéma de femmes a trouvé son public en Palestine, a assuré «la visibilité pour des femmes réalisatrices», telles que Azza et Saâda Taghride dont les documentaires et les courts-métrages sont trouvé place dans différents festivals internationaux.

Soutenant que la femme est «mieux pla-



cée pour transmettre au public les problèmes et les préoccupations des femmes», Mme El Rayane a ajouté que ces réalisatrices, mais aussi d'autres comme Ghada Teraoui et Nahed Awad, ainsi que la scénariste Liana Badr ont abordé «avec clarté et acuité» la thématique du divorce dans la société palestinienne, celle de la pauvreté ou encore l'oppression de la femme par l'homme et l'occupation.

Assia El Rayane, présidente du festival du film des femmes arabes et responsable des relations et de la communication de la Maison arabe des arts, tous deux domiciliés à La Haye (Pays-Bas), a souligné qu'à travers son implication dans des activités culturelles, elle œuvre à mettre en lumière le «rôle déterminant des femmes» dans la marche de l'histoire et des dynamiques sociopolitiques des pays arabes.

«Contrairement aux idées reçues sur la femme arabe, surtout en Europe, ces scénaristes et ces réalisatrices ont réussi, à travers leur travail à «imposer le regard féminin» dans le traitement de plusieurs sujets sociaux.

En parallèle au programme culturel, d'une richesse et d'une densité exceptionnelles, présenté au cours de la semaine culturelle de la Palestine à Constantine,

les cinéphiles ont découvert, en matière de 7ème art, «Moutassaliloune» (Intrus) de Khaled Djerrar qui filme le passage de Palestiniennes et palestiniens entre la Cisjordanie et El Qods, au-dessus et en-dessous du mur de sept mètres qui divise cette terre. Le film «Lamma Chouftek» (Quand je t'ai vu) d'Anne-Marie Jasser, narrant la vie des réfugiés palestiniens en Jordanie dans les années 1960, a été également très apprécié du public, de même que le documentaire émouvant intitulé «Ghaza», présenté pour la première fois, montrant la destruction de la ville de Ghaza après l'offensive militaire israélienne de 2008.

Des belles couleurs palestiniennes ont été présentées à la clôture de la semaine culturelle de la Palestine avec la troupe «Ouf», ambassadrice émérite du patrimoine musical palestinien, qui a présenté un show original, superbement exécuté sur un air de Debka qui a longtemps fait danser le public.

La semaine culturelle de Palestine a également offert aux petits constantinois un atelier de dessin baptisé «Colorier la Palestine». Un atelier, où les petits ont donné libre cours à leur imagination en crayonnant des drapeaux palestiniens, des Keffiah, des oliviers ou encore le dôme de la mosquée El Aqsa.

LE 7^E ART ALGERIEN EN DEUIL

Le cinéaste algérien Amar Laskri n'est plus

Le cinéaste algérien Amar Laskri est décédé, vendredi matin à l'hôpital Mustapha Pacha (Alger), à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de l'association Lumières dont il était le président.

L'état de santé du cinéaste s'était détérioré, ces derniers jours, raison pour laquelle il a été admis à plusieurs reprises à l'hôpital, ajoute-t-on. Amar Laskri était né le 22 janvier 1942 dans la ville d'Aïn El Berda dans Wilaya d'Annaba.

Diplômé de l'Académie du cinéma, du théâtre, de la radio et de la télévision de Belgrade en 1966, le défunt poursuivit ses études supérieures en sciences politiques et économiques à l'Université d'Alger. Figure de proue du cinéma algérien, le défunt a signé plusieurs œuvres distinguées dont l'indétrônable «Patrouille à l'Est» (1974), «Les portes du silence» (1989) et «Fleur du Lotus» (1999), une coproduction algéro-vietnamienne en sus de plusieurs courts-métrages, autant d'œuvres qui lui valurent de prestigieux prix dans des festivals internationaux à l'instar de ceux de Carthage (Tunisie) et de Ouagadougou (Burkina Faso). Le défunt moudjahid rejoint les rangs de l'armée de libération dans la wilaya II, au terme de la grève des étudiants algériens.

Outre ses œuvres artistiques, le regretté fut connu pour son action syndicale. Il occupa le poste de Secrétaire général du syndicat des comédiens de théâtre et de cinéma placé sous la tutelle de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) et celui de Directeur du Centre algérien pour l'art et l'industrie cinématographique (Caaic) durant les années 90. La dépouille du défunt sera inhumée samedi à Annaba, précise l'association Lumières.

Le réalisateur Rabie Ben Mokhtar sera inhumé aujourd'hui à Alger

Le réalisateur Rabie Ben Mokhtar décédé mercredi à Alger à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie sera inhumé samedi au cimetière de Béni Messous, a indiqué le ministère de la Culture citant la famille du défunt.

Né en 1944 à Amalou (Bejaia), Rabie Ben Mokhtar a fait ses études de réalisation à l'institut du cinéma de Paris et réalisé plusieurs films dont le long métrage «Marathon Tam» (1992) et «Tin hinane» (2009) qui a eu la «mention spéciale» du festival national du film amazigh en 2010. La ministre de la Culture, Nadia Labidi a rendu un hommage au défunt affirmant que la «scène artistique algérienne vient de perdre l'un des illustres hommes du cinéma qui ont tant donné au septième art dans notre pays».

Le cinéaste a «réalisé plusieurs films documentaires sur le sud et le patrimoine», a ajouté la ministre.

APS



Ray Lema

Le pianiste célèbre le jazz à Alger

Une immersion dans l'univers du jazz et de la world music a été proposée au public algérien lors d'un concert, riche en sonorités et en influences musicales, animé jeudi soir par le quintet du jazzman congolais Ray Lema.

Comme chaque année ce spectacle a été organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Arc) en célébration de la Journée internationale du jazz, décrétée par l'Unesco en 2011, coïncidant avec le 30 avril de chaque année.

La première partie de cette soirée dédiée à «la musique des musiciens» a été assuré par un trio de jeunes musiciens algériens: Nadjib Gamoura à la contrebasse, Arezki Bouzid au saxophone et Nazim Krideche à la guitare qui ont interprété des classiques universels du jazz. Cette première rencontre a permis au public, qui a fait le déplacement en grand nombre, de découvrir la dextérité de ces jeunes musiciens qui ont présenté un trio original, ne comptant pas de section rythmique, et

qui a séduit son auditoire.

Musiciens de talent, auteur et compositeur de jazz, le pianiste Ray Lema, un des artistes les plus riches en influences musicales de sa génération a fait son entrée avec son band sur la scène de la salle Ibn Zaydoun pour présenter, entre autres, son dernier opus sorti en 2013 «VSNP» (Very special new production). Accompagné de quatre musiciens (batterie, guitare basse, saxophone et trompette) Ray Lema a très vite installé une ambiance feutrée rythmée par quelques improvisations de ses musiciens et de pièces de jazz de composition toutes empreintes d'influences ethnique et particulièrement africaines.

Ce musicien d'exception a également convié sur scène les deux jeunes artistes algériens à l'accompagner, le saxophoniste Arezki Bouzid et le guitariste Nazim Krideche, en se disant fière de les accueillir sur scène et en vantant leurs qualités «très prometteuses». Lors de son tour de scène, le pianiste a rendu hommage en

musique au jazzman américain Herbie Hancock et au musicien et chanteur nigérien Fela Anikulapo disparu en 1997.

Né en 1946, Ray Lema reste l'un des jazzmans les plus originaux et les plus créatifs, comme le jazz qui se nourrit de son environnement et d'autres musiques, ce pianiste a mené une carrière de plus de 45 ans à travers le monde en sillonnant le monde à la recherche de nouvelles sonorités, de nouveaux rythmes et de nouvelles inspirations à intégrer dans ses compositions ce qui fait de son œuvre une des plus belles synthèses de musiques africaines et sons du monde entier. Présents en grand nombre à ce spectacle plusieurs jeunes musiciens ont apprécié cette immersion dans un «univers musical et sonore nouveau» avec une démarche de recherche qu'ils ont «découvert sur scène» tout en regrettant que les célébrations de cette journée qui «offrent beaucoup de possibilités de spectacle» se résume à un seul concert.

LIBYE

L'ONU prépare un quatrième projet d'accord

L'ONU va préparer un quatrième projet d'accord pour résoudre le conflit en Libye, les trois premiers n'ayant pas convaincu les parties en conflit, a annoncé l'émissaire des Nations unies, Bernardino Leon jeudi.

L'ONU tente depuis mars de trouver un compromis pour mettre fin au conflit et parvenir à former un gouvernement d'union nationale. «Les parties ont de sérieuses réserves sur certains aspects du projet d'accord» qui leur a été transmis lundi, a expliqué M. Leon.

Mardi, le Parlement de Tripoli a publié un communiqué rejetant la dernière proposition de l'ONU. Le même jour, un membre du Parlement reconnu par la communauté internationale a affirmé à l'AFP que ses collègues étaient en désaccord avec certains points du texte. «C'est quelque chose à quoi on peut s'attendre dans des négociations si complexes, mais ces négociations sont en cours. Ce n'est pas le premier projet, et ce ne sera pas le dernier», a-t-il ajouté. «Il y aura un quatrième projet». Ces déclarations de M. Leon, alors que les Libyens avaient jusqu'à dimanche pour communiquer leurs remarques sur le projet présenté cette semaine, laissent entendre que les négociations pourraient être encore longues. Le 19 avril, Bernardino Leon avait pourtant fait part de son optimisme quant à une rapide solution en Libye.

«Nous sommes en contact avec les parties au conflit pour entendre leur commentaires, et comprendre comment nous pourrons trouver un consensus», a expliqué l'émissaire de l'ONU à l'AFP.

«Il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit, nous allons travailler à un projet d'accord acceptable par tous les partis politiques et groupes libyens». M. Leon a par ailleurs assuré que «tous les acteurs sont très conscients qu'il n'existe pas de solution militaire». Et le Conseil de sécurité de l'ONU, à qui M. Leon a rendu compte de l'avancée des pourparlers mercredi, «est prêt à user de sanctions contre quiconque chercherait à affaiblir la transition» en Libye, a mis en garde l'émissaire.

**ATTAQUE DU GROUPE BOKO HARAM CONTRE LES FORCES ARMÉES DU NIGER
L'Algérie condamne dans «les termes les plus forts»**

L'Algérie a condamné jeudi dans «les termes les plus forts» l'attaque terroriste perpétrée par le groupe terroriste Boko Haram contre les forces armées du Niger sur le Lac Tchad et qui a fait 46 victimes parmi les soldats nigériens. «Nous condamnons dans les termes les plus forts l'attaque lâche et criminelle perpétrée contre les forces armées du Niger sur le Lac Tchad par le groupe terroriste de Boko Haram, dans laquelle 46 soldats nigériens ont perdu la vie», a affirmé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif dans une déclaration à l'APS. «Nous présentons nos condoléances aux familles de ces valeureux soldats et exprimons notre solidarité pleine et entière avec le gouvernement du Niger et avec le peuple nigérien frère», a-t-il ajouté. «Par leur courage et leur détermination et au péril de leur vie, ces soldats contribuent de manière décisive à l'action visant à faire de la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale une zone de paix et de stabilité», a souligné le porte-parole du MAE.

«Nous saluons les efforts menés par les pays de la sous-région et les organisations régionales et sous-régionales visant à mettre en place une stratégie commune et de développer une coopération renforcée en vue de contrer les actions terroristes du groupe Boko Haram et d'éradiquer le terrorisme qui constitue une menace réelle de déstabilisation de l'ensemble de notre continent», a-t-il conclu.

SAHARA OCCIDENTAL

Le CPS regrette que le Conseil de sécurité de l'Onu n'ait pas donné suite à la requête de l'UA

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a «profondément» regretté jeudi que le Conseil de sécurité de l'Onu n'ait pas donné suite à la requête de l'UA tendant à ce que son envoyé spécial pour le Sahara occidental (Joaquim Chissano) puisse s'adresser à cet organe.

Cet état de fait «ne reflète pas l'esprit du partenariat stratégique entre l'UA et les Nations unies, en particulier entre le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et le Conseil de sécurité des Nations unies, qui doit s'appliquer à toutes les questions de paix et de sécurité sur le continent africain, y compris le Sahara occidental», a souligné un communiqué du CPS relatif à sa 503ème réunion tenue le 30 avril 2015, consacrée au suivi du communiqué sur la situation au Sahara occidental adopté lors de sa 496ème réunion qui s'est déroulée le 27 mars 2015.

Le Conseil a exprimé sa «ferme conviction que le règlement du conflit du Sahara occidental, qui est dans l'impossi- bilité depuis plus de quatre décennies, malgré les efforts des Envoyés personnels successifs du Secrétaire général des Nations unies, ainsi que l'application effective des résolutions du Conseil de sécurité, exige tous les deux un engagement international accru et un partenariat étroit entre l'UA et les Nations unies».



Prenant note de l'adoption, le 28 avril 2015, de la résolution 2218 (2015)

sur le Sahara occidental, le Conseil a réitéré l'engagement de l'UA «à continuer à œuvrer au règlement rapide du conflit du Sahara occidental sur la base de la légalité internationale et des décisions pertinentes de l'OUA/UA et à travailler étroitement avec les Nations unies et à mobiliser tout l'appui dont l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies a besoin, afin de mener à bien son mandat», a indiqué la même source.

Le Conseil a, également, exprimé sa «profonde» appréciation aux membres africains du Conseil de sécurité pour leurs «efforts en vue de faciliter une interaction entre le Conseil de sécurité et l'Envoyé spécial de l'UA», et les a encouragés à «rester engagés pour continuer

de promouvoir la position africaine sur la question du Sahara occidental».

Le Conseil s'est félicité, en outre, «des mesures de suivi des dispositions pertinentes du communiqué susmentionné prises par la Présidente de la Commission, en particulier la lettre qu'elle a adressée au SG des Nations unies, le 30 mars 2015, pour transmettre le rapport soumis à la 503ème réunion du Conseil».

Il a salué le communiqué adopté à cette occasion, aux fins de transmission aux membres du Conseil de sécurité, et solliciter que l'Envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien Président Joaquim Chissano du Mozambique, puisse s'adresser au Conseil de sécurité à l'occasion de sa réunion d'avril 2015 sur cette question.

CRISE MALIENNE

La Médiation élargie «inquiète», appelle à une réunion d'urgence de la Commission Technique Mixte de Sécurité

L'équipe de la Médiation élargie dans le processus d'Algér a exprimé mercredi à Bamako son inquiétude face aux violences intervenues dans le Nord du Mali et a appelé à tenir une réunion d'urgence de la Commission Technique Mixte de Sécurité, a indiqué un communiqué de la Médiation élargie reçu par l'APS.

A l'issue de la réunion qui s'est tenue à Bamako consacrée aux derniers développements intervenus dans la localité de Ménaka dans le Nord du Mali, l'équipe de la Médiation élargie «recommande la tenue, de toute urgence, d'une réunion de la Commission Technique Mixte de Sécurité en vue de prendre les mesures devant assurer le respect de ces engagements», lit-on dans le même communiqué.

A l'effet d'évaluer ces développements qui ne sont pas de nature à favoriser l'apaisement et la sérenté nécessaire à cette étape importante du processus de paix, la Médiation internationale élargie, dit suivre avec «inquiétude et une attention particulière» les développements intervenus ces derniers jours dans la localité de Ménaka (région de Gao) et dans les environs de Tombouctou, indique le communiqué.

Elle s'est déclarée «extrêmement préoccupée par le climat de tension et d'insécurité qui prévaut dans ces zones» et a appelé à «la cessation immédiate de tout acte d'hostilité, d'harcèlement et de violence pouvant nuire au renforcement de la confiance entre les parties». La Médiation élargie tient à rappeler à toutes les parties concernées leur engagement pour la paix et la nécessité de respecter l'Accord de cessez-le-feu du 23 mai 2014, la Déclara-



ration de cessation des hostilités signée à Alger le 24 juillet 2014 et la déclaration signée à Alger le 19 février 2015, selon la même source.

La Médiation «exhorté les différentes parties à favoriser l'instauration d'une ambiance propice à l'aboutissement dans les meilleures conditions du processus de paraphe et de signature de l'Accord de paix». La Mission

de l'ONU au Mali (MINUSMA) a pour sa part été interpellée à prendre les mesures nécessaires, notamment celles liées à la protection des populations.

La Médiation internationale élargie a lancé cet appel suite aux affrontements entre le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL) et le groupe d'autodéfense Gattia (loyaliste) dans la ville de Ménaka (nord).

Dix éléments armés et neuf militaires tués dans des combats dans le centre du Mali

Au total neuf militaires et dix éléments armés ont été tués mercredi dans des combats à Léré, dans le centre du Mali, a annoncé jeudi le ministère malien de la défense dans un communiqué, faisant également état d'une vingtaine de blessés dans les deux camps.

Le bilan des affrontements à Léré s'élève pour l'armée à «9 morts, 6

blessés, 6 otages» (prisonniers) et «côté ennemi» à «10 morts et 16 blessés», a précisé le communiqué du ministère.

Le ministère, qui impute l'attaque au «Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL) et ses alliés», a assuré que Léré était jeudi «sous contrôle» de l'armée.

APS



LUTTE CONTRE DAECH Le président du Kurdistan irakien reçu par Obama la semaine prochaine

Le président de la région autonome du Kurdistan irakien, allié crucial des Etats-Unis dans leur lutte contre le groupe autoproclamé

«Etat islamique» (Daech/EI), sera reçu la semaine prochaine par Barack Obama à la Maison Blanche, a annoncé une responsable américaine jeudi. La visite à Washington de Massoud Barzani, qui doit arriver dimanche, comprendra des entretiens avec M. Obama, le vice-président Joe Biden, et le secrétaire d'Etat adjoint Antony Blinken centrés sur la campagne militaire destinée à «affaiblir et, en fine, détruire» le groupe jihadiste Etat islamique, a expliqué la porte-parole du département d'Etat, Marie Harf.

La coalition emmenée par les Etats-Unis a procédé à plus de 3.000 frappes aériennes en Irak et en Syrie depuis le mois d'avril contre les jihadistes qui se sont emparé de larges pans de territoires dans ces deux pays.

Les forces kurdes des peshmergas sont une pièce-maitresse du dispositif au sol de la coalition contre Daech. Ils ont reçu des armes du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis.

En octobre dernier, quelque 150 peshmergas avaient rejoint Kobané, en Syrie, via la Turquie pour prêter main forte aux miliciens kurdes syriens qui résistaient au siège des jihadistes. Soutenus par les frappes aériennes de la coalition internationale, les Kurdes ont repoussé les forces de l'EI en janvier.

TURQUIE Manifestation à Istanbul pour dénoncer l'interdiction de célébrer le 1^{er} mai sur la place Taksim

Plusieurs centaines de personnes manifestaient vendredi à Istanbul en Turquie pour dénoncer l'interdiction faite par les autorités aux défilés syndicaux de célébrer le 1^{er} mai sur l'emblématique place Taksim, ont rapporté vendredi des médias.

Les manifestants se sont retrouvés dans le district de Besiktas à l'appel de deux grandes centrales syndicales de gauche et de plusieurs partis d'opposition, alors que l'emblématique place Taksim était hermétiquement fermée par des milliers de policiers. Le gouvernement d'Istanbul a interdit depuis deux ans toute manifestation syndicale sur cette place, la jugeant «pas adaptée aux célébrations du 1^{er} mai». Mais les syndicats réclament chaque année de pouvoir y accéder en mémoire des victimes du 1^{er} mai 1977. Ce jour-là, des inconnus avaient ouvert le feu sur la place, provoquant la panique dans la foule et la mort de 34 personnes. Le 1^{er} mai 2014, de violents incidents entre policiers et manifestants s'étaient soldés autour de Taksim par 90 blessés et 142 interpellations, selon le bilan officiel.

Le Parlement turc a voté le mois dernier une loi de «sécurité intérieure» qui a renforcé les pouvoirs de la police contre les manifestants. L'opposition et de nombreuses ONG de défense des droits de l'Homme l'ont qualifiée de « liberticide ».

SELON L'OMS

1 200 morts et 5 000 blessés depuis la mi-mars au Yémen

Le conflit au Yémen a fait plus de 1 200 morts et plus de 5 000 blessés depuis la mi-mars, alors que des raids aériens de la coalition arabe se poursuivent dans le sud du pays, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«Du 19 mars au 27 avril, il y a eu 1 244 décès signalés dans les établissements de santé et 5 044 blessés», a détaillé l'agence sanitaire de l'ONU, dans un rapport de situation. En outre, quelque 7,5 millions de personnes sont affectées par le conflit.

L'OMS souligne que la situation à Taëz (sud-ouest) continue de se détériorer en raison de violents combats dans les zones résidentielles.

La plupart des routes reliant la capitale Sanaa aux régions d'Aden, Taëz, Al-Dhale et Lahj sont de moins en moins accessibles ce qui limite la distribution de médicaments.

D'une façon générale, la situation humanitaire se dégrade: alors que les médicaments et le personnel sanitaire font défaut, les personnes ont toujours plus de difficultés à se rendre dans les établissements de soins et la pénurie d'eau potable s'accuse.

La situation est d'autant plus inquiétante que le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé jeudi l'arrêt progressif, faute de carburant, de ses distributions de nourriture au Yémen.

Le PAM indique par ailleurs avoir enregistré une progression des cas d'in-



fections respiratoires aiguës, de diarrhées sévères et de paludisme.

La coalition menée par l'Arabie saoudite poursuit son opération militaire lancée le 26 mars au Yémen, malgré l'annonce par Ryad le 21 avril de la

fin de la campagne de raids aériens intensifs et l'amorce d'une nouvelle phase, baptisée «Redonner l'espoir».

Cette opération militaire est destinée à empêcher les Houthis de prendre le contrôle de

l'en semble du territoire yéménite après avoir conquis la capitale Sanaa et d'autres régions du pays avec le soutien de la milice d'Ansarullah, soutenue par des unités de l'armée restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Ban demande de rétablir l'approvisionnement en carburant

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé jeudi les belligérants au Yémen à cesser les attaques contre les hôpitaux et à rétablir l'approvisionnement en carburant pour ne pas aggraver la crise humanitaire.

Dans un communiqué, M. Ban demande «à toutes les parties de faire en sorte que les agences humanitaires aient un accès fiable et sécurisé».

Il réitère son appel à «un cessez-le-feu immédiat et dans l'intervalle à des pauses humanitaires».

Il «demande instamment le rétablissement immédiat des importations de carburant pour ne pas aggraver une situation humanitaire déjà catastrophique».

«Le système de santé du Yémen et les services sanitaires et de télécommunications sont sur le point de s'effondrer», avertit M. Ban. «Les opérations humani-

taires cesseront dans les jours qui viennent si l'approvisionnement en carburant n'est pas rétabli».

Pour M. Ban, «les attaques contre les infrastructures civiles, dont les hôpitaux, les dépôts des organisations humanitaires et les installations de l'ONU sont inacceptables et violent les lois internationales». Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé l'arrêt progressif, faute de carburant, de ses distributions de nourriture.

Ces deux dernières semaines, le PAM avait fourni une aide alimentaire d'urgence à 700.000 personnes à travers le Yémen, selon l'organisation.

Depuis le 26 mars, l'Arabie saoudite dirige une coalition de neuf pays arabes qui bombardent par les airs les positions de rebelles chiites Houthis pour les empêcher de prendre le contrôle de l'ensemble du Yémen.

TERRITOIRES OCCUPÉS

L'envoyé de l'ONU pour le Moyen-Orient prône l'unité entre les Palestiniens à Gaza

Le coordinateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a renouvelé jeudi le soutien de l'ONU en faveur de la reconstruction de la bande de Gaza, la levée du blocus israélien et le renforcement de l'unité entre Palestiniens.

«Permettez-moi de dire qu'à la Mission des Nations Unies, nous croyons fermement en l'existence d'une seule entité palestinienne, d'un seul Etat palestinien, d'un seul gouvernement palestinien, d'une autorité qui parle au nom de tous les habitants de la Palestine», a déclaré M. Mladenov lors d'une conférence de presse tenue à Gaza.

Des dizaines de Palestiniens ont quitté Gaza pour rallier El-Qods occupée via le point de passage Beit Hanoun (sous contrôle des occupants israéliens) pour faire la prière du vendredi à la mosquée El-Aqsa.

Quelques 200 Palestiniens ont quitté la bande de Gaza et traversé le terminal Beit Hanoun, remis partiellement en service les vendredis, pour pouvoir prier à la mosquée El-Aqsa.

Octobre 2014, les autorités de l'occupation israélienne avaient autorisé des Gazaouis âgés de plus de 60 ans à se rendre à El Qods pour y faire la prière et de rentrer à Gaza dans la soirée.

soit non seulement reconstruite, que les bâtiments soit non seulement restaurés, mais que le blocus, qui entrave l'accès aux matériaux de construction et la circulation des personnes et des biens, soit levé», a ajouté M. Mladenov.

Abordant la situation des réfugiés palestiniens dans le camp de Yarmouk, situé dans la périphérie de Damas, en Syrie, le coordinateur spécial a annoncé qu'il était en contact avec des représentants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) pour discuter de la meilleure façon de soutenir les efforts humanitaires apportés aux habitants de Yarmouk.

APS

INNOVATION

Un appareil permettant de réduire de 30% la consommation en électricité et gaz créé par des étudiants

De jeunes étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique (ENSH) de Blida ont créé un nouveau produit permettant la réduction de 30% de la consommation en électricité et gaz, a-t-on appris jeudi des responsables de ce projet.

Il s'agit d'un Hydrobox, un appareil constitué, comme son nom l'indique, d'eau et d'une boîte (de 40X60 cm), a indiqué à l'APS Belbal Brahim, l'un des 21 membres du groupe d'universitaires de l'ENSH de Soumâa qui ont créé ce nouveau produit en relation avec l'eau et l'énergie.

L'appareil, constitué de tuyaux emboîtés les uns dans les autres à l'intérieur d'une boîte, une fois placé à côté d'un chauffe-eau permet une réduction de 30% de la consommation énergétique (en électricité ou en gaz), a-t-il expliqué. Selon ce jeune étudiant, cette innovation qui ne consomme aucune énergie, peut être utilisée dans les foyers et dans les bains collectifs, avec possibilité, à l'avenir, de proposer à la direction du Logement de l'adopter au niveau des nouvelles cités en construction, «après développement de ce prototype», a-t-il souligné. Les concepteurs de l'hydrobox, des étudiants de 1ère et 2ème année de 2ème cycle à l'ENSH, ont pris part avec ce premier projet du genre, à l'échelle nationale, à la 4ème édition du concours «Indjaz El Djazair» destiné à encourager les innovations dans les universités et écoles algériennes. Ces étudiants dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 22 ans, espèrent rafler l'une des trois premières places du podium de ce concours, caractérisé par une concurrence rude entre une vingtaine d'inventions universitaires, toutes dédiées aux secteurs de l'environnement et des énergies renouvelables. L'ENSH a assuré toutes les conditions matérielles et humaines à ces jeunes dans un objectif de valorisation des aptitudes du jeune universitaire algérien, et pour l'inciter à innover, ceci d'autant plus qu'il possède de grandes capacités auxquelles il ne manque que l'encadrement», a estimé, dans ce sens, le chef du département du génie de l'eau, Mustapha Kamel Mihoubi.

«L'Ecole espère que le projet hydrobox sera sélectionné parmi les meilleures inventions à l'échelle nationale, en vue de représenter l'ENSH, et l'Algérie, en général, dans le concours Indjaz Al Arab, prévu, ultérieurement, pour primer les trois meilleures innovations à l'échelle arabe», a-t-il ajouté.

POSTE - TIC

Mme Derdouri annonce plusieurs projets pour améliorer les prestations de son secteur à M'sila

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a annoncé jeudi l'inscription de plusieurs projets destinés à améliorer les prestations de son secteur dans la wilaya de M'sila.

Lors d'une rencontre avec des citoyens de cette wilaya, en présence des cadres de son secteur, la ministre a indiqué que l'année en cours verra, notamment, l'aménagement, la modernisation et l'équipement de 45 bureaux de poste, la mise en service de 20 distributeurs automatiques de billets et une meilleure prise en charge des demandes de chèques postaux dont l'établissement sera signifié aux bénéficiaires par SMS.

Des efforts sont également déployés, a ajouté Mme Derdouri, pour améliorer les services des TIC avec la mise en service «d'ici à la fin de l'année en cours» de 13 stations de téléphonie fixe de 4^e génération (4G LTE) d'une capacité de 8.500 abonnés et de 95 équipements MSAN (nsud d'accès multiservice) pour 30.000 abonnés.

Pour éliminer les coupures des connexions à l'Internet, la ministre



a indiqué que quatre équipements modernes sont en cours d'installation à Bordj Bou Arreridj, Médéa et Djelfa.

Elle a également affirmé que les 15 communes non encore reliées au réseau de fibre optique le seront «avant fin 2015», ce qui permettra d'élargir la couverture téléphonique et d'en améliorer les performances. Concernant le système de localisation GPS, Mme Derdouri a indiqué qu'un «travail coordonné» est effectué avec le ministère de l'Intérieur qui œuvre à baptiser les quartiers et à mettre en place une base de données des adresses, parallèlement la modernisation, par son département, du code postal.

La ministre a donné des instructions à l'effet d'étendre les réseaux de téléphone et Internet à 450 établissements scolaires de la wilaya, non encore connectés en raison de l'éloignement de certains de ces

établissements des réseaux de téléphone et des relais-antennes GSM.

Mme Derdouri a inspecté, au cours de sa visite dans la wilaya, les centres postaux de Sidi Ameur, de Boussaâda et d'Ezzitouna (commune de Maâdhid) et a exprimé sa satisfaction quant au niveau des services qui sont, selon elle, «du même niveau que ceux assurés par les centres des grandes zones urbaines».

Elle devait également inspecter les bureaux de poste des cités Ichibilia, 250 logements et Ennasr, l'agence commerciale principale d'Algérie Télécom, au chef-lieu de wilaya et l'Actel de la cité du Hodna.

Vendredi, la ministre donnera le coup d'envoi de la traditionnelle course des facteurs, organisée à l'occasion de la fête des travailleurs.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE**

**DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ILLIZI**

N. I. F : 000.1330.1900.0854

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété. La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Illizi, informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°12/2015 pour la réalisation des projets suivants : *Projet:*

Travaux d'aménagements urbains à TINIMIRI (ILLIZI)

lot N° 01 réalisation de la voirie sur une distance d'environ 1600ML + les réseaux AEP et AEU (TINIMIRI ILLIZI)
lot N° 2 réalisation du réseau d'éclairage public (TINIMIRI ILLIZI) sur une distance environ 1700ML

paru dans les journaux «النهار» en date du 07/03/2015 et «DK NEWS» en date du 07/03/2015 qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décidé de retenir les entreprises suivantes conformément au P.V de jugement des offres N°10/2015 en date du 21/04/2015 :

N° DE LOTS	Nom de l' ETB	Note Off.Tech	Montant (TTC DA)	Délais (MOIS)	NIF
LOT 01	TOUATI TLIBA MAMMAR	57,67	18 402 717,18	06 MOIS	1982.3901.00713.33
LOT 02			infructueux aucun	plis qualifié techniquement	

Les soumissionnaires ayant participé et ayant des réserves sur ce choix, peuvent se présenter à la DUAC pour consulter la notation attribuée à leurs offres dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ; ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Illizi dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circconscription Administrative d'El-HARRACH
Commune de Bourouba
Nif : 41000200001608501015
Réf. 533 /BOG /2015

RECTIFICATIF AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à la publication de l'avis d'appel d'offre restreint N°08/2014 publié dans les quotidiens El Mehouri El Yacoubi le 21/12/2014 et DK NEWS le 23/12/2014 et Le BOMOP .

Suite à la publication de l'avis d'attribution provisoire parue le 17/02/2015 dans les quotidiens DK NEWS et El Mehouri El Yacoubi et le Bompop.

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bourouba, lance un avis rectificatif de l'attribution provisoire de l'appel d'offre national restreint N° 08/2014 relatif au projet d'aménagement du parc auto communal.

Attribué à l'entreprise : ETB-TCE HIDOUCI MOHAMED SALAH

Résultat de l'Analyse des Offres:

Initiatif de l'opération	L'entreprise	Montant proposé en TTC DA	Montant corrigé en TTC DA	Délai	Critères de choix
Aménagement du parc auto communal	ETB-TCE HIDOUCI MOHAMED SALAH	7 793 223,59 DA	7 763 154,75 DA	90 jours	Soumissionnaire qualifié techniquement et le moins disant

Résultat Après rabais:

Initiatif de l'opération	L'entreprise	Montant proposé en TTC DA	Montant corrigé en TTC DA	Montant après Rabais 5,33%	Délai	Critères de choix
Aménagement du parc auto communal	ETB-TCE HIDOUCI MOHAMED SALAH	7 793 223,59 DA	7 763 154,75 DA	7 349 378,60 DA	90 jours	Soumissionnaire qualifié techniquement et le moins disant

Conformément à l'article n° 114 du décret présidentiel N° 12-23 du 24 safar 1433 correspondant au

18 Janvier 2012 ; modifiant et complétant le décret présidentiel N° 10-236 du 28 chawâl 1431 correspondant au 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'APC de Bourouba, dans les dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bourouba

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA
COMMUNE DE KHRACIA
NIF : 41000200001608501055

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/2015

Conformément du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC de Khraïcia informe l'infructuosité de l'appel d'offres national restreint N°02/2015 publié dans le quotidien **El-Mechwar El-Seyasé** en date du 14-02-2015 et **DK News** en date du 15-02-2015 :

Réalisation d'un mur de soutènement au marché couvert

Pour le motif aucune d'offre qualifie en technique.

LE PRESIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 321 984 du 02/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE TINKOUK
COMMUNE K'SAR KADDOUR
NIF N°: 098501079005332

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune K'sar Kaddour informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°02/2015 portant sur :

Revêtement de la route reliant Ksar Kaddour et Hay Oum Tayebat sur 03 km

Publié les quotidiens nationaux :

- Journal **DK News** a 23/03/2015
- Et le journal **El-Mostakbel** a 24/03/2015

Que ce dernier est déclaré infructueux. Une offre pré qualifiée techniquement, et ce, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

LE PRESIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 321 864 du 02/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA
COMMUNE DE KHRACIA
NIF : 41000200001608501055

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2015

Conformément du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC de Khraïcia informe l'infructuosité de l'appel d'offres national restreint N°01/2015 publié dans le quotidien **El Mawoud** en date du 14-02-2015 et **DK News** en date du 15-02-2015 pour travaux d'aménagement d'un marché de proximité Sidi Boukhris.

Pour le motif aucunne d'offre qualifie technique.

LE PRESIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 321 986 du 02/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Médéa
Etablissement Public Hospitalier De Médéa
N°/891

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02

L'Etablissement Public Hospitalier de Médéa Lance un Avis d'Appel d'Offre National Restreint Pour l'Approvisionnement de l'Etablissement Public Hospitalier en :

GAZ MEDICAUX

Selon Les 02 Lots indiqués au cahier des charges pour l'Année 2015

▪ **Les Conditions de Participation:**

- ❖ **L'offre Technique:**
 - La déclaration à soucrire selon modèle ci-joint en annexe 2
 - Copie légalisée conforme à l'original du registre de commerce légalisé par le CNR
 - Copie légalisée du statut particuliére de la société morale légalisée par un notaire
 - Copie de l'identifiant fiscal
 - Agrément dialytre par le ministère de la santé
 - Attestation de dépôt des comptes sociaux 2013 visée
 - Pièces justificatives des moyens matériels spécifiques à l'activité plus les attestations d'assurances des véhicules encours de validité.
 - Copie de l'attestation de mise à jour délivrée par la CENAS en cours de validité le jour de l'ouverture des offres.
 - Extrait de rôle original ou copie de l'année en cours (apurés ou avec échéanciers)
 - Caisse judiciaire N° 03 encours de validité (ORIGINAL) du soumissionnaire ou du gérant ou directeur s'il s'agit d'une personne morale.
 - Attestation (annuelle) de bonne exécution des trois dernières années (2011-2012-2013).
 - Copie de Mise à jour CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture des offres
 - Bilan comptable des trois dernières exercices(2011-2012-2013) avec visa des services fiscaux ou commissaire au compte
 - Le présent cahier des charges signé par le soumissionnaire avec la mention "Je suis et Approuvé"
 - La déclaration de probité
 - ❖ **L'offre Financière:**
 - La lettre de soumission selon modèle ci-joint en annexe 1
 - Le bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire
 - Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et avec TVA
- Le retrait des cahiers des charges se fera auprès de la Direction des Finances et des Moyens de l'Etablissement Public Hospitalier de Médéa du Dimanche au Jeudi de 08h à 16h
- La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de l'apparition de l'annonce aux journaux.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 110 jour.
- Les offres techniques et financières accompagnées des pièces fiscales et administratives selon dossier détaillé au cahier des charges doivent être transmises sous double pli cacheté et anonymes portant la mention extérieure.

« A NE PAS OUVRIR »

A Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public Hospitalier de Médéa

DK NEWS

Anep : 322 239 du 02/05/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFOU
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
20h35 Loterie Tirage du Loto
20h38 Magazine de services Trafic info
20h40 Météo
20h45 Série humoristique Nos chers voisins
20h55 Divertissement Ce soir tout est permis avec Arthur
23h30 Série policière New York Unité Spéciale

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h50 Météo 2
20h55 Divertissement Les années bonheur
23h20 Talk show On n'est pas couché

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts
08:50 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
- 10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
20h00 Météo
20h05 Magazine sportif Tout le sport
20h10 Magazine de services Ma maison s'agrandit & se rénove
20h15 Météo régionale
20h20 Série d'aventures Zorro
20h50 Téléfilm policier Mongeville
22h30 Météo
22h35 Soir 3
22h55 Téléfilm humoristique Ma vie au grand air

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Culture TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h10 Magazine d'actualité Salut les Terriens !
20h25 Divertissement-humour Made in Groland
20h56 Magazine du cinéma A propos du film
20h58 Film d'aventure 47 Ronin
22h50 Football Jour de foot
23h45 Multisports Zapsport

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19.45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Série policière Hawaii 5-0
21h45 Série policière Hawaii 5-0
22h40 Série policière Hawaii 5-0
23h30 Série policière Hawaii 5-0

TÉLÉ

La sélection

20h55

Ce soir tout est permis avec Arthur



Résumé

Arthur s'est entouré d'une petite dizaine d'invités auxquels il demande de faire le show. Diverses épreuves se succèdent, qui font appel aux dons de mime, de chant, d'improvisation, voire aux talents d'équilibristes des hôtes de la soirée. Le ridicule ne tue pas, chacun participe de bonne grâce aux «In the Dark» et «Le décor penché», pour ne citer que les animations

les plus célèbres de l'émission. Ce soir, Franck Dubosc, Karine Ferri, Michel Boujenah, Florent Peyre, Christophe Beaugrand, Jarry et Mia Frye se prêtent au jeu.

2

20h45

Les années bonheur



Résumé

Une nouvelle fois, Patrick Sébastien et son équipe convient les téléspectateurs à vivre de grands moments de nostalgie. Comme à son accoutumée, l'animateur veille à ce que la bonne humeur soit au cœur de l'émission. L'intervention de nombreux chanteurs, imitateurs et humoristes permettent en effet de ponctuer «Les Années bonheur» d'anecdotes savoureuses, de petits secrets et de souvenirs heureux. C'est l'occasion de retrouver les mélodies qui ont marqué les trente dernières années. Avec la participation de Linda de Suza, Vianney, Sabine Paturel, Guy Mardel, Kendji Girac, Daniel Guichard, Soldat Louis, Jeanne Manson, Olivier Villa, Soprano, Bananarama, Bobby Kimball, Peter Frampton, Philippe Laval, M Pokora, Cookie Dingler, Collectif métissé, Lio, Noëlle Perna, les Chevaliers du fiel et les Jumeaux...

3

19h30

Mongeville



Résumé

Épaulee par le juge retraité Mongeville, le lieutenant Axelle Ferrano tente de percer le mystère qui entoure le meurtre de l'abbé Mazard.

CANAL+

20h55

47 Ronin



Résumé

Après la mort de leur maître, assassiné par un seigneur sans scrupules, et le bannissement de leur tribu, 47 ronin, samouraïs errants, cherchent à se venger avec l'aide d'un «demi-sang», métis doté de pouvoirs extraordinaires.

1

20h50

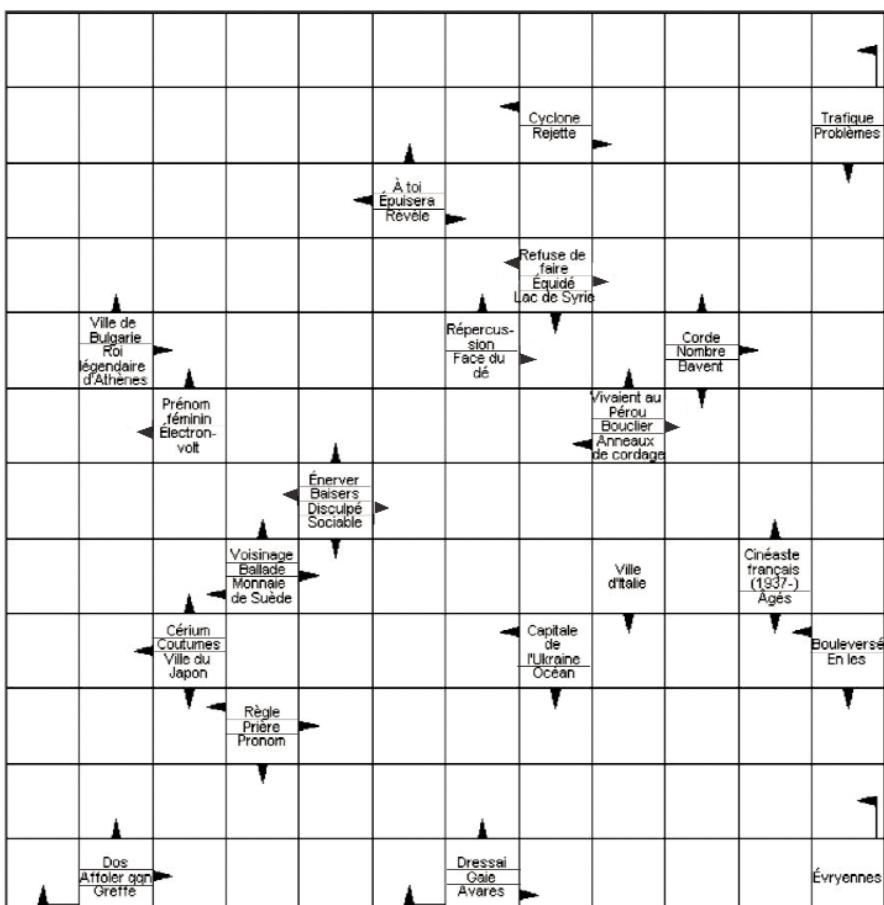
Hawaii 5-0



Résumé

Un journaliste indépendant, qui a couvert plusieurs zones de combats dans ses reportages, a été retrouvé assassiné. L'homme, qui se savait pourchassé, avait rédigé des messages cryptés sur son torse. Le code permet au 5-0 de remonter jusqu'à un seigneur de guerre congolais, protégé par un membre du département d'état américain. Les agents font tout pour que ce haut membre de l'administration ne bénéficie pas de protections internes. Ils espèrent ainsi faire avancer leur enquête. Ils finissent par apprendre que le chef militaire africain vivrait aujourd'hui à Honolulu...

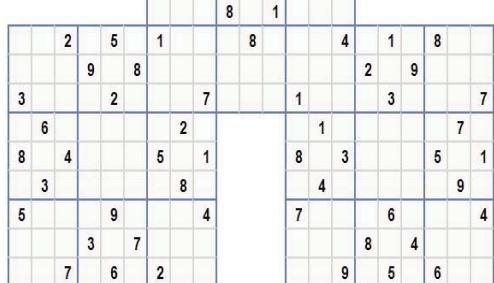
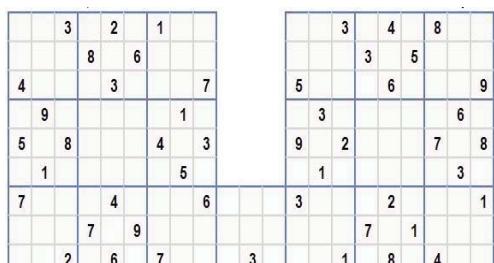
Mots fléchés n°939



Samouraï-Sudoku n°939

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



► Horizontalement:

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir

► Verticalement:

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe
8. Chaussure - Change de poste
9. Torne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pro-

7 erreurs

Mots croisés n°939

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement, il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé un 2 Mai

1866 : Bataille navale de Callao dans le cadre de la Guerre hispano-sud-américaine

1879 : Crédit clandestin du Parti socialiste ouvrier espagnol.

1889 : Traité de Wouchalé entre l'Empire d'Éthiopie et le Royaume d'Italie.

1918 : Deuxième conférence d'Abbeville.

1945 : Fin de la bataille de Berlin.

1953 : Couronnement du roi Hussein de Jordanie.

1968 : Début des événements de « Mai 68 » en France.

2011 : Election fédérale canadienne. Victoire du parti conservateur de Stephen Harper.

2012 : Résolution n° 2046 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : rapports du secrétaire général sur le Soudan.

Célébrations :

- **Espagne** : Dia de la Comunidad de Madrid (es), Fête de la communauté autonome de Madrid, commémorant la révolte contre l'armée napoléonienne en 1808.

- **Indonésie** : Hari Pendidikan Nasional, Journée nationale de l'enseignement, en l'honneur de Ki Hajar Dewantara, ministre de l'éducation et de la culture en 1949.

- **Iran** : Fête des professeurs.

- **Pérou** : Combat de Callao (es), Bataille de Callao, commémorant la semi-victoire face à l'attaque d'une flottille espagnole en 1866, pendant la guerre hispano-sud-américaine.

- **Pologne** : Dzień Flagi Rzeczypospolitej Polskiej (pl), Jour du drapeau polonais.

TENNIS

Inès Ibbou en demi-finale du tournoi ITF juniors à Mansourah (Tlemcen)

L'Algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée, jeudi, aux demi-finales du circuit international de tennis juniors (ITF) qui se déroule aux courts de Mansourah (Tlemcen) et affrontera, vendredi, l'Egyptienne Leila Nemr. Inès Ibbou a battu, en quarts de finale, la Française Mansouri Yasmine par deux sets à zéro (6/2, 6/1) alors que l'égypétienne Leila Nemr a pris le meilleur sur la hollandaise Stevens Lexie sur le score de 2 sets à 1.

Chez les messieurs, le Tunisien Dougaz Aziz est passé en demi-finale en battant le Portugais Sapokirou sur le score de 2 sets à un et le joueur de Malawi Lomita Chimozzo a battu le Tunisien Oukaa Aziz par deux set à zéro. A l'exception de la joueuse Inès Ibbou sur laquelle tous les espoirs sont fondés pour remporter ce titre chez les dames, les tennismen et tenniswomen algériens ont été tous éliminés aux premiers tours, selon M. Mohamed Bessaad, vice-président de la Fédération algérienne de Tennis (FAT) et directeur du tournoi, qui a affirmé que le niveau de ce 9ème circuit est «satisfaisant» sur le plan technique et physique et très disputé.

Ce tournoi international, organisé par la FAT en collaboration avec la ligue de wilaya de tennis et la direction de la jeunesse et des sports du 25 avril au 2 mai prochain, regroupe 90 concurrents représentant 24 pays en plus du pays organisateur, l'Algérie.

Les finales en simple et double dames et messieurs auront lieu samedi prochain et le tournoi sera clôturé par une cérémonie de remise de coupes aux vainqueurs.



Séminaire international sur le sport et le professionnalisme des médias, demain à Alger

Le comité olympique et sportif algérien (COA) organise en collaboration avec l'organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), un séminaire international sur le thème « Sport et le professionnalisme des médias », dimanche matin à l'hôtel Hilton (Alger).

Organisée à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la Liberté de la Presse, cette rencontre devrait réunir les spécialistes des différents médias dont des personnalités étrangères, à l'instar du 1er vice-président de l'AIPS (Association Internationale



de la presse sportive), Esat Yilmazer (Turquie), du président de l'Union de presse sportive arabe (UPSA), le Jordanien Abdellader Djamil, du président de l'AIPS-Afrique, le Nigérian Mitchell Obi et du 1er vice-président de l'Union Asia-tique de la presse sportive (UAPS), le Qatarie Moham-

med Al-Malki. Outre ces personnalités qui auront à faire des communications, la presse sportive algérienne sera représentée, par l'académicien, Ismaïl Merazka, un des doyens de la presse sportive algérienne en service, Benyoucef Ouadia et Chadli Boufaroua, directeur de la

chaîne trois de la radio nationale. Le séminaire sera rehaussé par la présence des ministres de la Communication, M. Hamid Grine, et celui des Sports, M. Mohamed Tahmi, ainsi que de plusieurs personnalités sportives et politiques.

De courtes allocutions seront également présentées par le président du comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf et le président de l'ONJSA, Youcef Tazir.

La rencontre concernera, entre autres, les représentants des DJS, des instituts des sciences de l'information et ceux des ISTS/Sport, les ligues et fédérations sportives.

LUTTE (CADETS INDIVIDUELS)

La Coupe nationale aujourd'hui à Alger

Les épreuves de la Coupe nationale de luttes associées (cadets individuels) aura lieu samedi à la salle omnisports d'El-Biar, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Cette manifestation sportive organisée par la Fédération algérienne des luttes associées, verra la participation de plus de 150 jeunes lutteurs cadets de 20 wilayas du pays dans dix catégories de poids en lutte gréco-romaine et lutte libre. Les épreuves de cette journée verront le déroulement des combats en éliminatoires et finales dans les catégories de poids (42kg, 46kg, 50kg, 54 kg, -

58 kg, 63kg, 69 kg, 76kg, 85kg et 100kg.) en lutte gréco-romaine et lutte libre. «Cette manifestation verra la participation des lutteurs de la sélection nationale qui sont actuellement en stage de préparation à Soudania (Alger) en prévision des championnats d'Afrique, prévus du 25 au 31 mai à Alexandrie en Egypte», a indiqué le Directeur des équipes nationales (DEN) Idriss Haoues. Pour rappel, le championnat national «Excellence» cadets de lutte qui organisé début mars à Blida, a vu la domination des lutteurs des ligues d'Oran en lutte libre et Annaba en gréco-romaine.

ELIMINATOIRES AFROBASKET-2015 DAMES (ZONE 1)

Victoire de l'Algérie devant le Maroc



La sélection algérienne de basket-ball (dames) a remporté sa première confrontation devant son homologue marocaine sur le score de (72-43) (mi-temps: 37-22), pour le compte du tournoi qualificatif à l'Afrobasket-2015 dames, Zone 1, disputé jeudi à Staoueli (Alger). Score des quart-temps :er QT: (20-15), 2e QT (17-7), 3e QT (12-9), 4e QT

(23-12). Après le retrait de la Tunisie et de la Libye, le tournoi de qualification de la Zone 1 se dispute entre l'Algérie et le Maroc, en deux matchs et dont le premier sera qualifié pour la phase finale de l'Afrobasket-2015 (dames), prévue 24 septembre au 4 octobre au Cameroun. Le deuxième match entre les deux équipes se déroulera vendredi à Staoueli (Alger) à partir de 17h00. Il y a lieu de souligner la blessure au genou de la joueuse algérienne, Rachida Belaïdi. Huit pays sur douze ont déjà composé leur billet pour la 24ème édition de l'Afrobasket dames : le Cameroun (pays organisateur), l'Angola (tenant du titre), le Mozambique (vice-champion en titre), le Sénégal (qualifié d'office), le Mali (qualifié d'office), le Gabon (Zone IV), l'Ouganda (Zone V) et l'Afrique du Sud (Zone VI).

APS

4 meetings nationaux au programme de la FAA

Les athlètes algériens d'athlétisme bénéficieront de quatre meetings nationaux d'envergure afin de pouvoir réaliser les minimas de participation aux compétitions officielles, programmées pour l'année 2015, a indiqué vendredi dans un communiqué, la cellule de communication de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Les meetings sont programmés à partir du mois de mai en cours, jusqu'au 12 juin de l'année 2015, ajoute la même source. Le meeting de Batna (15-16 mai 2015), de Constantine (30 mai), de Tlemcen (2 juin) et de Bejaia (12 juin) figurent au tableau des compétitions de la fédération. Ce circuit de meeting est motivé par la difficulté d'engager les athlètes algériens dans les meetings internationaux, en raison notamment de la cherté des billets d'avion, selon la FAA. « Ces meetings seront une opportunité pour nos internationaux de réaliser les minimas exigés pour les mondiaux d'athlétisme et les jeux africains prévus respectivement du 22 au 30 août à Pékin en Chine et du 04 AU 19 Septembre au Congo Brazzaville», conclut la même source.

Solution

Sudoku N°938

3	8	1	5	6	4	9	2	7
9	6	7	8	2	3	1	4	5
4	5	2	1	7	9	3	6	8
5	9	3	4	8	1	2	7	6
8	7	4	6	9	2	5	3	1
2	1	6	7	3	5	8	9	4
7	3	8	9	1	6	4	5	2
1	2	5	6	3	4	7	8	9
6	4	9	2	5	8	7	1	3

9	2	6	3	8	7	6	1	4
8	7	5	6	4	1	9	2	3
1	3	4	6	2	5	8	7	9
9	2	5	3	4	1	6	7	8
8	7	4	3	9	6	5	1	2
3	1	6	8	2	4	7	5	9
2	9	5	1	6	7	4	8	3
6	3	9	5	7	1	8	2	4
4	5	1	2	8	3	9	7	6
7	8	2	9	4	6	1	3	5

Mots Croisés N°938

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHEATA■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■■STEVEN

Mots Fléchés N°938

CAPITULATION
RIRE■POURRI
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUT■A
NIICHNEUMO
NITE■HIC■TR
EL■RU■DECADR
ALESBIEEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE, MO BÉJAÏA - RC L'ARBAÂ AUJOURD'HUI À BLIDA

Qui succédera au MC Alger ?

Said Ben

Depuis le 11 avril dernier et la qualification du MO Béjaïa et du RC Arba à la finale de la Coupe d'Algérie les fiefs des deux formations sont en ébullitions avant ce jour « J » de ce samedi 2 mai où la finale est prévue à 16 heures au stade Tchaker de Blida.

Ce samedi donc, deux novices en l'occurrence le RC Arba et le MO Béjaïa disputeront la 51^e édition, avec l'objectif de s'adjuger le premier titre de leur histoire, tout en espérant devenir également le 17^e lauréat de cette belle épreuve populaire, qu'est la Coupe d'Algérie.

Toutes les dispositions ont été prises par les concernés à tous les niveaux, stade et sécurité dans le sens

**Fiches techniques des finalistes:****MO BEJAÏA.**

Club: MO Béjaïa (MOB)
Date de création : 1954
Couleurs : Vert et Noir
Stade : Unité Maghrébine (Béjaïa) - 20.000 places
Président : Ikhlef Boubekeur
Entraîneur : Abdelkader Amrani
Palmarès : championnat d'Algérie - Néant
: coupe d'Algérie - Néant
Accession en Ligue 1 : 2012-2013
Joueurs-clés : Dehouche, Rahal, Zerdab, Yaya, Mebarakou
Anciennes gloires : Mohamed Tikerbine, Belkramme Sellami, Djelloul Medas, Ahmed Bensiti, Khima Allaoua.

RC ARBAÂ :

Club : RC Arbaâ (RCA)
Date de création : 1941
Couleurs : Bleu et Blanc
Stade : Ismaïl-Makhoul (Arbaâ) - 7.000 places
Président : Djamel Amani
Entraîneur : Mohamed Mihoubi
Palmarès : Championnat d'Algérie - Néant
: Coupe d'Algérie - Néant
Accession en Ligue 1 : 2012-2013
Joueurs-clés : Fellah, Bouacha, Zeddad, Benachour, Mokdad, Darfalou
Anciennes gloires : Mohamed Matas, Ahmed Messaoud, Nacer Leman, Sofiane Messaoud, Karim Lazazi.

Comment ils se sont qualifiés :

1/32 de finale (12-13 décembre 2014) :
MO Béjaïa - JS Saoura 1-1
(MOB aux tab 4-3)
MSP Batna - RC Arbaâ 0-1
1/16 de finale (26-27 décembre 2014) :
CA Batna - MO Béjaïa 0-1
ATMH Messaoud - RC Arbaâ 1-3
1/8 de finale (20-21 février 2015) :
MC Oran - MO Béjaïa 0-0
(MOB aux tab 4-1)
CRB A.Fekroun - RC Arbaâ 0-1
(a.p.)

1/4 de finale (13-14 mars 2015) :
ASM Oran - MO Béjaïa 2-2
(MOB aux tab 6-5)
NAH Dey - RC Arbaâ 1-1
(RCA aux tab 3-1)
1/2 finales (10-11 avril 2015) :
ES Sétif - MO Béjaïa 1-1
(MOB aux tab 6-5)
RC Arbaâ - ASO Chlef 0-0
(RCA aux tab 3-0).



le plus large du terme, pas qui de droit. Ce qui ne laisse plus que la place aux acteurs des deux camps afin de livrer une concurrence des plus loyales afin d'écrire leur nom en lettres d'or sur les tablettes de cette prestigieuse compétition.

Trois particularités donnent un cachet spécial à cette finale inédite 2015 de la Coupe d'Algérie : il y a d'abord le fait qu'à l'issue de cette finale, le vainqueur marquera à jamais son nom pour la première fois dans les annales de cette compétition nationale. De plus et sur le plan historique, il faut bien se rappeler que ces deux clubs comptent parmi les plus anciens d'Algérie, jugez-en : le RCA a été fondé en 1941 alors que le MOB l'a été en 1954. Et c'est donc une véritable finale « historique » entre deux clubs qui avaient accédé ensemble en Ligue 1 professionnelle en 2013.

Ainsi, le successeur du MC Alger, vainqueur la saison passée aux dépens de la JS Kabylie (1-1, 5 à 4 aux tirs au but), sera connu à l'issue de cette partie qui s'annonce aussi indécise que palpitante à suivre. Alors, mieux vaut le préciser dès maintenant, cardiaques et malades de la tension s'abstien ! Avant d'arriver à cette finale, le MO Béjaïa s'est qualifié APRÈS sa victoire contre l'ES Sétif aux tirs au but 6-5. (1-1 AP) en demi-finale, disputée au stade du 8-Mai 45 de Sétif. Pour sa part, le RC Arbaâ s'est qualifié pour cette finale en s'imposant devant l'ASO Chlef aux tirs au but 3 à 0 (0-0 après prolongations) en demi-finale disputée au stade Omar-Hamadi de Bologhine Alger. Côté effectif, les "Crabes" ne peuvent compter sur leur milieu

de terrain, Malek Ferhat, blessé depuis quelques semaines alors que son coéquipier, l'attaquant et buteur de l'équipe, Okacha Hamzaoui, qui revient de blessure n'est pas sûr d'être de la partie aujourd'hui. Sinon, Amrani le coach aura l'embarras du choix. De son côté, le coach du RCA, Mihoubi, devra se passer des services de son meneur de jeu, Hocine Harrouche, suspendu pour quatre matches alors que son milieu de terrain, Bilel Moumen vient à son tour de déclarer out à cause d'une blessure contractée en début de semaine, tandis que l'attaquant Rafik Bouderbal, est rentré chez lui en France et n'a plus donné signe de vie depuis déjà un bon bout de temps.

Pour mettre des atouts de leurs côtés, les responsables de chaque club ont décidé d'octroyer une prime de 1 million de dinars pour chaque joueur en cas de victoire, en se référant aux déclarations de presse des présidents Boubekeur Ikhlef (MOB) et Djamel Amrani (RCA). C'est dire combien les directions des deux clubs tiennent à arracher ce prestigieux trophée. Seulement, il faut bien se rendre à l'évidence qu'il n'y aurait qu'un seul vainqueur. Donc, qui vivra verra qui des deux clubs aura le privilège de marquer son histoire avec une ligne de plus sur son palmarès celui de ce trophée de la Coupe d'Algérie saison 2014-2015. Enfin, que le fair play soit de mise dans cette finale inédite et qui marquera bel et bien l'histoire des deux formations et ce, quel que soit le résultat.

S.B.

**HISTOIRE
Le passé glorieux du RCA et du MOB**

Le RCA (fondé en 1941) et le MOB (en 1954), comptent en effet parmi les plus anciens clubs d'Algérie, mais qui furent réduits à jouer des rôles secondaires pendant les précédentes années de leur existence, avec toutefois un léger avantage pour le RCA, ayant brièvement côtoyé le haut niveau après l'indépendance de l'Algérie, en 1962.

Le club de la Mitidja a fait partie en effet du 1er critérium d'honneur de l'Algérie indépendante, saison 1962-1963, décrochant la 4^e position de son groupe, derrière l'USM Alger, l'USM Marenqo (actuellement l'USMM Hadjout) et l'USM Blida. L'année suivant, et confronté à une rude concurrence dans le groupe centre, le club n'a cependant par réussi à se qualifier pour la future 1^e Division algérienne, ayant démarré pendant la saison 1964-1965. La régression du club s'est poursuivie, et dès la saison 1965-1966, le RCA s'est vu relégué en 4^e Division, appelée première division à l'époque, après avoir terminé la saison à la 15^e position. Le club a essayé de jouer l'accession pendant les années suivantes, mais sans y parvenir.

Le MO Béjaïa a pratiquement connu les mêmes déboires au sein des divisions inférieures, jouant plusieurs fois l'accession sans y parvenir, jusqu'en 2013, lorsqu'il a enfin réussi à rejoindre l'élite du football algérien, en compagnie du RCA, son futur adversaire en finale de la Coupe d'Algérie. Deux clubs aux destins étroitement liés donc, et qui le 2 mai prochain aborderont, ensemble, un autre rendez-vous important de leur histoire, à travers cette finale inédite de Coupe d'Algérie, qui sera synonyme du premier titre majeur au palmarès du vainqueur.

S.B.

DÉCLARATION DES ENTRAÎNEURS :**Amrani (MOB) :**
«Tout pour un troisième trophée»

Abdelkader Amrani espère remporter la Coupe d'Algérie pour la troisième fois de sa carrière d'entraîneur, samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00) lorsque son équipe le MO Béjaïa affrontera le RC Arbaâ en finale, dans une première pour les deux antagonistes.

«Je serais très heureux si on parvient à gagner le trophée samedi, j'ai déjà goûté à la joie de ce titre spécial à deux reprises, et j'aimerais bien le remporter une troisième fois. C'est toujours spécial de triompher dans ce genre de compétition, la Coupe d'Algérie a vraiment un goût particulier. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que l'on la surnomme l'épreuve populaire par excellence», a encore dit le technicien algérien, fondateur du tableau.

Le coach va réussir à redresser la barre, permettant aux gars de «Yemma Gouraya» de se maintenir dans la cour des grands. Reconnaissants envers son travail, les responsables béjaïiens ont opté pour la stabilité en lui renouvelant son contrat l'été dernier. Leur politique payera vite : leur équipe est deuxième en championnat et finaliste pour la première fois de son histoire en Coupe d'Algérie.

«Au vu du parcours réalisé jusque là, aussi bien en championnat qu'en Coupe d'Algérie, je peux dire que nous avons dépassé nos prévisions. Mais comme l'appétit vient en mangeant, tout le monde dans le club se met à rêver, ce qui constitue une pression supplémentaire sur les joueurs et le staff technique», reconnaît encore l'entraîneur.

«Ce n'est pas normal que l'on perd quatre des cinq précédents matchs. Quelque part, j'ai l'impression que tout le monde dans le club a cru avoir atteint le sommet, alors que la réalité est toute autre», a regretté le patron technique du Mouloudia.

Enfin, «Il est temps pour que les joueurs réagissent car il y va de la suite de leur parcours en championnat. Après tous les sacrifices faits depuis le début de cet exercice, ce serait vraiment regrettable de sortir bredouilles de ce exercice», a conclu Amrani.

Mihoubi (RCA) :
«Ça se jouera sur de petits détails»

L'entraîneur du RC Arba, Mohamed Mihoubi s'attend à un match «ouvert et indécis» face au MO Béjaïa qui se jouera sur «petits détails», à l'occasion de la finale de la 51^e édition de la Coupe d'Algérie de football, prévue ce samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00).

«Pour moi, il s'agit d'une finale inédite entre deux formations qui atteignent pour la première fois de leur histoire ce stade de l'épreuve. Ce sera un rendez-vous indécis qui se jouera sur de petits détails. Il n'y aura pas une préparation spéciale pour cette finale, afin d'éviter d'exercer une pression inutile sur les joueurs, qui sont conscients de la tâche qui les attend samedi à Blida, et sur la nécessité de se donner à fond pour ne pas avoir de regrets par la suite».

Pour Mihoubi, le RCA a des atouts qui vont lui permettre d'aspire à décrocher le premier titre de son histoire, depuis la création du club en 1941.

«Je pense que nous avons des atouts à faire valoir. Nous avons réussi à retrouver nos sensations depuis quelques journées en championnat malgré cette dernière défaite contre le NAHD à domicile (1-0). J'espère seulement que nous serons près le jour», a-t-il poursuivi.

Appelé à se prononcer sur son prochain adversaire, Mohamed Mihoubi, ne tarit pas d'éloges sur le MOB, qu'il qualifie de «révélation de la saison».

«Nous allons donner la réplique à une excellente équipe du MOB, qui est en train de réaliser un excellent parcours en championnat, d'où notre méfiance. A l'instar du RCA, le MOB va tout donner pour aller chercher le premier titre de son histoire», a souligné Mihoubi, qui avait succédé en novembre dernier au Serbe Darko Jankovic.

Enfin, «En dehors de l'enjeu capital de cette rencontre, l'essentiel est qu'on va assister à une vraie fête du football, que ce soit sur le terrain entre les 22 acteurs, ou dans les gradins où l'ambiance sera très colorée», a-t-il conclu.

Il est utile de noter qu'il s'agit de la deuxième finale sur le banc de touche pour Mihoubi, lui qui avait perdu celle de 2007 (ndlr, face au MC Alger 1-0), au temps où il était l'adjoint de Rachid Belhout à l'USM Alger.

S.B.

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE (FINALE) **C. Forces terrestres - Gendarmerie nationale aujourd'hui à Blida**

La finale de la 43e édition de la coupe d'Algérie militaire de football opposera l'équipe du Commandement des Forces terrestres à son homologue de la Gendarmerie nationale, samedi 2 mai au stade Mustapha-Tchaker de Blida, à partir de 13h30.

La rencontre qui précédera la finale civile MO Béjaïa-RC Arbaâa, sera arbitrée par Lahli Benbrahim assisté d'Antar Bouffel et Abbas Zerhouni. Le 4e arbitre est Lotfi Bekouassa. «L'amélioration du système de compétition, la discipline, l'assiduité dans le travail et les méthodes scientifiques de préparation, ont donné leurs fruits en permettant au football militaire de se hisser au plus haut niveau en remportant la coupe du monde de football en 2011 à Rio de Janeiro, au Brésil», indique un communiqué de la cellule de communication du ministère de la Défense nationale, ajoutant que le prochain défi est de «défendre ce titre lors des 6e jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire prévus à Séoul en Corée du Sud en octobre 2015».

La progression du football militaire ces dernières années, a permis à la Fédération algérienne de football de l'intégrer dans les statuts et règlements généraux en qualité de Ligue militaire de football», ajoute la même source.

«L'organisation d'une telle manifestation sportive, d'envergure nationale, vient encore une fois démontrer son engagement actif sur la scène sportive nationale, en mettant ainsi en relief l'ouverture de l'institution militaire sur le monde civil et le rôle fondamental du sport militaire au service du renforcement et du développement du mouvement sportif national», conclut le communiqué.

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FAA **MOBILIS parraine le Semi-marathon International de Béjaïa**

Mobilis partenaire officiel de la fédération Algérienne d'Athlétisme (FAA), accompagne la 10ème édition du semi marathon international de la ville de Béjaïa, organisé par l'athlétic méditerranéen club de Béjaïa (AMCB), le Vendredi 01 Mai 2015 à partir de 9h00, à travers un parcours qui empruntera les artères principales de la ville de Yamma Gouraya.

Une manifestation sportive annuelle d'envergure internationale, comptant pour la 7ème étape du circuit national des courses sur route «Mobilis», et qui réunira plusieurs spécialistes de très haut niveau algériens, maghrébins, africains et européens de la course à pied.

Ce traditionnel événement, devenu un rendez vous incontournable pour la population Béjaoui et pour plus de cinq mille (5000) coureurs, représentant les 11 pays qui prennent part aux trois courses du programme:

- Course «Enfants» : d'une distance de 3 Km
- Course «populaire» : d'un parcours de 7 Km

- Le «Semi-marathon» : L'épreuve reine courue sur 21 Km

Les prochaines étapes du circuit national des courses sur route «Mobilis», se poursuivra à travers les villes suivantes: Sétif le 08 Mai, El Tarf le 09 Mai, Tizi Ouzou le 15 Mai, Mascara le 23 Mai, Alger le 29 Mai, pour se clôturer à Jijel le 05 Juin 2015.

CLUB AFRICAIN DE TUNIS

Djabou sera opéré jeudi prochain

L'international algérien, Abdelmoumen Djabou, victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche avec atteinte du ménisque, sera opéré jeudi prochain à Tunis, selon le médecin chef de son équipe, le Club Africain de Tunis.

Le patron du staff médical de la formation tunisoise, Mohsen Trabelsi, cité par la presse locale, a déclaré qu'il allait diriger lui-même l'opération chirurgicale de Djabou, précisant avoir donné des garanties au joueur pour que cette intervention soit une réussite. Le milieu offensif de 28 ans sera éloigné des terrains environ six mois. L'Algérien fera défaut à son équipe lors des quatre derniers matches du Champion-



nat et ne pourra pas aider ses coéquipiers à la lutte pour le titre. Ni sur la scène africaine où le représentant tunisien est en ballottage favorable face à l'ASO Chlef après avoir fait match nul (1-1) au Stade Boumezrag en 8e de finale de la Coupe de la Confédération. Djabou manquera également les prochains stages de l'Equipe nationale, à commencer par les deux premiers, prévus du 30 mai au 5 juin, et du 7 au 15 juin, dans le cadre de la préparation du match face au Seychelles, comptant pour la 1ère journée les éliminatoires pour la CAN-2017 (Groupe J). Du côté du club de Bab Jdid, le président Slim Riahi a estimé que cette blessure ne freinera pas l'élan de l'équipe, tout en assurant que le joueur algérien sera soutenu pour se remettre sur pied.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/8E DE FINALE-RETOUR) USMA **4 forfaits, Zemmamouche opérationnel face à l'AS Kaloum**



L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), devra faire sans quatre de ses joueurs pour le match face à l'AS Kaloum de Guinée, dimanche à Bamako, dans le cadre des 1/8es de

finale (retour) de la Ligue des championnats d'Afrique de football.

Il s'agit de Rabie Meftah, suspendu, ainsi que Hocine El Orfi, Farouk Chafai, et Youcef Belaili, blessés. De son côté, le gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche, un moment incertain pour cette rencontre pour cause de blessure, est finalement apte à jouer. La délégation de l'USMA est arrivée jeudi soir à Bamako, conduite par le vice-président, Rebhouh Hadad, qui a tenu à encourager ses joueurs, à 48 heures de cette rencontre capitale, pour le passage à la phase de poules. Les coéquipiers de Nacerdine Khoualed effectuent vendredi après midi (16h30 locale), leur pre-

mière séance d'entraînement à l'heure du match.

Lors du match aller, disputé le 19 avril dernier, le club algérois s'est imposé sur le score de 2 à 1. Le match AS Kaloum-USM Alger a été délocalisé au stade Modibo Keïta de Bamako (Mali) en raison d'une épidémie du virus Ebola qui empêche le club hôte de recevoir ses adversaires chez lui, en Guinée. Les deux autres représentants algériens en Ligue des champions, l'ES Sétif (tenant du trophée) et le MCE Eulma, seront opposés respectivement vendredi à domicile aux Marocains du Raja Casablanca (aller, 2-2), et en déplacement - dimanche aux Tunisiens du CS Sfaxien (aller, 1-0).

LIGUE 1 **Ousserir annonce son départ du MC El Eulma en fin de saison**

Le gardien de but du MC El Eulma, Nassim Ousserir, a annoncé son départ du club à l'issue de l'exercice en cours, et qui coïncide avec la fin de son contrat avec la formation de Ligue 1 algérienne de football. Ousserir, que les dirigeants du MCEE veulent prolonger son bail, a justifié, au micro d'El Hedda TV, sa décision par des «raisons personnelles», ajoutant qu'il se doit de se rapprocher de sa famille à Alger. L'ex-portier du CR Belouizdad (33 ans), est à son deuxième exercice sous les couleurs de Babia avec laquelle il s'apprête à disputer un match important face au CS Sfax (Tunis) dimanche à Sfax en huitièmes de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique (victoire du MCEE à l'aller 1-0). En cas de qualification de l'équipe à la phase des poules, le représentant algérien perdra ainsi une licence africaine. La prochaine destination d'Ousserir pourrait être l'USM Blida, club qui vient d'assurer son accession parmi l'élite avant trois journées de la clôture du championnat de Ligue deux, a appris l'APS auprès de l'agent du portier algérois

LIGUE 2 / MC SAIDA **Boudjaârane : «J'ai quitté mon poste en raison d'un différend avec le président»**

Le technicien Samir Boudjaârane a expliqué vendredi sa démission de son poste d'entraîneur du MC Saïda (Ligue 2 algérienne de football), par un «différend avec le président». «J'ai décidé de mettre fin à ma collaboration avec le MCS en raison d'un différend avec le président (ndlr, Abdellkader Bouarara), qui a refusé de sanctionner deux joueurs au moment où j'avais demandé leur exclusion de l'équipe pour cause disciplinaire», a affirmé à l'APS Boudjaârane. L'ancien entraîneur du NA Hussein Dey (Ligue 1) avait succédé en décembre dernier à Abderahmane Mehdoui, parti ensuite diriger la barre technique du WATlemcen (Ligue 2). «Si j'avais pris la décision d'exclure ces deux joueurs, c'est que j'avais mes raisons. Je trouve regrettable qu'un président cautionne le comportement indigne de ces deux éléments», a-t-il ajouté. Le président Abdellkader Bouarara avait déclaré récemment avoir trouvé un accord avec Kamel Mouassa pour entraîner l'équipe la saison prochaine, information aussitôt démentie par Mouassa, qui a mené l'USM Blida à l'accession en Ligue 1. Au terme de la 27e journée, le MCS pointe à la 7e place au classement de Ligue 2 avec 37 points, et reste loin de la zone de relégation.

LIGUE DES CHAMPIONS (8^e FINALE RETOUR) CS SFAXIEN - MCEE **10 000 spectateurs autorisés à assister au match**

Dix mille spectateurs seulement seront autorisés à assister au match entre la formation tunisienne du CS Sfaxien et le club algérien du MC El Eulma prévu dimanche prochain au stade Taïeb-Mehiri pour le compte des huitièmes de finale retour de la

Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué le site du CS Sfaxien. «10.000 spectateurs, c'est le nombre de personnes autorisées par les autorités à assister au

match», a précisé la même source. Le stade Taïeb-Mehiri est d'une capacité de 30.000 spectateurs. Au match aller disputé au stade d'El Eulma, le club algérien s'était imposé sur le score de 1 à 0. La rencontre sera dirigée par un trio arbitral éthiopien sous la conduite de Bemlak Tessema, assisté de Kindie Mussie et Temsigin Samuel Atango. L'équipe qualifiée prendra part à la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine des clubs 2015.

APS

IKER CASILLAS AURAIT TRANCHE POUR SON PROCHAIN CLUB...

Selon les informations du *Sun* ce mercredi, Iker Casillas aurait tranché pour son avenir. En effet, le portier du Real Madrid souhaiterait rejoindre Arsenal et la Premier League. Ainsi, il aurait déjà pris contact avec Arsène Wenger. Cependant, il devrait être contraint de baisser son salaire s'il veut porter le maillot des Gunners...

AUBAMEYANG évoque son avenir

annoncé sur les tablettes d'Arsenal pour cet été, Pierre-Emerick Aubameyang (25 ans, 29 matchs et 14 buts en Bundesliga cette saison) n'est pas pressé de quitter le Borussia Dortmund.

Mais l'attaquant gabonais n'exclut pas un départ si son futur entraîneur Thomas Tuchel, qui remplacera Jürgen Klopp en fin de saison, ne veut pas de lui. "Pour l'instant, le plus important va être de rencontrer le nouveau coach. Je n'ai pas encore eu la chance de le voir, de parler avec lui. Il va déterminer. C'est à lui de me dire s'il me veut ou pas (rides). Ensuite, je pourrai prendre une décision. Pour l'instant, mon idée est de rester encore ici. Ça serait une bonne chose pour moi, pour mon avenir", a expliqué l'ancien Stéphanois sur RMC. Aubameyang est sous contrat jusqu'en juin 2018.

Wenger veut Gundogan

Manchester United et Arsenal devraient se battre pour recruter le mercato estival pour recruter Gundogan, qui a annoncé son départ de Dortmund. C'est un peu le coup de massue pour Dortmund. Après l'annonce de la démission de Jürgen Klopp, c'est Ilkay Gundogan qui a annoncé qu'il ne restera pas au Borussia la saison prochaine. A 24 ans, celui qui était l'un des piliers de l'équipe abandonne donc le navire pour tenter une autre expérience dans un autre club. Et Dortmund est forcé - malgré lui - de laisser filer son joueur phare cet été, sous peine de le voir partir libre l'été prochain, au terme de son contrat (juin 2016).

KLOPP «C'ÉTAIT UN ENFER !»

« C'était un enfer de match », résume Klopp. « Les deux équipes ont absolument tout donné et tout essayé. Mais j'aurais aimé nous voir jouer avec davantage de courage en première période. J'ai dit aux gars à la mi-temps que c'était OK pour perdre à Munich, mais seulement en nous battant et en donnant tout. En première période, je n'ai pas vu le désir, la volonté réelle d'atteindre la finale à Berlin. Nous n'avons pas particulièrement bien joué et encore, le score n'était que de 1-0. »



TOTTI BIENTÔT PROLONGÉ ?

Lié à l'AS Roma jusqu'en 2016, Francesco Totti (38 ans) ne semble pas prêt à raccrocher les crampons. Et l'éternel buteur du club de la Louve (297 buts sous le maillot de la Roma) pourrait bientôt prolonger avec son club de toujours. En effet, à en croire le

directeur sportif du club romain, Walter Sabatini, le club est prêt à prolonger l'international italien et attendrait désormais sa réponse. « Totti a encore un an de contrat et personne n'a écarté la possibilité de prolonger. Attendons la décision de Francesco, lui seul peut nous indiquer son avenir », a déclaré le dirigeant italien. Reste à savoir si Il Capitano sera prêt à rempiler.

WOLFSBURG REJOINT DORTMUND

Wolfsburg a tenu son rang de favori pour se qualifier pour la finale de la Coupe d'Allemagne, ce mercredi en s'imposant face au leader de la 3^e division Bielefeld (4-0). Grâce à un doublé de Maximilian Arnold (8e, 55e) et des buts de Luiz Gustavo (32e) et Ivan Perisic (51e), les « loups » disputeront la deuxième finale de l'histoire du club dans cette compétition, 20 ans après celle perdue face à Mönchengladbach. Ils affronteront Dortmund le 30 mai prochain au Stade olympique de Berlin.

AS ROME : les dirigeants aimeraient relancer NASRI

Bien que son bail n'expire qu'en 2019 avec Manchester City, Samir Nasri ne devrait pas s'éterniser du côté de l'Etihad Stadium. L'été prochain, le milieu de terrain tricolore pourrait changer d'air. Cantonné au banc de touche depuis plusieurs semaines, le footballeur de 27 ans traverse, à l'image des Citizens de Manuel Pellegrini, une saison difficile. Arrivé en 2011 à Manchester, l'ancien pensionnaire de l'Olympique de Marseille et d'Arsenal aurait la possibilité de poursuivre sa carrière en Serie A. Selon le Daily Mail, l'AS Rome de Rudi Garcia aurait ciblé le Provençal en vue de l'exercice 2015-2016. En cas d'offre intéressante, City ne devrait pas le retenir contre son gré.



FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE**MO BÉJAÏA - RC ARBA**
Cet après-midi à 16h*Les clubs lauréats
par ordre décroissant:***8 victoires:**

ES Séïfia: 1963-1964-1967-1968-1980-1989-2010 et 2012 USM Alger:
1981-1988-1997-1999-2001-2003-2004 et 2013

7 victoires:

MC Alger: 1971-1973-1976-1983-2006-2007-2014

6 victoires:

CR Belouizdad: 1966-1969-1970-1978-1995-2009

5 victoires:

JS Kabylie: 1977-1986-1992-1994-2011

4 victoires:

MC Oran: 1975-1984-1985-1996

2 victoires:

USM Harrach (1974-1987) - WA Tlemcen (1998-2002)

1 victoire:

MC Saida (1965) - Hamra Annaba (1972) - NA Hussein-Dey (1979) - DNC Alger (1982) USM Bel-Abbes (1991) - CR Beni-Thour (2000) - ASO Chlef (2005) - JSM Bejaïa (2008).

1 million DA pour chaque joueur du MO Béjaïa en cas de victoire

Une prime d'un million DA a été promise pour chaque joueur du MO Béjaïa en cas de victoire en finale de la Coupe d'Algérie face au RC Arba aujourd'hui au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00), a indiqué jeudi à l'APS le président du club, Boubekeur Yekhlef. «Chaque joueur aura droit à une prime d'un million de DA si nous parvenons à remporter le trophée. C'est une manière de motiver davantage nos protégés surtout qu'il s'agit de notre première finale en Coupe», a déclaré le premier responsable du club populaire de la Vallée de la Soummam.

APS

Les 2 finalistes hôtes de la DGSN

Les finalistes de la Coupe d'Algérie 2015 de football, le MO Béjaïa et le RC Arba, ont été conviés jeudi à Alger à la troisième édition de la fête du fair-play organisée par la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) à deux jours de la finale prévue le 2 mai au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00).

L'occasion était propice pour les organisateurs de la cérémonie, afin d'appeler au déroulement de la finale dans le fair-play total, tout en se félicitant du rôle de la Dgsn et son premier responsable dans la «promotion du fair play et la culture de sportivité», dans les différents événements sportifs en Algérie.

Au cours de cette cérémonie, rehaussée par la présence de personnalités politiques et sportives, des cadeaux symboliques ont été offerts aux présidents, entraîneurs et joueurs des deux équipes. Les deux clubs finalistes ont tenu également

à honorer le directeur général de la Dg, le général major Abdelghani Hamel, pour sa louable initiative. D'autres cadeaux ont été également décernés aux personnalités présentes.

«Nous sommes honorés par cette invitation, et nous remercions la Dgsn pour cette action qui va sans doute renforcer les liens d'amitié entre les deux équipes finalistes avant le rendez-vous de samedi prochain. La photo de famille prise par les joueurs deux clubs, leurs entraîneurs et leurs présidents, en est une parfaite illustration», a déclaré à l'APS le président du RCA, Djamel Amani. Même impression chez le président du MOB, Boubekeur Yekhlef, qui s'est dit «reconnaissant envers les responsables de la Dgsn pour cette louable initiative», s'engageant à faire de la finale de la Coupe une «véritable fête du football algérien». Cette rencontre a offert l'opportunité pour honorer les athlètes de l'AS Sûreté nationale, qui se sont illustrés dernièrement dans les rendez-vous internationaux.

L'équipe du Kung-fu a obtenu six médailles d'or et une en argent lors du championnat arabe de la police tenu à Amman, celle de l'athlétisme a été classée première par équipes à l'occasion du championnat arabe de semi-marathon à Beyrouth, tandis que les judokas ont terminé deuxièmes au championnat arabe juniors des clubs champions à Tunis.

Pour clore la cérémonie, les présents ont été invités à suivre la finale de la coupe inter-services de la police disputée sur le terrain de la direction de l'administration générale à Hydra, au terme de laquelle les participants ont reçu des trophées des mains du directeur général de la Dgsn et ses hôtes.

Le fair-play de la Sûreté nationale

La Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) a assuré mercredi avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la finale de la coupe d'Algérie qui opposera le MO Béjaïa au RC Arba ce samedi au stade Mustapha-Tchaker à Blida.

La Sûreté nationale œuvre à garantir toutes

les conditions sécuritaires et à prendre les mesures nécessaires pour la réussite de cette fête du football», a indiqué un communiqué de la Dgsn.

«A cet effet, les forces de police de Blida seront renforcées par des unités des forces de l'ordre des wilaya avoisinantes, outre l'utilisation des hélicoptères de la police pour assurer

une bonne organisation de cet événement sportif, avant et après la finale», a précisé la même source.

La Dgsn a instruit ses unités pour garantir la fluidité de la circulation sur les routes menant vers le stade et l'encaissement des supporters qui devraient arriver à Blida via les stations de transport urbain et les gares ferro-

vaires. La Direction générale de la Sûreté nationale a en outre, lancé un appel aux supporters des deux équipes finalistes de faire preuve de vigilance et du respect des consignes de sécurité lors de leur déplacement au stade, afin de contribuer au bon déroulement de cette fête footballistique.

S. Ben